F A T I C K 2 0 1 4

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Fatick

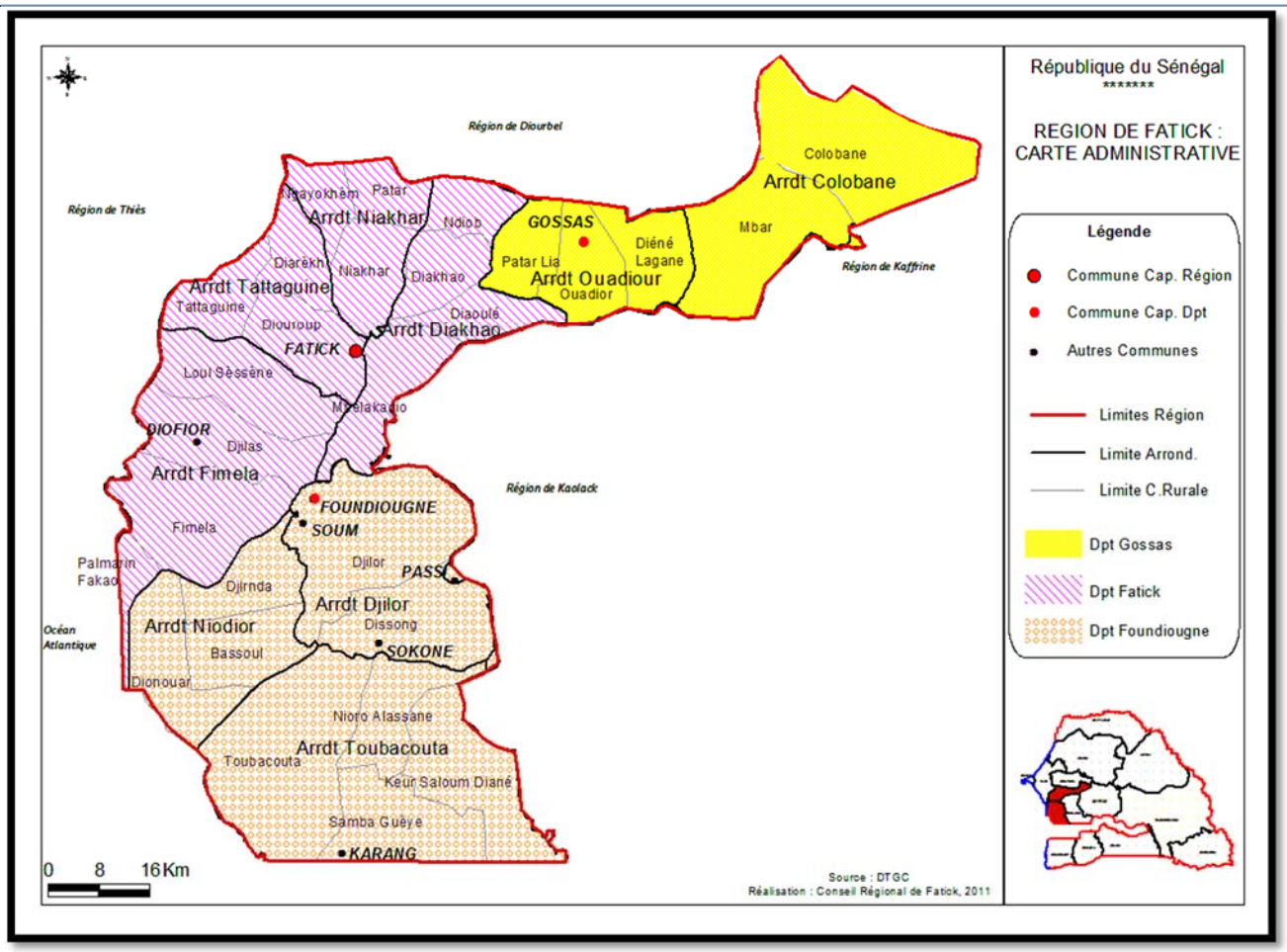

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2014

Août 2017

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Président du Comité de Lecture et de Validation	Seckène SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Moustapha DIENG

COMITE DE LECTURE	
Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Saliou MBENGUE	OPCV
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Bintou DIACK LY	DSECN
Momath CISSE	CGP
Awa CISSOKHO FAYE	DSDS
Ramlatou DIALLO	DSECN
Oumar DIOP	DMIS
Ndeye Aida FAYE TALL	DSDS
Ndeye Binta DIEME COLY	DSDS
Mamadou AMOUZOU	OPCV

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Fatick
Adresse : Quartier Fatick 2 Extension Lot n°1376 - BP 51
Tél : (221) 33 949 10 56

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX 7
LISTE DES GRAPHIQUES 10
SIGLES ET ABREVIATIONS 11
AVANT PROPOS 13
RESUME EXECUTIF 14
INTRODUCTION GENERALE 16

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION ***17***

I.1. DONNEES PHYSIQUES 17
I.2. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT 18
I.3. RELIEF ET TYPES DE SOL 18
I.4. VEGETATION ET FAUNE 18
I.5. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 19
I.5.1. Température et humidité 19
I.5.2. Pluviométrie et hydrographie 19
I.5.3. Climat 19
I.5.4. Vents 19
I.6. DONNEES HYDROGRAPHIQUES 20
I.7. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 20
I.8. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES 21

Chapitre II : DEMOGRAPHIE ***24***

II.1. INTRODUCTION 24
II.2. ETAT ET STRUCTUREDE LA POPULATION 24
II.2.1. Niveau et évolution de la population 24
II.2.1.1. Analyse de la pyramide des âges 24
II.2.1.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges 26
II.2.2. Répartition spatiale de la population et densité 26
II.2.2.1. Répartition spatiale. 26
II.2.2.2. Densités de population 27

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT ***29***

III.1. INTRODUCTION 29
III.2. . URBANISATION 29
III.2.1. Répartition de la population urbaine 29
III.2.2. construction 30
III.3. Habitat 31

Chapitre IV : EDUCATION ***34***

IV.1. INTRODUCTION 34
IV.2. LA PETITE ENFANCE 34
IV.2.1. Les infrastructures 34
IV.2.2. Le personnel 36
IV.2.3. Les effectifs 38
IV.2.4. Intensité de la préscolarisation 40
IV.3. L'ELEMENTAIRE 41
IV.3.1. La demande potentielle d'éducation 41

IV.3.2. Les infrastructures 41
IV.3.3. Le personnel 43
IV.3.4. Les effectifs 45
IV.3.5. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 46
IV.4. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 47
IV.4.1. Les infrastructures 47
IV.4.2. Le personnel 49
IV.4.3. Les effectifs 51
IV.4.4. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 54
IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 56
IV.5.1. Contraintes 56
IV.5.2. Perspectives 57
Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 58
V.1. INTRODUCTION 58
V.2. SANTE 58
V.2.1. Partenaires 58
V.2.2. Les infrastructures de santé 59
V.2.3. Le personnel de santé 60
V.2.4. Bilan des programmes de santé 61
V.2.4.1. Santé de la reproduction 61
V.2.4.2. Programme national de lutte contre le paludisme 62
V.2.4.3. Programme de lutte contre la tuberculose 62
V.2.4.4. Programme de lutte contre le VIH/sida 63
V.2.4.5. Activités de nutrition 64
V.3. HYGIENE PUBLIQUE 64
V.3.1. Les visites domiciliaires 65
V.3.2. Les inspections des ERP 66
V.3.3. Les activités d'IEC 67
Chapitre VI : CHAPITRE VI : EMPLOI 68
VI.1. Volume de la population active 68
VI.2. Taux d'activité 69
VI.3. Taux de chômage 69
Chapitre VII : CHAPITRE VII : JUSTICE 71
VII.1. SITUATION CARCERALE 71
VII.1.1. La population carcérale 71
VII.1.1.1. Les écroués 71
VII.1.1.2. Les détenus 72
VII.1.1.3. Les sorties 74
VII.2. EDUCATION SURVEILLEE 74
VII.2.1. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger 75
VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS 76

Chapitre VIII : AGRICULTURE ____ *78*
VIII.1. INTRODUCTION ____ **78**
VIII.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ____ **78**
VIII.2.1. Mise en place et vente des semences ____ 78
VIII.2.2. La mise en place des matériels et équipements agricoles ____ 79
VIII.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ____ **80**
VIII.3.1. Les cultures vivrières ____ 80
VIII.3.2. Les cultures industrielles ____ 81
Chapitre IX : ELEVAGE ____ *83*
IX.1. INTRODUCTION ____ **83**
IX.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE ____ **83**
IX.3. LES PRODUCTIONS ____ **84**
IX.3.1. La production de viande ____ 84
IX.3.2. La production contrôlée des cuirs et peaux ____ 84
IX.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL. ____ **85**
IX.4.1. Les entrées et sorties ____ 85
IX.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE ____ **86**
IX.5.1. Les foyers déclarés ____ 86
IX.6. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE ____ **86**
IX.7. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **87**
IX.7.1. Atouts et potentialités ____ 87
IX.7.2. Contraintes ____ 88
IX.7.3. Perspectives ____ 89
Chapitre X : PECHE ____ *90*
X.1. INTRODUCTION ____ **90**
X.2. LES INFRASTRUCTURES ____ **90**
X.3. LA PECHE ARTISANALE ____ **90**
X.3.1. Les sites et l'armement de pêche ____ 90
X.3.2. La production ____ 91
X.3.3. Exportations de produits halieutiques ____ 92
X.4. Emplois générés ____ **93**
X.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ____ **94**
X.5.1. Atouts et potentialités ____ 94
X.5.2. Contraintes ____ 94
X.5.3. Perspectives ____ 94
Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES ____ *96*
XI.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER ____ **96**
XI.1.1. Présentation du domaine forestier régional ____ 96
XI.1.2. Lutte contre les feux de brousse ____ 97
XI.1.3. Reboisement et conservation des sols ____ 98
XI.2. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE ____ **99**
XI.2.1. Potentiel faunique ____ 99
XI.2.2. Résultats des campagnes de chasse ____ 99
XI.3. POTENTIALITES ET OPPORTUNITES ____ **100**
XI.3.1. CONTRAINTES et RECOMMANDATIONS ____ 100

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT ___ *102*

XII.1. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) ___ **102**

XII.2. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE) ___ **103**

XII.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS ___ **103**

XII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ___ **104**

XII.4.1. Atouts et potentialités ___ 104

XII.4.2. Contraintes ___ 104

XII.4.3. Perspectives ___ 105

Chapitre XIII : COMMERCE ET ARTISANAT ___ *106*

XIII.1. COMMERCE ___ **106**

XIII.1.1. Les marchés ___ 106

XIII.1.2. Les stocks ___ 106

XIII.2. ARTISANAT ___ **108**

XIII.2.1. Les infrastructures ___ 108

XIII.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers ___ 108

Chapitre XIV : SERVICES FINANCIERS DECENTRALISEES (SFD) ___ *110*

XIV.1. COUVERTURE EN SFD DE LA REGION ___ **110**

XIV.2. L'EPARGNE ET LES CREDITS ___ **111**

XIV.3. L'OBJET ET LES SECTEURS D'ACTIVITES BENEFICIAIRES DES CREDITS ACCORDES ___ **113**

Chapitre XV : ANNEXES ___ *115*

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Fatick entre 1976 et l'année 2014 24
Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Fatick selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2014..... 27
Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Fatick selon le département en 2014 27
Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe 29
Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire 31
Tableau 3.3 : Répartition des ménages selon la densité du logement par région de résidence en 2013..... 31
Tableau 3.4 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par département 32
Tableau 3.5 : Répartition des ménages selon le mode d'acquisition du logement par département 33
Tableau 4.1 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 35
Tableau 4.2 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative..... 36
Tableau 4.3 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 37
Tableau 4.4 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative 37
Tableau 4.5 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative..... 38
Tableau 4.6 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative..... 39
Tableau 4.7 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative..... 39
Tableau 4.8 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative (%) 40
Tableau 4.9 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut..... 42
Tableau 4.10 : Proportion de classes selon le type de groupe pédagogique..... 42
Tableau 4.11 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 44
Tableau 4.12 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 44
Tableau 4.13 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Fatick selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative 45
Tableau 4.14 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative..... 46
Tableau 4.15 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative .. 46
Tableau 4.16: Taux d'admission à l'entrée en 6ème par sexe (en %)..... 47
Tableau 4.17 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative..... 48
Tableau 4.18 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative..... 49
Tableau 4.19 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative 50

Tableau 4.20 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe 50
Tableau 4.21 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 51
Tableau 4.22 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative..... 52
Tableau 4.23 : Répartition des élèves selon le niveau et la série par sexe entre 2013 et 2014..... 53
Tableau 4.24 : Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen selon la région en 2014 54
Tableau 4.25 : Taux brut de scolarisation au secondaire selon la région en 2014..... 55
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type par circonscription administrative 59
Tableau 5.2 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations..... 60
Tableau 5.3 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle par district..... 60
Tableau 5.4 : Indicateurs de santé de la mère et de l'enfant 61
Tableau 5.5 : Evolution du taux d'accouchement dans les structures et assistés par du personnel de santé qualifié par district 62
Tableau 5.6 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district 63
Tableau 5.7: Prévalence du VIH suivant le district sanitaire en 2014..... 64
Tableau 5.8 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées..... 65
Tableau 5.17 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département. 66
Tableau 5.18 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature 2014 67
Tableau 6.1 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013 (en %)..... 69
Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative 71
Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014 72
Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions..... 73
Tableau 7.4 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative 74
Tableau 7.5 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe..... 75
Tableau 7.6 : Répartition des mineurs en danger selon le motif de déplacement 75
Tableau 7.7 : Répartition des effectifs selon l'âge et le sexe (mineur en conflit avec la loi) 75
Tableau 8.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Fatick 78
Tableau 8.2 : Répartition des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2014 79
Tableau 8.3: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 80
Tableau 9.6 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 81
Tableau 9.1 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 83
Tableau 9.3 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative.... 84
Tableau 9.4 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative 85
Tableau 9.6 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative 86
Tableau 9.7: Résultats des opérations d'insémination artificielle..... 87
Tableau 10.1 : Répartition des services selon le department..... 90
Tableau 10.2 : Répartition des sites selon le type de pêche, par circonscription administrative 91

Tableau 10.3 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative 91
Tableau 10.4 : Evolution des quantités produites et la valeur commerciale par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative 92
Tableau 11.8 : Evolution en poids (kg) des différents groupes zoologiques exploités, par circonscription administrative 92
Tableau 10.6 : Exportations en quantité et en valeur des produits halieutiques par type selon la destination en 2014 93
Tableau 10.7 : Emplois générés selon le type d'activités en 2014..... 94
Tableau 11.1 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 96
Tableau 11 2 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 97
Tableau 12.10 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2014..... 98
Tableau 12.11 : Situation et évolution des plantations réalisées en 2014 98
Tableau 12.13: Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative 99
Tableau 12.14 : Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative 100
Tableau 12.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe 102
Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 103
Tableau 13.1: Répartition des marchés selon le statut et le département 106
Tableau 13.2 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit en 2014 107
Tableau 13.7 : évolution du nombre de villages artisanaux par circonscription administrative..... 108
Tableau 13.8 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative 109
.Tableau 20.17 Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature. 110
Tableau 20.18 Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative 111
Tableau 20.19 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire 112
Tableau 20.20 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence 112
Tableau 20.22 : Evolution de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités 113
ANNEXE.1 : Répartition du personnel enseignant du secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative..... 115
ANNEXE.2 : Proportions des enfants vaccinés contre la rougeole et complément vaccinés..... 115
ANNEXE.3 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type par circonscription administrative 116
Tableau ANNEXE.4 : Situation des forêts classées de la région de Fatick en 2014 116
ANNEXE.5 : Répartition des infrastructures de pêche implantées dans la région de la région de Fatick en 2014 117
ANNEXE.6 : Répartition des infrastructures de pêche implantées dans la région de la région de Fatick en 2014 117

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick en 2014 25
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Fatick en année 2014 26
Graphique 4.1 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire 38
Graphique 4.2 : Répartition de la population âgée de 6 à 11 ans en 2014 (au lieu de mettre hommes et femmes, on peut mettre plutôt garçons et filles) 41
Graphique 4.4 : Taux d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe (%) 56
Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2014 65
Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2014 67
Graphique 6.2: Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe de la région de Fatick en 2013 70
Graphique 7.1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Fatick selon la classe d'âges en 2014 . 72
Graphique 7.2 : Répartition des mineurs selon la nature des infractions 76
Graphique 10.1 Exportations en quantité et en valeur des produits halieutiques selon la destination 93

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDEPS : Centre de Développement Populaire et Sportif

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CESCOFI : Comité Départementale pour la Scolarisation des Filles

CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin

CPN : Consultation Prénatale

CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin

CS : Centre de Santé

CSS : Caisse de Sécurité Sociale

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

DRSSFD : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EDS-MICS : Enquête Démographie et de Santé à Indicateurs Multiples

EFI : Ecole de Formation d'Instituteur

EQPT : Education Qualité Pour Tous

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IDEN : Inspection Départementale de l'Enseignement

IEC : Information, Education et Communication

IRTSS : Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale

MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

OCB : Organisation Communautaire de Base

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PAQUET-EF : Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation

PDEF : Programme de Développement de l'Education et de la Formation

PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire

PNDL : Programme National de Développement Local

PROGED : Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés

PS : Poste de Santé

REGEFOR : Recherche et Gestion Forestière

RGPHAE : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de de l'Elevage

SA : Société Anonyme

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SDE : Sénégalaise Des Eaux

SFE : Sage-femme d'Etat

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

TAMA : Taux d'Accroissement Moyen Annuel

TAP : Taux d'Achèvement Primaire

TBPS : Taux Brut de Prés-scolarisation

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire

TSO : Technicien Supérieur en Odontologie

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD), figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2014, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette édition de l'année 2014 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Ababacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

Le profil de la population de la région de Fatick met en évidence des enjeux démographiques importants. La croissance démographique reste encore assez élevée. Les caractéristiques de la population sont marquées par une forte disparité géographique, une ruralité importante et l'extrême jeunesse de la population. La population résidente de la région de Fatick est à majorité rurale avec 85% contre 15% de citadins. On relève d'importantes disparités dans la répartition de cette population selon le département. En effet, plus de 86,6% de la population résident dans les départements de Fatick et de Foundiougne et seulement 13,4% résident dans le département de Gossas. Le département de Fatick qui abrite la capitale régionale compte 47,5% de cette population résidente. La densité moyenne régionale est de 110 habitants au Km².

Fatick reste dominée, comme la plupart des régions de l'intérieur du pays, par une espèce de morosité économique caractérisée par une timidité des activités économiques. Celles-ci restent d'ailleurs dominées par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités, notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé) et reste pratiquée par 98,5% des ménages au niveau régional (contre 60,6% des ménages au niveau national). Cependant, une bonne partie des terres sont salées (tannes) et sont par conséquent impropres à la culture. Ces terres qui représentent 27% de la superficie régionale, constituent une contrainte majeure pour le développement du sous-secteur.

L'élevage est de type sylvo-pastorale, pratiquée par 67,7% des ménages au niveau régional (contre 28,2% des ménages au niveau national). La réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées constitue un handicap majeur pour le développement du sous-secteur. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises appuyées par les ONG, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes. Elle est pratiquée par 4,2% des ménages au niveau régional (contre 1,0% des ménages au niveau national). Elle est à la fois maritime et fluvio-lagunaire avec une large zone deltaïque présentant un front d'environ 70 km. La façade maritime est marquée par un plateau continental regorgeant d'importants stocks de poissons, crustacés et mollusques.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et ''bolongs''[1], les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques.

[1] Bolong = mot mandingue signifiant cours d'eau

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers. En 2014, le nombre d`inscrits à la chambre des métiers s'élève à 5531 artisans. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. On note cependant l'existence en 2014 de 19 marchés hebdomadaires (loumas) et 16 marchés permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

Le transport routier s'organise autour des gares routières qui existent dans presque chaque commune. Le transport urbain par taxi se développe timidement dans la commune de Fatick et celui des vélos taxis prend de l'envergure au niveau de toutes les communes. La plupart des routes reliant les Communautés rurales des chefs-lieux de départements sont défectueuses. Cet enclavement constitue un handicap pour le développement économique de la région.

En ce qui concerne **les services sociaux de base**, la région de Fatick a enregistré plusieurs efforts même si dans certains domaines, il reste encore beaucoup à faire. Par rapport à **la santé,** la région vient de disposer d'un hôpital Régional. Elle compte selon les statistiques de 2014, 7 Centres de santé, 90 Postes de santé publics, 152 Cases de santé, 1 centre de médecine traditionnelle, 1 Centre de santé mentale, 1 village psychiatrique et 1 Brigade régionale d'hygiène.

Dans le secteur de **l'éducation,** la région compte 109 structures de prise en charge de la petite enfance (maternelle, cases des tout-petits, garderies), 655 écoles d'enseignement élémentaire, 133 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), 38 établissements d'enseignement secondaire général, dont 29 établissements disposant du moyen et du secondaire et 5 pour le $2^{éme}$ cycle et 7 Centres de formation professionnelle. La région de Fatick a un taux d'analphabétisme de l'ordre de 51,1% selon le RGPHAE-2013. Il est plus élevé chez les femmes (58,3%) que chez les hommes (43,4%).

L'approvisionnement en eau de la population continue de poser un problème. Non seulement l'eau est en quantité insuffisante, mais elle n'est pas de très bonne qualité (présence notoire du fluor). Les forages et puits sont en nombre insuffisants et mal répartis dans la région.

L'assainissement est modeste dans la région. Il faut souligner que la Commune de Fatick, avec le programme spécial indépendance 2005, a pu bénéficier d'un réseau d'évacuation d'eaux fluviales. Dans les autres localités comme les communes de Foundiougne et Gossas, ce réseau est insuffisant et parfois non fonctionnel pour faire face aux inondations.

INTRODUCTION GENERALE

La Situation Economique et Sociale (SES) de la région de Fatick, élaborée chaque année par le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) figure en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elle constitue d'importants instruments de planification du développement économique et social régional, servant également un outil d'aide à la décision aux niveaux régional et local. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité l. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. DONNEES PHYSIQUES

La région baigne dans un environnement naturel caractérisé par un climat de type tropical soudanien, marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahélienne. Elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick.

Au cours des deux dernières années (2013 – 2014), **les températures** minimales ont oscillé entre un peu moins de 20,6° C et un peu plus de 21,1° C alors que les températures maximales se situaient entre 35,8° C et près de 36,8° C. L'**ensoleillement** tournait autour de 7 heures par jour. Les principaux **vents** qui balaient la région sont : Le Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord–Est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre.

Les **ressources pédologiques** font état de 3 à 4 types de sol qui varient selon les zones écologiques : les sols ferrugineux tropicaux (Dior et Deck), les sols hydro morphes des vallées, les sols halo morphes (sols salins, « tanne ») et les sols des mangroves observés dans les îles et les estuaires.

Les **ressources en eau** de la région sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing-Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Eocène et du continental terminal.

Le **couvert végétal** est constitué de quatre (04) grandes formations végétales et d'un (01) domaine forestier riche de quatorze (14) forêts classées en 2014 d'une superficie totale de 87 577 ha, soit un taux de classement de 13%. L'essentiel des formations forestières reste concentré dans le département de Foundiougne et un peu au sud du département de Fatick (Fimela et Tattaguine). **Le potentiel phonique** est composé de faune terrestre (phacochère, céphalophes de Grimm, hyène tacheté, singe vert, etc..), de l'avifaune sédentaire (tourterelles, pigeon vert, pintade Francolin etc.) et de celle migratrice (oie de Gambie, ibis sacré, flamants roses, canards etc.).

Aspects physiques de la région de Fatick

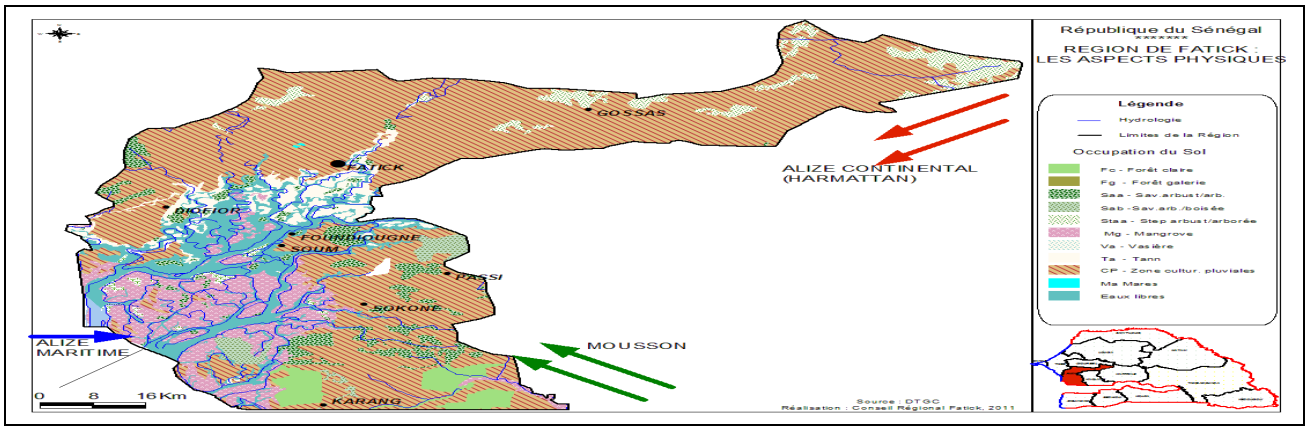

Source : *Conseil Régional de Fatick*

I.2. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

La région de Fatick correspond historiquement au royaume du Sine et à une partie du Saloum. Après l'indépendance, Fatick était une entité de la région du Sine-Saloum. En 1984, la région est créée par la loi 84-22 du 22 février, consacrant la division de la région du Sine-Saloum en deux entités régionales (Kaolack et Fatick), elle a subi un nouveau découpage administratif introduit par la loi n°2008-14 du 18 mars 2008 et couvre une superficie estimée à 6685 km² en 2009 (contre 7535 Km² avant découpage).

I.3. RELIEF ET TYPES DE SOL

La région de Fatick est couverte par une grande plaine dont la monotonie est rompue dans sa partie Nord par les deux vallées du Sine et du Car-Car, et au sud par la vallée de Djikoye. A l'Ouest, la vallée de Thiakor se prolonge jusqu'en amont de Faoye.

I.4. VEGETATION ET FAUNE

La région de Fatick dispose d'un domaine forestier composé de 14 forêts classées couvrant une superficie de 87 577 ha, soit un taux de classement de 13%. L'essentiel des formations forestières reste concentré dans le département de Foundiougne et un peu au sud du département de Fatick (Fimela et Tattaguine). Cette végétation est aujourd'hui menacée par la conjonction de plusieurs facteurs tels que les feux de brousse, les défrichements et les coupes abusives. C'est également une région marquée par l'existence d'une faune abondante et variée (faune terrestre, avifaune sédentaire, avifaune migratrice) à cause de la présence de zones humides dans la partie sud-est avec de nombreux massifs forestiers, notamment le Parc National du Delta du Saloum (PNDS) et une importante mangrove, constituant des zones d'habitat et de refuge pour cette faune.

I.5. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.5.1. TEMPERATURE ET HUMIDITE

La région de Fatick connait deux (02) saisons climatiques marquantes :

- Une saison sèche qui dure neuf mois, allant de mi-octobre à mi-juin, avec une période de fraîcheur de novembre à mars ;
- Une saison des pluies qui dure 3 mois, allant de mi-juin à mi-octobre.

I.5.2. PLUVIOMETRIE ET HYDROGRAPHIE

La pluviométrie est variable d'une année à une autre. Les quantités d'eau évoluent d'année en année. En 2014, le cumul des quantités d'eau de pluie du département de Gossas est de **620,3mm en 25 jours** ; celui de Foundiougne, il est de **550,8**[2]mm en 37 jours et enfin celui de Fatick est estimé à **884**,**9** mm en 45 jours.

Le réseau hydrographique relativement dense comprend principalement :

- Les fleuves Sine (30km), Saloum (120km) et les bolongs :
- Le Diombos et le Bandiala, le Soundougou et le Nianning.

La façade maritime est longue de 65 km.

- Les ressources en eau souterraine sont caractérisées par des aquifères salés surtout la nappe mæstrichtienne et du paléocène, l'éocène n'étant pas productif dans la région.

I.5.3. CLIMAT

Il est de type tropical soudanien marqué d'une part par une variante sahélo-soudanienne dans les départements de Fatick et Gossas et d'autres part par la variante soudano-guinéenne dans le département de Foundiougne où les conditions sont plus favorables. Il faut cependant noter que les zones côtières sont fortement influencées par le climat maritime.

Les précipitations dont l'irrégularité et la faiblesse décrivent un gradient nord sud, oscillent entre les isohyètes 400 et 800 mm.

I.5.4. VENTS

La région de Fatick est sous les influences de trois (03) types de vents :

- les alizés maritimes qui soufflent de novembre à mars, contribuent très largement au rafraîchissement des températures durant cette période. Ces masses d'air se

[2] Ce cumul n'est pas très significatif compte tenu du fait que les précipitations varient énormément dans le département. Par ex on note 956,1mm à NAT ; KSG 925,3mm et 855,5mm à Niodior

déplacent généralement à des vitesses allant de 2 à 4,8 mètres/seconde (m/s) et sont de direction Nord et Nord-Ouest.

- les alizés continentaux ou Harmattan qui sont actifs d'avril à juin, se caractérisent par des vents chauds et secs, transportant régulièrement des nuages de poussières qui envahissent l'atmosphère et recouvrent tous les espaces traversés d'un dépôt de sable fin.
- les vents de mousson, qui souffre de direction Ouest avec des vitesses moyennes qui sont comprises entre 0,8 et 2,8 m/s. Issus de l'anticyclone de Sainte Hélène, les vents sont à l'origine des précipitations d'hivernage.

I.6. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Les ressources en eau de la région sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing-Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Eocène et du continental terminal.

I.7. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Fatick est née de la partition de l'ex-région du Sine Saloum en 1984, elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par la région de Diourbel, au Nord-Ouest par la région de Thiès, au Sud par la Gambie. Elle compte trois (03) départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), neuf (09) arrondissements (Ndiob, Fimela, Niakhar, Tattaguine, Djilor, Niodior,Toubacouta, Colobane, Ouadiour), et quarante (40) communes depuis l'entrée en vigueur de l'acte III de la décentralisation qui a consacré la communalisation intégrale. Elle couvre une superficie de 6.685 km², soit 3,7% du territoire national.

Organisation administrative de la région de Fatick

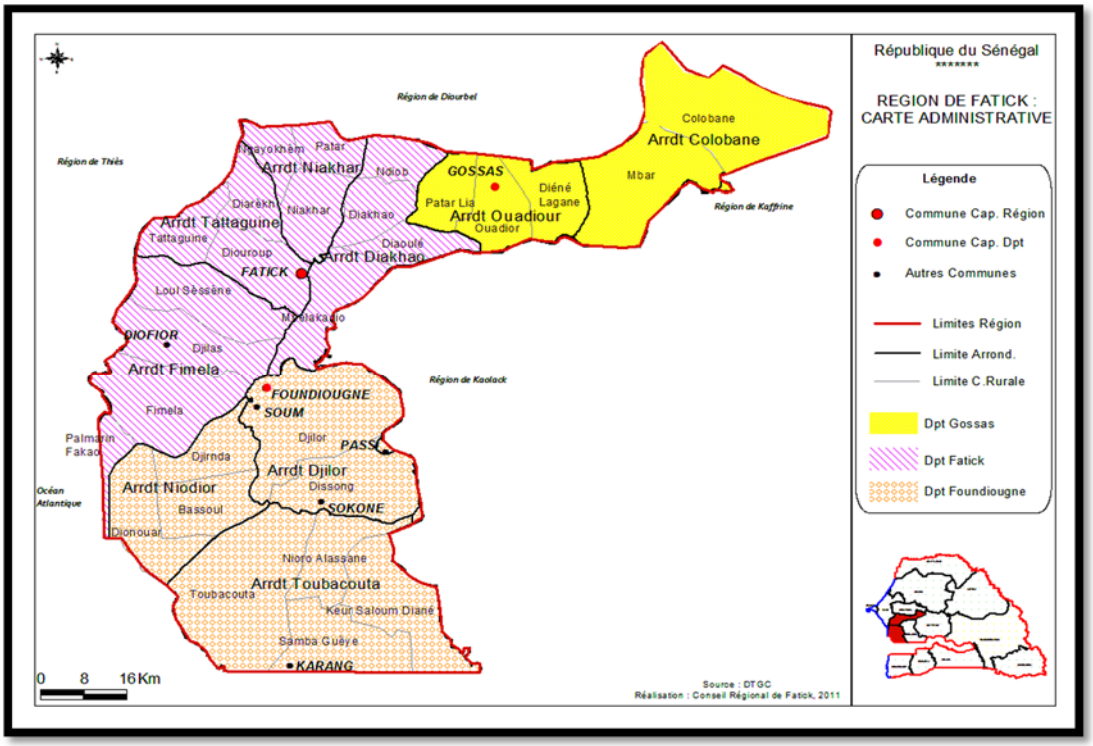

I.8. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'activité économique de la région reste dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé). Cependant, une bonne partie des terres est salée (tannes) et est par conséquent impropres à la culture. Ces terres qui représentent 33,6% de la superficie régionale, constitue une contrainte majeure pour le développement du sous-secteur.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais, la réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées est un handicap majeur. Cependant avec la création de GIE et d'associations villageoises appuyées par les ONG, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes. Elle est à

la fois maritime et fluvio-lagunaire avec une large zone deltaïque présentant un front d'environ 70 km. La façade maritime est marquée par un plateau continental regorgeant d'importants stocks de poissons, crustacés et mollusques.

Les potentialités de la zone portent sur un vaste réseau hydrographique bordé d'une importante forêt de mangrove et une diversité biologique (ichtyofaune et flore). Il faut également souligner l'existence d'un encadrement technique à renforcer de la part de l'administration et d'ONG, la disponibilité de quelques partenaires au développement intervenant dans la pêche durable surtout dans le Delta du Saloum et le savoir-faire traditionnel susceptible d'être perfectionné ont joué un rôle important pour le développement de la pêche dans la région de Fatick.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et ''bolongs'', les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques.

Le tissu des **entreprises industrielles** est faible au niveau de la région. Les quelques-unes qui y sont installées, s'occupent de la transformation des produits de la pêche, des produits agricoles et du traitement du sel.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers. La région dispose un village artisanal. En 2014, le nombre d`inscrits à la chambre des métiers s'élève à 5531 artisans contre 5 477 soit un taux de régression annuel de 0,99%. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur. Les producteurs tentent d'ailleurs de s'organiser autour des groupements et ont pu bénéficier de l'appui de l'UNICEF en équipements.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. Cependant, il existe en 2014 19 marchés hebdomadaires (loumas) et 16 marchés permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

Le transport routier s'organise autour des gares routières qui existent dans presque chaque commune. Le transport urbain par taxi se développe timidement dans la commune de Fatick et celui des vélos taxis prend de l'envergure au niveau de toutes les communes. En outre, le transport entre les communes reste toujours la problématique de la région au moment où la plupart des routes reliant les Communautés rurales des chefs-lieux de départements sont en bon état. On note également que dans les zones insulaires, le problème de déplacement constitue un

handicap majeur pour le développement économique et l'inter-connection entre ces localités. Cependant, avec le programme « Fatick 2005 », la région s'est dotée de nouvelles routes avec l'achèvement des travaux de bitumage de l'axe Fatick-Niakhar-Bambey précédé par l'axe Fatick-Diakhao-Gossas achevé depuis 2008. Dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) de 2007, il est prévu l'entretien courant de routes revêtues et de routes non revêtues.

Quant au **transport fluviomaritime**, c'est le Bac de Foundiougne et le transport piroguier des personnes et des biens qui constituent le principal trafic dans la région. Ce transport s'effectue dans les bras de mer, les bolongs et en mer, entre les différentes îles et les localités de Kaolack, Mbour et certaines localités de la république de Gambie. Un programme d'acquisition d'un Bac de 60 tonnes pour Ndangane et d'un Ferry de 60 tonnes est encours.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

II.1. INTRODUCTION

La connaissance des tendances démographiques est essentielle à la mise en place de politiques et programmes de développement. Dans le contexte actuel de la décentralisation, les indicateurs démographiques permettent non seulement de mesurer l'ampleur des défis qui s'imposent au Gouvernement et aux collectivités locales. Toutefois, ils constituent également de véritables outils d'aide à la décision.
Ce présent chapitre se propose d'étudier l'état, la structure et la répartition spatiale de la population de la région de Fatick.

II.2. ETAT ET STRUCTUREDE LA POPULATION

II.2.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

La population de la région de Fatick est de 737480 habitants en 2014. Cette population s'établissait en 2013 à 714 389 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,2% entre 2013-2014.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Fatick entre 1976 et l'année 2014

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014
Population résidente	408 657	509 702	615 558	714 389	737480
Taux d'accroissement en %		1,9	1,4	1,3	3,2

***Source**: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013*

Avec 408 657 habitants en 1976, la population de la région de Fatick est passée à 509 702 habitants en 1988, puis à 615 558 habitants en 2002Structure par âge et par sexe

II.2.1.1. Analyse de la pyramide des âges

L'âge est la variable centrale de l'étude de l'état et du mouvement de la population. Dans l'analyse des données démographiques, l'âge permet de constituer des sous populations homogènes qui présentent un intérêt particulier dans l'examen des questions de population, de genre, de santé de la reproduction, de droits humains et de développement.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick en 2014

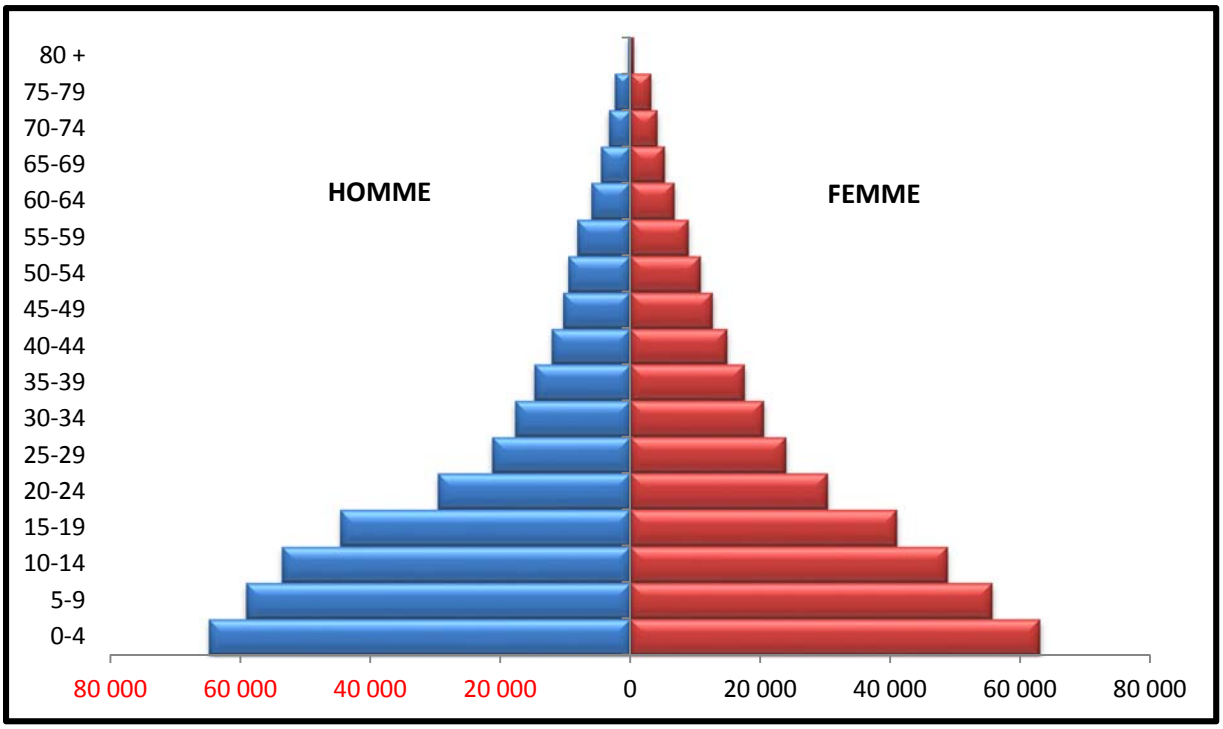

***Source**: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013*

En termes de structure par âge, la population de la région de Fatick se caractérise par une extrême jeunesse. L'allure de la pyramide renvoie à la structure typique des populations à fécondité et mortalité élevées.

En effet, plus de la moitié de la population de la région de Fatick a moins de 15 ans, l'âge médian est de 16 ans chez les femmes et 16 ans chez les hommes. En ce qui concerne la structure par grands groupes d'âge de la population, les enfants âgés moins de 15 ans représentent 49,3% et le sommet effilé de la population de 65 ans ou plus représente 4%.

Cette structure pyramidale caractéristique des pays en voie de développement révèle un coefficient de dépendance très élevé. Ce dernier influe sur le contexte global dans lequel s'applique la politique sociale. Ce taux qui correspond au rapport entre la population active (15-64 ans révolue) et celle composée des moins de 15 ans et des 65 ans et plus s'établit à 94,2%.

Par ailleurs, il est observé à la naissance en moyenne 104 garçons pour 100 filles. Ceci traduit que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 20 ans. Ce déséquilibre s'accentue jusqu'à plus de 80 ans, traduisant ainsi une surmortalité des hommes par rapport aux femmes à ces âges.

Toutefois, la population reste caractérisée par sa jeunesse qui peut être considérée comme un bonus démographique à utiliser au mieux dans les efforts de développement. Mais il accroîtra la pression sur l'environnement et les services sociaux

de base (santé et éducation) et entraînera une intensification des mouvements migratoires au sein du pays et même vers les autres pays du reste du monde.

II.2.1.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité permet de saisir le poids numérique des hommes par rapport aux femmes. Il donne une indication de la concordance de l'effectif entre les sexes. Le rapport de masculinité dans une population ou un groupe d'âges, est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Fatick en année 2014

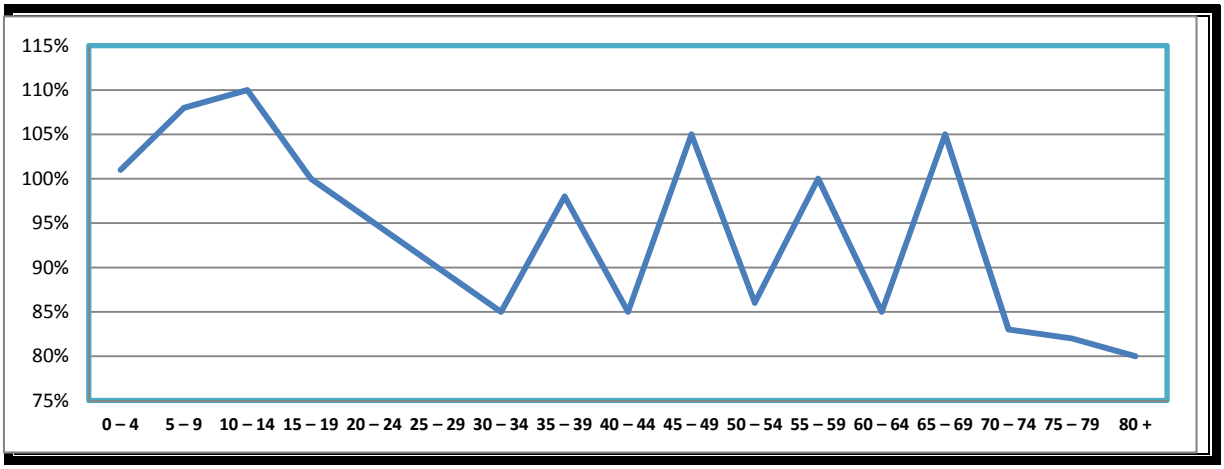

***Source**: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013*

La répartition de la population par sexe montre une supériorité numérique des femmes par rapport aux hommes au niveau de la région de Fatick avec un rapport de masculinité de 99%. Cependant, selon le groupe d'âge considéré, il est noté des variations importantes du rapport de masculinité. Cette supériorité numérique est notamment visible entre 20 et 60 ans, la population en âge de travailler résidente dans la région étant à dominante féminine. Cette prédominance des femmes parmi la population en âge de travailler pourrait résulter d'une émigration massive des hommes.

II.2.2. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.2.2.1. Répartition spatiale.

En 2014, la région de Fatick compte 737 480 habitants, soit 372 330 femmes et 365 150 hommes. Il est relevé d'importantes disparités dans la répartition de cette population selon le milieu de résidence. En effet, prêt de 85% de la population résident dans le milieu rural.

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Fatick selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2014

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Fatick	22103	23306	45409	151431	153364	304795	173534	176670	350204
FOUNDIOUGNE	27187	28357	55544	114543	118380	232923	141730	146737	288467
GOSSAS	6162	6946	13108	43724	41977	85701	49886	48923	98809
Région	55452	58609	114061	309698	313721	623419	365150	372330	737480

***Source**: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013*

II.2.2.2. Densités de population

La densité permet de montrer le déséquilibre existant dans la répartition géographique de la population sur le territoire régional.

En 2014, la région de Fatick enregistre une densité de 110 habitants au kilomètre carré. Cette dernière est inégalement répartie dans l'espace administratif.

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Fatick selon le département en 2014

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité ($hbts/km^2$)
FATICK	2646	350204	132
FOUNDIOUGNE	2959	288467	97
GOSSAS	1080	98809	91
Région	6685	737480	110

***Source**: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013*

Le département de Fatick se démarque de loin des autres avec une densité de 132 habitants au km². Sa population est de 350204 habitants en 2014, soit près du quart de la population totale (47,5%) sur une superficie représentant 39,6% de celle de la région. Par contre, Foundiougne qui représente le département le plus vaste de la région (44,3% de la superficie régionale), ne compte que 39,1% de la population de Fatick, soit une densité de 97 habitants au km². Enfin, le département de Gossas est le département le moins dense de la région, il concentre seulement 16,2% du territoire régional avec une densité faible de 91 habitants par km².

Carte 2-1: Densités de population de la région de Fatick selon le département en 2014

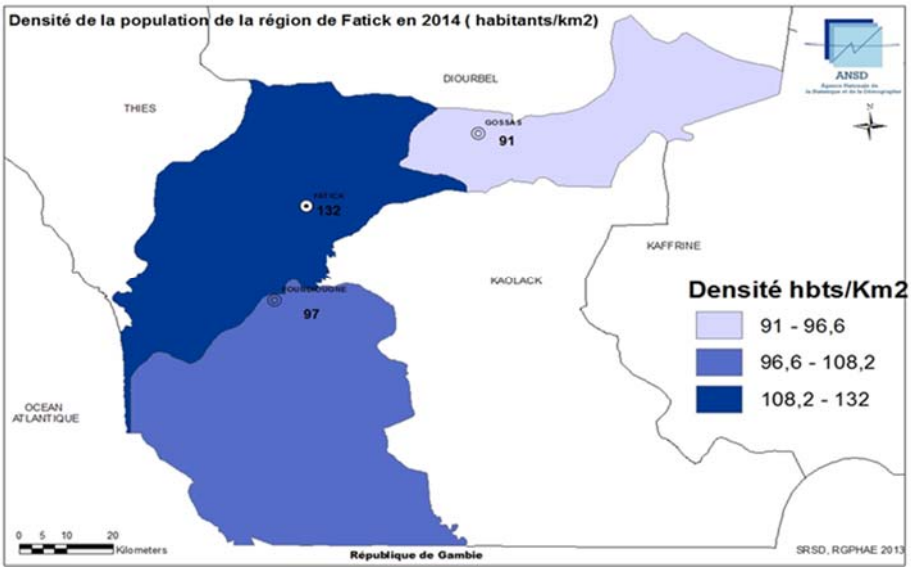

CONCLUSION

Le profil de la population de la région de Fatick met en évidence des enjeux démographiques importants. La croissance démographique reste encore assez élevée. Les caractéristiques de la population sont marquées par une forte disparité géographique, une ruralité importante et l'extrême jeunesse de la population. Cette situation démographique constitue à la fois un atout pour le pays et comporte aussi des problèmes de développement : un atout en termes d'élargissement du marché national de consommation des biens et services et des problèmes de développement en termes de demande sociale à satisfaire (santé, éducation, emploi, protection sociale, etc.).

Compte tenu de ces constats, il est important que des sujets d'études ciblées soient développés pour répondre aux préoccupations du gouvernement en matière de développement et de protection sociale.

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

III.1. INTRODUCTION

La région de Fatick, malgré les progrès enregistrés ces dernières années dans le domaine de l'habit, connait toujours un important retard dans le domaine de l'urbanisation, notamment en matière de construction. En effet le degré d'urbanisation et le type d'habitat constituent des facteurs déterminants pour apprécier le cadre de vie d'une localité donnée. Ils constituent également des indicateurs importants de développement pour une région. Ce chapitre tentera de dresser la situation au niveau des secteurs de l'urbanisme et de l'habitat.

III.2. . URBANISATION

III.2.1. REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE

La population régionale est essentiellement rurale. Elle s'établit en 2014 à 617277 habitants contre 603 900 habitants en 2013, soit une hausse de 2,2% entre ces deux dernières années. La population urbaine de la région s'élève à 120210 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16,3 %. Cette population urbaine, qui réside dans les 9 communes de la région (Fatick, Diofior, Diakhao, Foundiougne, Passy, Sokone, Soum, Karang Poste et Gossas), est essentiellement localisée dans les départements de Foundiougne et de Fatick (53 805 et 43 986 habitants respectivement). Le département de Foundiougne concentre la majorité de la population vivant en milieu urbain (7,5% des 15,5 %) contre 6,2% et 1,8% respectivement dans les départements de Fatick et de Gossas. La population rurale est concentrée en majorité dans le département de Fatick où elle représente 48,9%.

Tableau 3.4 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe

Nom Localité	2014		
	Homme	Femme	Ensemble
REGION FATICK	**365357**	**372130**	**737487**
ZONE URBAINE	59553	60657	120210
ZONE RURALE	305804	311473	617277
DEPARTEMENT FATICK	**173534**	**176671**	**350205**
COM. DIAKHAO	2060	2481	4541
COM. DIOFIOR	5598	6080	11678
COM. FATICK	14445	14745	29190
ARRONDISSEMENT NDIOB	**35367**	**35787**	**71153**
CR. DIAOULE	6340	6652	12994
CR. MBELACADIAO	8285	8416	16701
CR. NDIOB	9807	9836	19643
CR. THIARE NDIALGUI	10935	10882	21816

Nom Localité	2014		
	Homme	Femme	Ensemble
ARRONDISSEMENT FIMELA	**34182**	**32501**	**66683**
CR. FIMELA	12941	13103	26044
CR. LOUL-SESSENE	10660	10337	20998
CR. PALMARIN FACAO	5448	4177	9624
CR. DJILASSE	5133	4883	10017
ARONDISSEMENT NIAKHAR	**39159**	**41139**	**80299**
CR. NGAYOKHEME	11912	12876	24788
CR. NIAKHAR	14356	15112	29468
CR. PATAR	12890	13151	26042
ARONDISSEMENT TATTAGUINE	42723	43939	86662
CR. DIARERE	15222	15993	31216
CR. DIOUROUP	11682	12282	23963
CR. TATTAGUINE	15820	15664	31485
DEPARTEMENT FOUNDIOUGNE	**141732**	**146737**	**288470**
COM. FOUNDIOUGNE	3544	3498	7042
COM. KARANG POSTE	7985	7112	15097
COM. PASSY	6058	6920	12978
COM. SOKONE	7159	8062	15221
COM. SOUM	2441	2765	5206
ARONDISSEMENT DJILOR	**40114**	**41577**	**81691**
CR. DJILOR	10242	10128	20370
CR. DIOSSONG	11755	12361	24116
CR. DIAGANE BARKA	4857	5221	10079
CR. MBAM	5049	5234	10283
CR. NIASSENE	8210	8632	16842
ARONDISSEMENT NIODIOR	**14470**	**15331**	**29801**
CR. BASSOUL	4481	4755	9236
CR. DIONEWAR	5627	6011	11638
CR. DJIRNDA	4362	4566	8929
ARONDISSEMENT TOUBACOUTA	**59961**	**61472**	**121433**
CR. KEUR S.DIANE	13670	13909	27579
CR. KEUR SAMBA GUEYE	11990	12293	24283
CR. NIORO ALASSANE TALL	16216	17267	33484
CR. TOUBACOUTA	18084	18003	36087
DEPARTEMENT GOSSAS	**49885**	**48924**	**98809**
COM GOSSAS	6162	6946	13108
ARONDISSEMENT COLOBANE	**24126**	**22960**	**47086**
CR. COLOBANE	9576	9326	18902
CR. MBAR	14550	13634	28184
ARONDISSEMENT OUADIOUR	19598	19018	38615
CR. NDIENE LAGANE	6164	6085	12250
CR. OUADIOUR	5647	5519	11166
CR. PATAR LIA	7787	7413	15200

***Source**: ANSD – SRSD/FK – RGPHAE 2013*

III.2.2. CONSTRUCTION

Pour les permis de construire, le Service Régional de l'Urbanisme de Fatick a enregistré 171 dossiers de demande d'autorisation de construire en 2014. Parmi ces dossiers, 155, soit 96,4% ont été autorisés. Ceci montre que les populations n'accordent pas

d'importance aux normes de constructions, eu égard aux nombreux chantiers exécutés dans la région de Fatick.

Le nombre de demande, qui était de 146 dossiers en 2013, a subi une hausse de 17,1% en 2014.

Selon le département, Fatick concentre la plus importante demande avec 62,6% des dossiers enregistrés. Il est suivi par Foundiougne avec 22,8% et Gossas qui enregistre un nombre réduit de demande avec 14,6%.

Tableau 3.5 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
Fatick	2013	97	86
	2014	107	101
	Variation %	10,3	17,4
Foundiougne	2013	32	24
	2014	39	33
	Variation %	21,9	37,5
Gossas	2013	17	16
	2014	25	21
	Variation %	47,1	31,3
Région	2013	46	126
	2014	171	155
	Variation %	17,1	23

***Source**:* Service Régional d'Urbanisme de Fatick

III.3. HABITAT

Les caractéristiques des logements reflètent en partie les niveaux de vie des populations.

Au niveau de la région de Fatick, plus de la moitié des ménages vivent principalement dans des maisons basses (62,1%). Outre ce principal type de logement, 35,36% des ménages vivent dans des cases. Les immeubles à appartement représentent 0,13% des logements utilisés par les ménages de la région.

Tableau 3.6 : Répartition des ménages selon la densité du logement par région de résidence en 2013

Type de logement	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Autre	0,17	0,33	0,21	0,23
Case	36,33	25,94	57,84	35,36
Baraque	0,76	1,44	0,86	1,02
Maison basse	61,47	71,03	39,89	62,13
Maison à étage	1,19	1,22	0,69	1,13
Immeuble à Appartement	0,09	0,03	0,53	0,13
Total	100	100	100	100

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Le département de Foundiougne présente une situation assez particulière avec 71,03% des ménages qui vivent dans des maisons basses, 25,9% dans des cases et 1,22% dans des maisons à étage. Alors que, le département de Fatick, les types de logement se répartissaient comme suit : 61,47% des ménages vivaient dans des maisons basses, 36,33% dans des cases, 1,19% dans des maisons à étage, 0,76% dans des baraques et seulement 0,09% dans des immeubles à appartement. Par contre, au niveau du département de Gossas, 57,84% des ménages vivent encore dans des cases, 0,86% dans des baraques et seulement 0,69% habitent dans des maisons à étage.

Dans la région de Fatick, la propriété ou la copropriétaire est le statut d'occupation prédominant (91,0% des ménages). Par contre, la location, peu fréquente, ne concerne que 5,17% des ménages de la région. Enfin, 3,3% des ménages sont logés par d'autres ménages (parents, colocation, employeurs).

Selon l'espace géographique de la région, on note que les ménages propriétaires sont plus fréquents dans les départements de Gossas (87,5%) et de Fatick (85,9%) et dans une moindre mesure dans le département de Foundiougne (82,3%).

Tableau 3.7 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation par département

Statut d'occupation	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Propriétaire	85,9	82,31	87,53	84,8
Co propriétaire	5,12	7,1	7,92	6,21
Locataire	5,09	6,38	2,15	5,17
Co locataire	0,61	0,66	0,38	0,59
Location vente	0,07	0,01	0	0,04
Logé par employeur	0,66	0,59	0,75	0,65
Logé par les parents/amis	2,18	2,24	0,92	2,04
Autre	0,38	0,72	0,35	0,5
Total	100	100	100	100

Source: ANSD. RGPHAE 2013

Dans la région de Fatick, l'auto construction est le mode d'acquisition prédominant (91,37% des ménages propriétaires), il est suivi de l'héritage (6,58%), les autres formes d'acquisition (1,39%), le recours à un promoteur immobilier (0,29%) et les coopératives d'habitat (0,37%).

Tableau 3.8 : Répartition des ménages selon le mode d'acquisition du logement par département

Mode d'acquisition du logement	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	Ensemble
Auto construction	92,1	91,26	88,95	91,37
Promoteur immobilier	0,45	0,16	0,09	0,29
Coopérative d''habitat	0,41	0,36	0,23	0,37
Héritage	5,58	6,82	9,65	6,58
Autre	1,47	1,41	1,08	1,39
Total	100	100	100	100

Source: ANSD. RGPHAE 2013

CONCLUSION

La région de Fatick accuse un important retard dans le domaine de l'urbanisation, notamment en matière de construction. Cette situation se traduit par la faiblesse des autorisations de construire délivrées par le service régional de l'Urbanisme. Cela montre également qu'une bonne partie de la population serait enclin à construire sans autorisation. Aussi, les services compétents devraient faire le contrôle nécessaire et appliquer la réglementation afin de les en dissuader. Par ailleurs, le manque de dynamisme du secteur de l'habitat est certainement dû au statut de pauvreté d'une bonne frange de la population, davantage soucieuse de nourrir leur ménage plutôt que de construire.

Chapitre IV : EDUCATION

IV.1. INTRODUCTION

L'éducation joue un rôle essentiel dans le développement économique et social en ce sens qu'elle fournit des ressources humaines qualifiées capables de répondre aux exigences du développement.

La région de Fatick est caractérisée par sa jeunesse de la population qui accroît considérablement la demande potentielle en éducation.

Après dix ans de mise en œuvre du PDEF, le système éducatif reste confronté à des problèmes d'efficacité et d'efficience. C'est ainsi, à l'instar du pays, la région de Fatick inscrit dans le cadre du Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET-EF). Cette nouvelle vision du développement de l'éducation et de la formation doit se traduire par le relèvement substantiel du niveau de scolarisation, l'amélioration des performances scolaires et de l'efficacité interne et externe du système éducatif, une plus grande équité dans l'accès aux services éducatifs et une meilleure gouvernance scolaire.
Le présent chapitre traite le développement intégré de la petite enfance, l'élémentaire, l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire général et la formation professionnelle et technique

IV.2. LA PETITE ENFANCE

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

Les structures d'accueil de la petite enfance dans la région de Fatick s'élèvent à 109 établissements en 2014 contre 104 en 2013, soit une progression annuelle de (4,8%). En 2014, la région compte 40 cases des tout-petits, soit 36,7% du réseau préscolaire, 34 garderies, 20 écoles maternelles, 11 classes Préparatoires élémentaires et 4 cases communautaires. L'offre d'éducation préscolaire reste dominée par les cases des tout-petits, les garderies d'enfants et les écoles maternelles, qui constituent les types de structures les plus anciens du réseau.
Les cases communautaires, les cases des tout-petits et les écoles maternelles ont enregistré respectivement une hausse de 33,3%, 2,6% et 66,7%. Par contre les garderies ont connu une baisse 12,8%.

Tableau 4.9 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Fatick	Foundiougne	Gossas	Ensemble
Case communautaire	2012/2013	0	1	2	3
	2013/2014	0	2	2	4
	Variation en %		100	0	33,3
Case des Tout-Petits	2012/2013	23	12	4	39
	2013/2014	23	13	4	40
	Variation en %	0	8,3	0	2,6
Ecole maternelle	2012/2013	7	2	3	12
	2013/2014	12	5	3	20
	Variation en %	71,4	150,0	0	66,7
Garderie	2012/2013	26	12	1	39
	2013/2014	23	10	1	34
	Variation en %	-11,5	-16,7	0,0	-12,8
Classe Prépa Elémentaire	2012/2013	8	3	0	11
	2013/2014	6	4	1	11
	Variation en %	-25,0	33,3		0,0
Total général	2012/2013	64	30	10	104
	2013/2014	64	34	11	109
	Variation en %	0,0	13,3	10	4,8

Source : Inspection d'académie de Fatick

La répartition de ces structures d'accueil suit pratiquement la répartition spatiale de la population. Ainsi, le département de Fatick abrite l'essentiel des réseaux des structures de prise en charge de la Petite Enfance, 64 écoles soit 58,7% des structures régionales contre 31,2% pour Foundiougne et 10,1% pour Gossas

Ainsi le coefficient de variation reste important pour toutes les structures. Cela dénote une faible dispersion du nombre de chaque structure autour de la moyenne régionale.

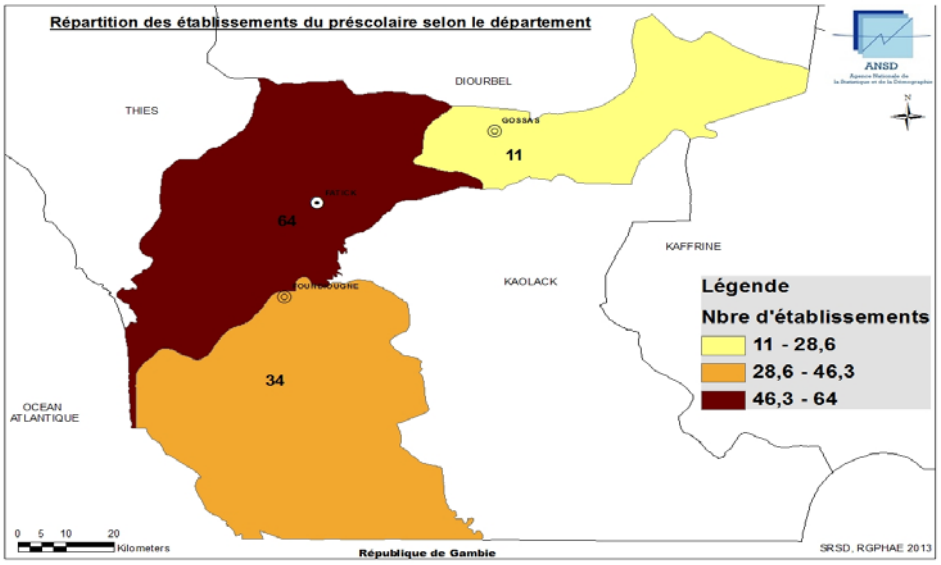

IV.2.2. LE PERSONNEL

En 2014, la région de Fatick compte 370 enseignants au préscolaire. Parmi eux, la gente féminine domine largement et se chiffre à 303 individus, soit 81,9% du personnel enseignant au préscolaire. Cette supériorité de la gente féminine s'explique par le fait que les femmes se sont plus disposées à s'occuper des enfants à bas âge. En effet, l'enseignement aux niveaux inférieurs notamment dans le préscolaire est fortement associé à la notion de soin qui se rapporte beaucoup plus aux femmes qu'aux hommes.

Tableau 4.10 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région
Case Communautaire	Femmes	0	1	4	5
	Hommes	0	0	1	1
	Ensemble	0	1	5	6
Case des Tout-Petits	Femmes	76	37	12	125
	Hommes	19	7	6	32
	Ensemble	95	44	18	157
Classe Prépa Elémentaire	Femmes	11	4	0	15
	Hommes	2	0	0	2
	Ensemble	13	4	0	17
Ecole Maternelle	Femmes	39	9	15	63
	Hommes	9	5	4	18
	Ensemble	48	14	19	81
Garderie Communautaire	Femmes	0	23	0	23
	Hommes	0	4	0	4
	Ensemble	0	27	0	27
Garderie Enfants	Femmes	52	18	2	72
	Hommes	5	5	0	10
	Ensemble	57	23	2	82
Total	Femmes	178	92	33	303
	Hommes	35	21	11	67
	Ensemble	213	113	44	370

Source : Inspection d'académie de Fatick

La répartition des enseignants selon le type d'établissement est proportionnelle à la fréquence des structures. En effet, l'essentiel du personnel enseignant se concentre au niveau des cases des tout-petits, avec une proportion de 42,4%. Il est suivi par les écoles maternelles avec 21,9%. Par contre, les cases communautaires, peu nombreux dans la région, enregistrent les plus faibles proportions d'enseignants dans le préscolaire.

Tableau 4.11 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région
Total	2012/2013	213	113	44	370
	2013/2014	231	139	47	417
	Variation en %	8,5	23,0	6,8	12,7

Source : Inspection d'académie de Fatick

S'agissant du diplôme académique, l'analyse des données ci-dessus montre une dominance des enseignants titulaires du Brevet de Fin d'Etudes Moyen (49,1%). Ils sont suivis par les enseignants sans diplôme (24,2%). Les enseignants titulaires du baccalauréat quant à eux sont au nombre de 48, soit 11,5% du personnel enseignant au préscolaire en 2014. Les enseignants titulaires du diplôme le plus élevé notamment le DEUG/BAC+2 et la licence ne représentent respectivement que 0,5% et 0,7%, soit 02 et 03 enseignants.

Tableau 4.12 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, le diplôme académique, par circonscription administrative

Circonscription administrative / Fonction	BAC	BFEM	CFEE	DEUG / BAC+2	Licence	Sans diplôme	Autre	Total
Fatick								
Directeur	6	26	3				1	36
Educateur " craie en main"	18	84	16	1	1	1	3	124
Assistant	1	5	4			4		14
Autre personnel administratif	1	3	11	0	0	41	1	57
Foundiougne								
Directeur	3	16	1		1			21
Educateur " craie en main"	9	43	7	1	1	4		65
Assistant	1	3	1			2		7
Autre personnel administratif	0	7	6	0	0	33	0	46
Gossas								
Directeur	1							1
Educateur " craie en main"	7	16	3					26
Assistant	1	2						3
Autre personnel administratif	0	0	1	0	0	16	0	17
Région								
Directeur	10	42	4	0	1	0	1	58
Educateur " craie en main"	34	143	26	2	2	5	3	215
Assistant	3	10	5	0	0	6	0	24
Autre personnel administratif	1	10	18	0	0	90	1	120

Source : Inspection d'académie de Fatick

Il convient de signaler qu'en plus de leurs diplômes académiques, les enseignants peuvent passer des formations donnant lieu à des diplômes professionnels. Au niveau du préscolaire, le personnel enseignant peut passer un Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) avec le niveau du BFEM ou un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) pour les titulaires du baccalauréat.

Tableau 4.13 : Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Autre	Total
Fatick	Non Public	1		76	5	82
	Public	6	48	94	1	149
	Total	7	48	170	6	231
Foundiougne	Non Public		3	53		56
	Public	9	26	48		83
	Total	9	29	101	0	139
Gossas	Non Public			16		16
	Public	5	11	15		31
	Total	5	11	31	0	47
Région	Non Public	1	3	145	5	78
	Public	20	85	157	1	125
	Total	21	88	302	6	417

Source : Inspection d'académie de Fatick

En 2014, le nombre d'enseignants du préscolaire titulaire du CEAP est de 88, soit 21,1%, alors que ceux titulaires du CAP représentent 5% du personnel. Cependant, les sans diplômés occupent la proportion la plus élevée avec 72,4% des enseignants.

IV.2.3. LES EFFECTIFS

Les effectifs scolaires sont passés de 3841 à 7925 enfants entre 2005 et 2014, soit un TAMA de 8,7%. Cette progression des effectifs, depuis 2005, est imputable, d'une part, à l'effort consenti dans la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation pour la réalisation des objectifs de l'Education Pour Tous (EPT) et d'autre part, aux stratégies mises en place pour la réalisation du PAQUET-EF. Cette tendance s'est confirmée entre 2013 et 2014 avec un taux d'accroissement de 4,1%.

Graphique 4.3 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire

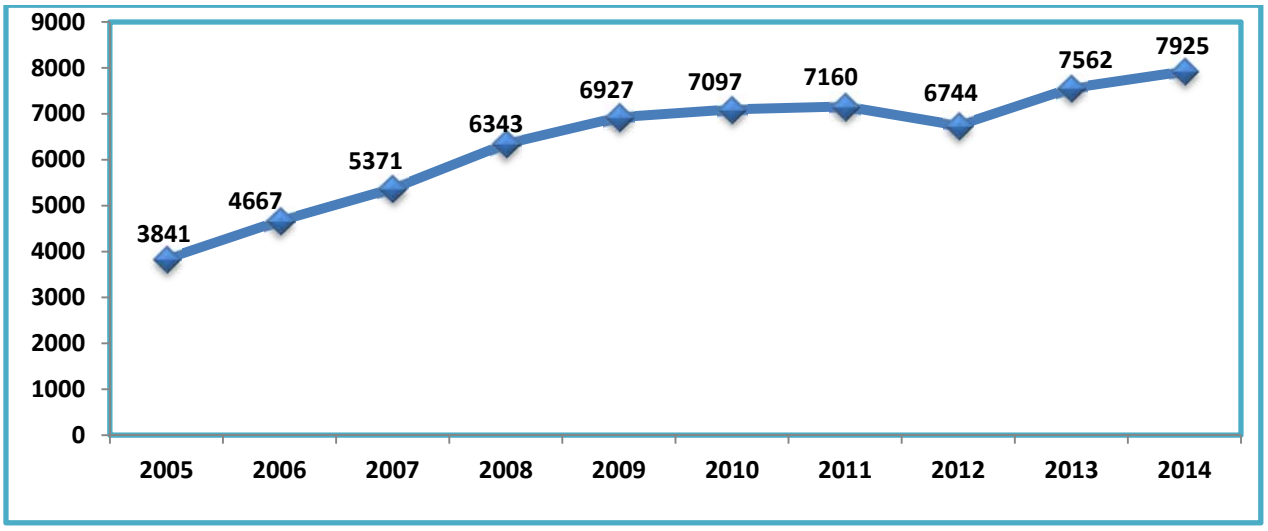

Source : Inspection d'académie de Fatick

Dans cet effectif, les 37,7% sont accueillis au niveau des écoles maternelles, 24,5% dans les garderies, 24,8% dans les cases des tout-petits, 8,2% dans les cases communautaires et 4,8% dans les classes maternelles.

Tableau 4.14 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région
Case communautaire	2012/2013		31	70	101
	2013/2014		98	53	151
	Variation en %		216,1	-24,3	49,5
Case des Tout-Petits	2012/2013	1618	732	449	2799
	2013/2014	1604	789	211	2604
	Variation en %	-0,9	7,8	-53,0	-7,0
Ecole maternelle	2012/2013	809	150	557	1516
	2013/2014	1160	369	338	1867
	Variation en %	43,4	146,0	-39,3	23,2
Garderie d'enfants	2012/2013	1724	923	26	2673
	2013/2014	2110	743	23	2876
	Variation en %	22,4	-19,5	-11,5	7,6
Classe Prépa Elémentaire	2012/2013	388	85		473
	2013/2014	277	115	35	427
	Variation en %	-28,6	35,3		-9,7
Total	2012/2013	4539	1921	1102	7562
	2013/2014	5151	2114	660	7925
	Variation en %	13,5	10,0	-40,1	4,8

Source : Inspection d'académie de Fatick

Le nombre d'enfants qui fréquentent les structures de prise en charge de la petite enfance de la région de Fatick se chiffrent à 7925 en 2014. Dans cet effectif, les 36,3% sont accueillis au niveau des garderies, 32,9% dans les cases des tout-petits, 23,6% dans les écoles maternelles, 5,4% dans les Classes prépa-élémentaires et 1,9% dans les cases communautaires. Toutefois, la case communautaire est inexistante dans le département de Fatick.

Tableau 4.15 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région	
					Nbre.	%
Case communautaire	Garçons		44	17	61	40,4
	Filles		54	36	90	59,6
	Ensemble		98	53	151	**1,9**

Type d'établissement	Sexe	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région	
					Nbre.	%
Case des Tout Petits	**Garçons**	728	401	86	1215	46,7
	Filles	876	388	125	1389	53,3
	Ensemble	1604	789	211	2604	**32,9**
Ecole maternelle	**Garçons**	557	175	160	892	47,8
	Filles	603	194	178	975	52,2
	Ensemble	1160	369	338	1867	**23,6**
Garderie d'enfants	**Garçons**	1015	366	11	1392	48,4
	Filles	1095	377	12	1484	51,6
	Ensemble	2110	743	23	2876	**36,3**
Classe Prépa Elémentaire	**Garçons**	135	60	18	213	49,9
	Filles	142	55	17	214	50,1
	Ensemble	277	115	35	427	**5,4**
Total général	**Garçons**	2435	1046	292	3773	**47,6**
	Filles	2716	1068	368	4152	**52,4**
	Ensemble	5151	2114	660	7925	**100**

Source : Inspection d'académie de Fatick

IV.2.4. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

La participation des enfants au système éducatif est couramment mesurée par le taux de préscolarisation. Ce taux permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différentes structures.

Tableau 4.16 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative (%)

Genre	2013	2014	Variation du TBPS
TBPS Garçons	7,0	9,4	2,4
TBPS Filles	6,9	10,7	3,8
TBPS Total	6,9	10,0	3,1

Source : Inspection d'académie de Fatick

En 2014, les indicateurs du DIPE sont mesurés par rapport aux tranches d'âges de 3 à 5 ans au lieu des 4 à 6 ans calculés jusque-là. Ainsi, entre 2013 et 2014, le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) a connu une variation globale de 3,1% en passant de 6,9% (en 2013) à 10,0% (en 2014). Pour la même période celui des filles a varié positivement de 3,8 points de pourcentage et pour les garçons, une évolution faible de 2,4 points est notée en passant de 7,0% à 9,4%.

IV.3. L'ELEMENTAIRE

IV.3.1. LA DEMANDE POTENTIELLE D'EDUCATION

Concernant l'enseignement élémentaire, la demande potentielle d'éducation est constituée par la tranche d'âge de la population âgée de 6 à 11 ans en lieu et place de celle âgée de 7 à 12 ans.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013, cette demande potentielle est constituée de 133 640 enfants en 2014 contre 130910 en 2013, soit une hausse de 2,1%. Les filles représentent 48,2% de la population totale considérée.

Graphique 4.4 : Répartition de la population âgée de 6 à 11 ans en 2014 (au lieu de mettre hommes et femmes, on peut mettre plutôt garçons et filles)

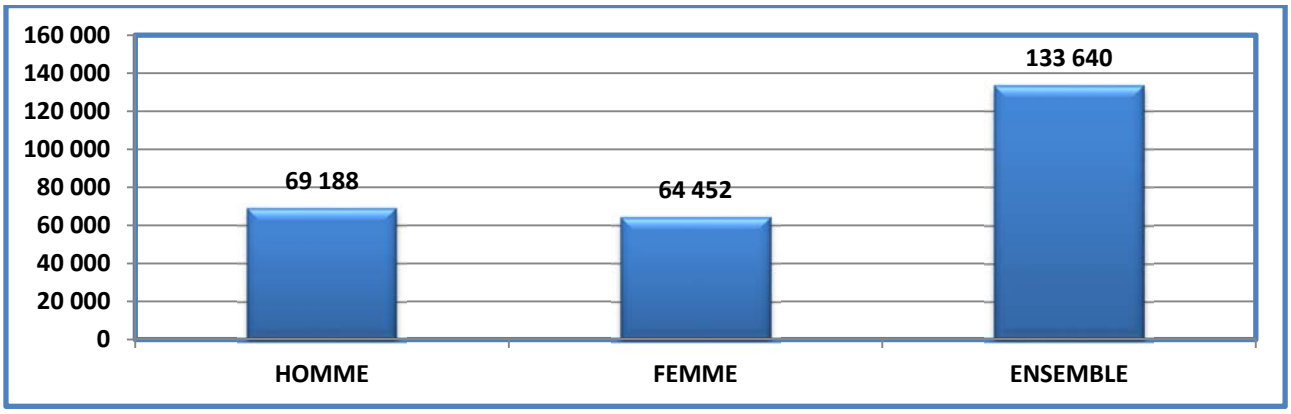

Source : Inspection d'académie de Fatick

IV.3.2. LES INFRASTRUCTURES

La caractéristique la plus remarquable de l'enseignement élémentaire de la région de Fatick, au cours de ces dernières années, est, sans doute, le dynamisme de son réseau scolaire. Le nombre d'écoles fonctionnelles a progressé de façon spectaculaire en passant de 512 établissements en 2004 à 665 en 2014, soit un accroissement global de 27,9%. En 2014, la part du public représente 94,4% des écoles contre 5,6% pour le non public. L'écart entre le public et le non public s'est considérablement réduit entre 2004 et 2014. Cependant, le non public représentait 3,9% en 2004 contre 5,6% et en 2014.

En 2014, les 14 établissements nouvellement créés (09 Publics et 05 non publics), représentent globalement une augmentation de 2,2% comparé à 2013.

Tableau 4.17 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives		2012/2013			2013/2014			Variation en %		
			Non Public	Total	Public	Non Public	Total	Public	Non Public	Total
Fatick		273	24	297	279	27	306	2,2	12,5	3,0
Foundiougne		229	4	233	230	5	235	0,4	25,0	0,9
Gossas		117	4	121	119	5	124	1,7	25,0	2,5
Région	**Nbre**	619	32	651	628	37	665	1,5	15,6	2,2
	%	95,14	4,9	100	94,4	5,6	100			

Source : Inspection d'académie de Fatick

Toutefois, le rythme d'augmentation est variable d'un département à un autre. La hausse la plus importante est constatée dans le département de Fatick où le taux d'accroissement atteint 3,0%. Il est suivi par Gossas qui enregistre 03 nouvelles écoles, soit une progression de 2,5% et Foundiougne enregistre le plus faible taux d'accroissement avec 0,9%. Toutefois, cette croissance est liée davantage au dynamisme du secteur privé.

Tous les départements ont vu leur nombre d'écoles publiques augmenté en 2013-2014. Il est constaté en 2014 une légère augmentation de la proportion d'écoles privées qui passe de 4,9% en 2013 et 5,6% en 2014. Cette tendance à la hausse suscite de la satisfaction au regard des objectifs planifiés relativement à la contribution du secteur non public dans le développement du réseau.

Tableau 4.18 : Proportion de classes selon le type de groupe pédagogique

Régions	Double flux		Flux unique		Multigrade	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Fatick	3,30%	2,30%	65,70%	67,60%	31,00%	30,10%
SENEGAL	**6,60%**	**6,90%**	**65,40%**	**65,80%**	**28,00%**	**27,20%**
Objectif PAQUET-ET		**6,4**		**79,8**		**13,8**

Source : Inspection d'académie de Fatick

Pour répondre rationnellement à la demande d'éducation, le Gouvernement a mis en place divers modes d'organisation dont les Classes à Double Flux (CDF) et les Classes Multigrades (CMG).

Le premier type de regroupement constitue la principale stratégie pour répondre à la demande croissante d'éducation dans les zones à forte concentration de population. Le deuxième type permet d'offrir un service éducatif complet dans les régions peu peuplées où la structure classique de l'école (un niveau d'études par classe physique) ne permet pas de rationaliser les ressources matérielles et humaines. Ces stratégies ont fortement contribué à l'élargissement de l'accès durant le PDEF. Ce PAQUET-EF

qui s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la qualité des apprentissages a opté pour une réduction progressive des classes à double flux considérées comme un obstacle à un enseignement de qualité, compte tenu de la réduction des heures d'apprentissage qu'elles généraient.

En 2014, la région de Fatick enregistre 65,7% en flux unique ; 2,30% en double flux et 30,10% en multigrade. Ces écarts par rapport à l'objectif fixé par PAQUET-ET montrent que des efforts restent encore à consentir pour une meilleure qualité des conditions d'enseignement-apprentissages.
Le résultat montre que l'objectif est loin d'être atteint puisque la part du flux unique est de 12,2 points inférieure au seuil qui a été fixé.

C'est ainsi, qu'il est constaté une faible diminution du nombre de classes fonctionnant en double flux (1,0 point) et en CMG (0,9 points) entre 2013 et 2014. Par contre, les classes fonctionnant en flux unique, en 2014, ont subi une hausse de 1,90 point par rapport à 2013.

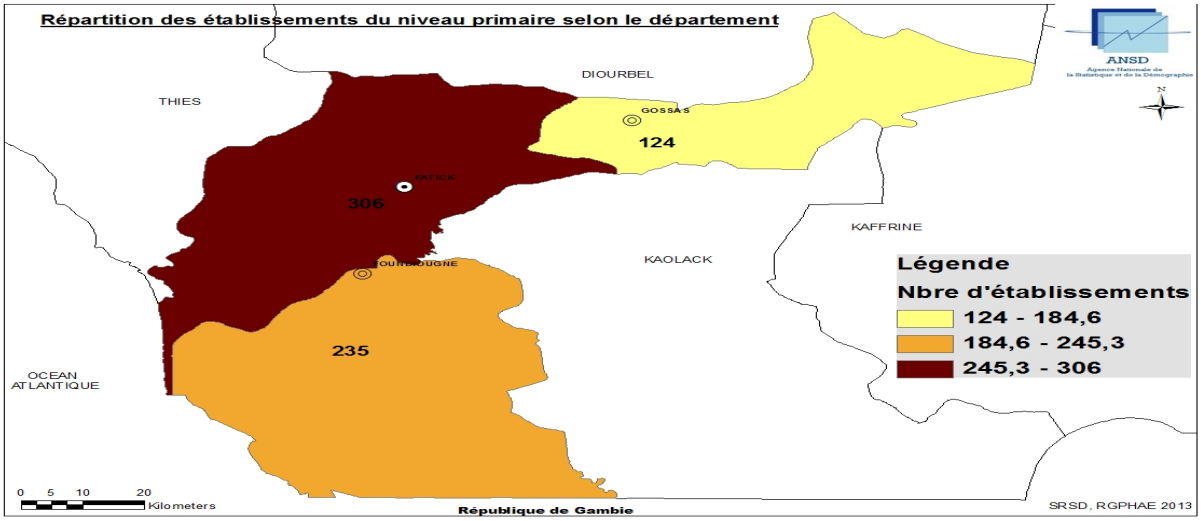

IV.3.3. LE PERSONNEL

En 2014, les effectifs du personnel enseignant de l'élémentaire dans la région de Fatick s'élèvent à 4026 enseignants contre 3872 en 2013, soit un taux de progression de 4,0%.

Tableau 4.19 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Fatick	Hommes	1221	86	1307	1303	97	1400	6,7	12,8	7,1
	Femmes	488	43	531	536	59	595	9,8	37,2	12,1
	Ensemble	1709		1838	1839	156	1995	7,6	20,9	8,5
Foundiougne	Hommes	1043	23	1066	1035	27	1062	-0,8	17,4	-0,4
	Femmes	318	9	327	310	11	321	-2,5	22,2	-1,8
	Ensemble	1361	32	1393	1345	38	1383	-1,2	18,8	-0,7
Gossas	Hommes	477	17	494	477	21	498	0,0	23,5	0,8
	Femmes	144	3	147	143	7	150	-0,7	133,3	2,0
	Ensemble	621	20	641	620	28	648	-0,2	40,0	1,1
Région	Hommes	2741	126	2867	3804	222	4026	38,8	76,2	40,4
	Femmes	950	55	1005	989	77	1066	4,1	40,0	6,1
	Ensemble	3691	181	3872	3804	222	4026	3,1	22,7	4,0

Source : Inspection d'académie de Fatick

L'examen des données selon le statut montre que le secteur public concentre la presque totalité des enseignants de la région en 2014 (94,5%, soit 3804 enseignants).

L'analyse des données selon le département révèle que la répartition des enseignants suit la répartition spatiale des structures et des apprenants. C'est ainsi on note que le département de Fatick regroupe 49,6%, soit 1995 enseignants. Il est suivi par Foundiougne qui enregistre 34,4% du personnel enseignant de la région et le plus faible est observé à Gossas avec 16,1%.

Tableau 4.20 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	Effectif	%
Maîtrise et +	15	0,4
Licence	39	1,0
DEUG / BAC+2	97	2,4
BAC	1901	47,2
BFEM	1885	46,8
CFEE	17	0,4
Autre	26	0,6
Sans diplôme	46	1,1
Total	4026	100

Source : Inspection d'académie de Fatick

En 2014, les titulaires du BAC et du BFEM constituent la majorité des enseignants du primaire de la région. Ils représentent respectivement (47,2%) et (46,8%). Les

titulaires d'un diplôme (DEUG2, Licence et Maîtrise/Master) représentent 3,8% des enseignants. Cette situation montre que le niveau académique des enseignants est en train de subir des mutations profondes qu'il importe d'accompagner par une formation professionnelle de qualité.

IV.3.4. LES EFFECTIFS

En 2014, 119 818 élèves dont 60 660 filles (50,6%) sont inscrits dans le primaire. Ces effectifs, qui étaient de 117870 2013, a subi une hausse de 1,7% entre ces deux dernières années.

Tableau 4.21 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Fatick selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Fatick	Public	32178	32752	64930	32777	33248	66025	1,9	1,5	1,7
	Privé	2186	2131	4317	2322	2376	4698	6,2	11,5	8,8
	Total	34364	34883	69247	35099	35624	70723	2,1	2,1	2,1
Foundiougne	Public	17207	17260	34467	16923	17141	34064	-1,7	-0,7	-1,2
	Privé	350	362	712	555	561	1116	58,6	55,0	56,7
	Total	17557	17622	35179	17478	17702	35180	-0,4	0,5	0,0
Gossas	Public	6214	6765	12979	6347	7097	13444	2,1	4,9	3,6
	Privé	236	229	465	234	237	471	-0,8	3,5	1,3
	Total	6450	6994	13444	6581	7334	13915	2,0	4,9	3,5
Région	Public	55599	56777	112376	56047	57486	113533	0,8	1,2	1,0
	Privé	2772	2722	5494	3111	3174	6285	12,2	16,6	14,4
	Total	58371	59499	117870	59158	60660	119818	1,3	2,0	1,7

Source : Inspection d'académie de Fatick

Au niveau départemental, le taux d'accroissement le plus élevé est enregistré à Gossas avec 3,5% et le plus bas à Foundiougne avec 0,003%. Le département de Fatick a enregistré un TA de 2,2%.

Au niveau régional, le ratio élèves/enseignant a subi une faible diminution, passant de 31 enfants en 2013 à 30 enfants en 2014.

Tableau 4.22 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2012/2013	2013/2014	Evolution
		Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ enseignant (%)
Fatick	Garçon	66	60	-8,9
	Fille	26	25	-4,6
	Ensemble	38	35	-5,9
Foundiougne	Garçon	54	55	2,3
	Fille	16	16	-0,1
	Ensemble	25	25	0,7
Gossas	Garçon	48	49	2,8
	Fille	13	13	1,2
	Ensemble	21	21	2,4
Région	Garçon	59	57	-3,9
	Fille	20	20	-1,8
	Ensemble	31	30	-2,2

Source : Inspection d'académie de Fatick

Ce ratio présente des disparités selon les circonscriptions administratives. Ainsi, on note que le département de Fatick enregistre le ratio le plus élevé avec 35 élèves par enseignant. Il est suivi par Foundiougne avec 25 élèves par enseignant.

IV.3.5. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DANS L'ELEMENTAIRE

L'intensité de la scolarisation est mesurée par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui est le rapport entre les effectifs inscrits (Public et Privé) et la population en âge scolaire. Cet indicateur mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables.

Tableau 4.23 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

	TBS Garçons	TBS Filles	TBS ENSEMBLE	Indice parité F/G
FATICK	83,00%	91,70%	87,20%	1,1
SENEGAL	**76,70%**	**89,00%**	**82,60%**	**1,16**

Source : Inspection d'académie de Fatick

Ainsi, la région de Fatick enregistre des variations notoires des TBS obtenus entre les années scolaires 2013 et 2014. Ce taux qui était de 100,4% en 2013 (selon le RGPHAE 2013) est devenu 87,20% en 2014, soit une diminution de 13,2 points.

Cependant l'indice de parité qui détermine la couverture selon le sexe reste toujours en faveur des filles avec 1,1.

Tableau 4.24: Taux d'admission à l'entrée en 6ème par sexe (en %)

IEF	Années	CFEE	
		Total	Filles
Diofior	2014	23.92	23.24
Fatick	2012	48.18	47.03
	2013	31.19	29.91
	2014	22.24	21.62
Foundiougne	2012	29.91	28.24
	2013	31.42	29.33
	2014	27.46	25.18
Gossas	2012	35.80	32.86
	2013	36.08	33.15
	2014	26.96	24.20
IA	2012	40.90	39.50
	2013	32.00	30.30
	2014	25.07	23.57

Source : Inspection d'académie de Fatick

En 2014, la région de Fatick enregistre une contreperformance des résultats aux examens du CFEE. En effet, elle affiche des taux d'admission de 25,07% en 2014 contre 32,0% en 2013 soit une baisse importante de 6,93 points de pourcentage. Il est noté que le taux de réussite des garçons est plus important que celui des filles. Ces dernières enregistrent un taux de 23,57%.

IV.4. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement secondaire général a pour objectif de développer le niveau d'éducation et de formation des apprenants pour leur permettre de poursuivre des études et des formations supérieures adéquates. Il comprend trois années d'études (de la seconde à la terminale), avec des options littéraires et scientifiques.

IV.4.1. LES INFRASTRUCTURES

En 2014, le nombre de structures de la région dispensant l'enseignement moyen se chiffre à 133 contre 123 en 2013 d'où une variation de 8,1%. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, il est de 34 en 2013 et 38, en 2014 soit une hausse de 11,8%.

Tableau 4.25 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Fatick	Foundiougne	Gossas	Région
Moyen	2012/2013	Public	49	35	9	93
		Nom Public	21	7	2	30
		Total	70	42	11	123
		Nb. GP	774	431	157	1362
	2013/2014	Public	52	38	9	99
		Nom Public	23	9	2	34
		Total	75	47	11	133
		Nb. GP	776	443	164	1383
	Variation en %	Public	6,1	8,6	0,0	6,5
		Nom Public	9,5	28,6	0,0	13,3
		Total	7,1	11,9	0,0	8,1
		Nb. GP	0,3	2,8	4,5	1,5
Secondaire	2012/2013	Public	10	8	3	21
		Nom Public	9	4		13
		Total	19	12	3	34
		Nb. GP	351	227	64	642
	2013/2014	Public	13	8	3	24
		Nom Public	9	4	1	14
		Total	22	12	4	38
		Nb. GP	386	192	95	673
	Variation en %	Public	30,0	0,0	0,0	14,3
		Nom Public	0,0	0,0		7,7
		Total	15,8	0,0	33,3	11,8
		Nb. GP	10,0	-15,4	48,4	4,8

Source : Inspection d'académie de Fatick

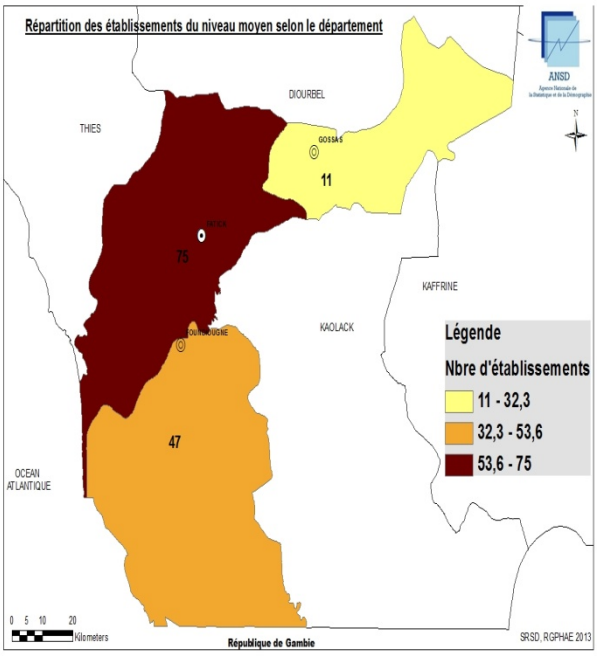

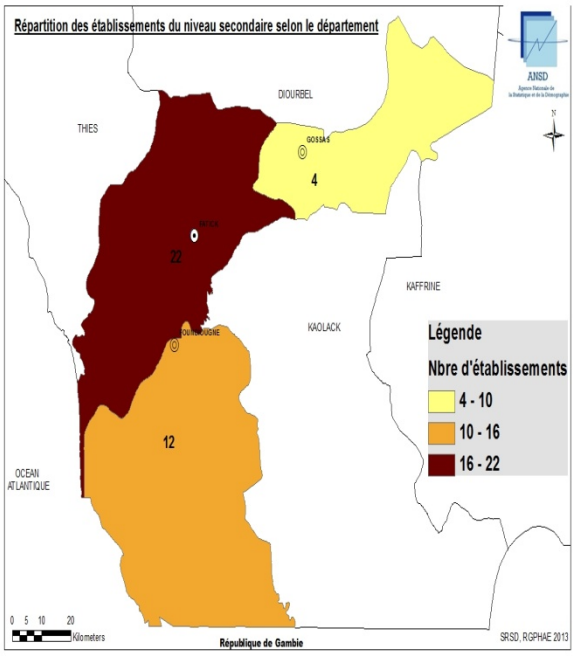

IV.4.2. LE PERSONNEL

En 2014, le moyen et le secondaire emploient 2315 enseignants dont 397 femmes soit 17,1%. Par rapport à 2013, cet effectif a augmenté de 268 enseignants soit 13,1% en valeur relative.

Tableau 4.26 : Répartition du personnel enseignant du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Corps	Public			Non Public			Total		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
Fatick	Permanents	143	28	171	19	2	21	162	30	192
	Contractuels	129	436	565	15	144	159	144	580	724
	Vacataires	51	16	67	60	13	73	111	29	140
	Indéterminé	39	2	41	39	7	46	78	9	87
	Total	362	482	844	133	166	299	495	648	1143
Foundiougne	Permanents	81	11	92				81	11	92
	Contractuels	275	55	330	40	6	46	315	61	376
	Vacataires	35	6	41	14	1	15	49	7	56
	Indéterminé	19	3	22	11		11	30	3	33
	Total	410	75	485	65	7	72	475	82	557
Gossas	Permanents	24	1	25				24	1	25
	Contractuels	79	21	100	9		9	88	21	109
	Vacataires	24	8	32	6	1	7	30	9	39
	Indéterminé	1		1				1	0	1
	Total	128	30	158	15	1	16	143	31	174
Région	Permanents	248	40	288	19	2	21	267	42	309
	Contractuels	483	512	995	64	150	214	547	662	1209
	Vacataires	110	30	140	80	15	95	190	45	235
	Indéterminé	59	5	64	50	7	57	109	12	121
	Total	900	587	1487	213	174	387	1113	761	1874

Source : Inspection d'académie de Fatick

Il est important de noter que la parité est loin d'être respectée dans le moyen et le secondaire, plus de 8 professeurs sur 10 sont des hommes. Ceci peut être expliqué par le fait que les hommes font des études plus poussées que les femmes ; par conséquent, cet état de fait se reflète donc au niveau de la répartition genre du personnel enseignant.

Tableau 4.27 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général selon le statut des établissements, par circonscription administrative

Cycle	Circonscription administrative	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
		Public	Non Public	Total	Public	Non Public	Total	Public	Non Public	Total
Moyen	Fatick	604	84	688	646	155	801	7	84,5	16,4
	Foundiougne	315	29	344	358	33	391	13,7	13,8	13,7
	Gossas	73	16	89	62	3	65	-15,1	-81,3	-27
	Région	**992**	**129**	**1121**	**1066**	**191**	**1257**	**7,5**	**48,1**	**12,1**
Secondaire	Fatick	361	215	576	456	200	656	26,3	-7	13,9
	Foundiougne	222	43	265	239	69	308	7,7	60,5	16,2
	Gossas	85	0	85	87	7	94	2,4		10,6
	Région	**668**	**258**	**926**	**782**	**276**	**1058**	**17,1**	**7**	**14,3**
TOTAL Général		1660	387	2047	1848	467	2315	11,3	20,7	13,1

Source : Inspection d'académie de Fatick

Tableau 4.28 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

Diplôme académique	Moyen				Secondaire 2013			
	Femme	Homme	Ensemble	%	Femme	Homme	Ensemble	%
BAC	167	561	728	57,9	70	246	316	29,9
BFEM	11	86	97	7,7	5	35	40	3,8
DEUG / BAC+2	47	190	237	18,9	19	143	162	15,3
Doctorat/Phd		1	1	0,1	0	10	10	0,9
Licence	22	136	158	12,6	25	266	291	27,5
Maitrise/Master1	5	31	36	2,9	26	211	237	22,4
DEA/DESS/Master2					0	2	2	0,2
Total général	252	1005	1257	100	145	913	1058	100

Source : Inspection d'académie de Fatick

Dans la région de Fatick, la présence des femmes enseignantes a connu une légère hausse entre 2013 et 2014 en passant de 19,4% à 19,9%.

Malgré l'augmentation de la gente féminine dans le corps enseignant, la parité est loin d'être effective. En effet, sur la période 2013-2014, il est remarqué en moyenne que sur 10 enseignants, seulement 4 sont des femmes. Cet état de fait se voit à tous les niveaux d'éducation à l'exception du préscolaire où les hommes sont minoritaires.

IV.4.3. LES EFFECTIFS

En 2014, 56654 élèves se sont inscrits dans l'enseignement moyen dans la région. Cet effectif se situe à 13973 en 2014 contre 54254 en 2013, soit une hausse de 4,4 %.

Tableau 4.29 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
Fatick									
2012/2013	Non Public	787	933	1720	5,3	601	518	1119	13,4
	Public	15799	15147	30946	94,7	3335	3914	7249	86,6
	Total	16586	16080	32666	100	3936	4432	8368	100
2013/2014	Non Public	867	841	1708	4,9	690	596	1286	12,7
	Public	17230	15832	33062	95,1	4195	4643	8838	87,3
	Total	18097	16673	34770	100	4885	5239	10124	100
Variation en %	Non Public	10,2	-9,9	-0,7		14,8	15,1	14,9	
	Public	9,1	4,5	6,8		25,8	18,6	21,9	
	Total	9,1	3,7	6,4		24,1	18,2	21,0	
Foundiougne									
2012/2013	Non Public	390	366	756	4,5	281	253	534	12,2
	Public	7998	8166	16164	95,5	1595	2257	3852	87,8
	Total	8388	8532	16920	100	1876	2510	4386	100
2013/2014	Non Public	739	610	1349	8,0	373	364	737	13,1
	Public	7801	7798	15599	92,0	2131	2771	4902	86,9
	Total	8540	8408	16948	100	2504	3135	5639	100
Variation en %	Non Public	89,5	66,7	78,4		32,7	43,9	38,0	
	Public	-2,5	-4,5	-3,5		33,6	22,8	27,3	
	Total	1,8	-1,5	0,2		33,5	24,9	28,6	
Gossas									
2012/2013	Non Public	44	55	99	2,1	36	25	61	5,0
	Public	2238	2331	4569	97,9	499	659	1158	95,0
	Total	2282	2386	4668	100	535	684	1219	100
2013/2014	Non Public	34	69	103	2,1	46	38	84	6,5
	Public	2361	2472	4833	97,9	524	684	1208	93,5
	Total	2395	2541	4936	100	570	722	1292	100
Variation en %	Non Public	-22,7	25,5	4,0		27,8	52,0	37,7	
	Public	5,5	6,0	5,8		5,0	3,8	4,3	
	Total	5,0	6,5	5,7		6,5	5,6	6,0	
Région									
2012/2013	Non Public	1221	1354	2575	4,7	918	796	1714	12,3
	Public	26035	25644	51679	95,3	5429	6830	12259	87,7
	Total	27256	26998	54254	100	6347	7626	13973	100
2013/2014	Non Public	1640	1520	3160	5,6	1109	998	2107	12,4
	Public	27392	26102	53494	94,4	6850	8098	14948	87,6
	Total	29032	27622	56654	100	7959	9096	17055	100
Variation en %	Non Public	34,3	12,3	22,7		20,8	25,4	22,9	
	Public	5,2	1,8	3,5		26,2	18,6	21,9	
	Total	6,5	2,3	4,4		25,4	19,3	22,1	

Source : Inspection d'académie de Fatick

En effet, dans l'enseignement moyen on dénombre dans le département de Fatick 34770 élèves en 2014 contre 32666 en 2013. Dans le département de Foundiougne en 2014, le nombre d'élèves étaient de 16948 contre 16920 en 2013. Quant au département de Gossas, il enregistre 4936 élèves en 2014 contre 4668 en 2013.
L'évolution du nombre d'élèves a progressé au niveau des trois départements, soit 6,4% pour le département de Fatick, 5,7% pour le département de Foundiougne et 0,2% pour le département de Gossas.
La répartition par sexe montre un nombre plus élevé de filles dans les classes du cycle moyen au niveau de la région.
Le nombre de filles enregistré en 2014 est de 29032 contre 27622 pour les Garçons et en 2013 il était de 27256 filles contre 26998 Garçons.

En 2014, les effectifs de l'enseignement secondaire général se chiffrent à 17055 élèves dont 7959 filles. Il est important de noter qu'en 2013, il y avait 13973 élèves inscrits au secondaire. Les effectifs ont cependant progressé de 22,1% en 2014.En effet, comparé à l'enseignement moyen, le nombre de filles au cycle secondaire a considérablement baissé. Ce changement de situation peut être expliqué par l'abandon des jeunes filles dues aux mariages, aux grossesses précoces etc…

Tableau 4.30 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Non public			Public			Total			
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	% fille
Dpt Fatick											
Séries littéraires	Seconde	121	93	214	1498	1491	2989	1619	1584	3203	50,5
	Première	154	135	289	1021	1027	2048	1175	1162	2337	50,3
	Terminale	363	329	692	972	985	1957	1335	1314	2649	50,4
Séries scientifiques	Seconde				311	515	826	311	515	826	37,7
	Première	9	0	9	213	349	562	222	349	571	38,9
	Terminale	43	39	82	180	276	456	223	315	538	41,4
Dpt Foundiougne											
Séries littéraires	Seconde	110	101	211	765	836	1601	875	937	1812	48,3
	Première	106	95	201	618	806	1424	724	901	1625	44,6
	Terminale	152	157	309	433	513	946	585	670	1255	46,6
Séries scientifiques	Seconde				140	252	392	140	252	392	35,7
	Première				104	199	303	104	199	303	34,3
	Terminale	5	11	16	71	165	236	76	176	252	30,2
Dpt Gossas											
Séries littéraires	Seconde	12	15	27	126	125	251	138	140	278	49,6
	Première	11	3	14	158	186	344	169	189	358	47,2
	Terminale	23	20	43	135	155	290	158	175	333	47,4
Séries scientifiques	Seconde				46	84	130	46	84	130	35,4
	Première				26	70	96	26	70	96	27,1
	Terminale				33	64	97	33	64	97	34,0

Circonscription administrative	Niveau	Non public			Public			Total			
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	% fille
Région											
Séries littéraires	Seconde	243	209	452	2389	2452	4841	2632	2661	5293	49,7
	Première	271	233	504	1797	2019	3816	2068	2252	4320	47,9
	Terminale	538	506	1044	1540	1653	3193	2078	2159	4237	49,0
Séries scientifiques	Seconde				497	851	1348	497	851	1348	36,9
	Première	9	0	9	343	618	961	352	618	970	36,3
	Terminale	48	50	98	284	505	789	332	555	887	37,4
Total général		1109	998	2107	6850	8098	14948	7959	9096	17055	46,7

Source : Inspection d'académie de Fatick

L'enseignement secondaire de la région de Fatick est dominé en 2014 par la série littéraire. Ainsi, il est noté que plus de 8 élèves sur 10 sont inscrits dans le secondaire, soit 81,2%, font une série littéraire. Il faut également souligner que la région de Fatick fait partie des régions ayant de faibles proportions du nombre d'orientés dans les séries scientifiques du pays. En effet, au niveau national, en 2014, les élèves inscrits dans les séries scientifiques constituent en moyenne 27,3% des inscrits dans l'enseignement secondaire.

L'analyse des données selon le sexe montre que les filles sont minoritaires dans les effectifs globaux aussi bien en série scientifique qu'en série littéraire du secondaire avec des proportions respectives de 36,8% et de 48,9%. Selon le statut, il est remarqué que la participation des structures privées dans l'enseignement scientifique est négligeable car elle représente que 3,3%.

Tableau 4.31 : Répartition des élèves selon le niveau et la série par sexe entre 2013 et 2014

Série	Niveau	Année	Filles	Garçons	TOTAL GF	%filles
Littéraires	Seconde	2014	2632	2661	5293	49,7
		2013	2183	2306	4489	48,6
		Variation (%)	20,6	15,4	17,9	
	Première	2014	2068	2252	4320	47,9
		2013	1739	1944	3683	47,2
		Variation (%)	18,9	15,8	17,3	
	Terminale	2014	2078	2159	4237	49,0
		2013	1454	1628	3082	47,2
		Variation (%)	42,9	32,6	37,5	
Scientifique	Seconde	2014	497	851	1348	36,9
		2013	421	731	1152	36,5
		Variation (%)	18,1	16,4	17	
	Première	2014	352	618	970	36,3
		2013	313	564	877	35,7
		Variation (%)	12,5	9,6	10,6	
	Terminale	2014	332	555	887	37,4
		2013	237	453	690	34,3
		Variation (%)	40,1	22,5	28,6	
Total général		2014	7959	9096	17055	46,7
		2013	6347	7626	13973	45,4
		Variation (%)	25,4	19,3	22,1	

Source : Inspection d'académie de Fatick

En classe de seconde S, les filles représentent 36,9% en 2014 et gagnent 0,4 point par rapport à l'année passée. La part des filles s'élève à 36,3% pour la première et à 37,4% pour la terminale de série S.

Au niveau départemental, l'examen des données révèle que les garçons sont plus fréquents dans les séries scientifiques avec 67,5% à Gossas, 66,2% à Foundiougne et 60,9% à Fatick.

Concernant les sériés littéraires, le nombre de garçons reste dominant dans les départements de Foundiougne et de Gossas, à l'exception de celui de Fatick. Comparée aux séries scientifiques, il est noté un effectif des garçons plus important que celui des filles au niveau des trois départements.

IV.4.4. INTENSITE DE FREQUENTATION SCOLAIRE ET PERFORMANCES DU MOYEN ET DU SECONDAIRE

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est une grandeur qui donne un aperçu sur le degré de fréquentation du cycle, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Tableau 4.32 : Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen selon la région en 2014

Régions	Garçons	Filles	Total
Dakar	70,40%	76,60%	73,60%
Diourbel	24,30%	29,00%	26,60%
Fatick	**64,00%**	**73,90%**	**68,70%**
Kaffrine	23,00%	23,50%	23,30%
Kaolack	54,30%	60,10%	57,10%
Kédougou	65,80%	46,00%	56,70%
Kolda	46,50%	39,30%	43,10%
Louga	33,90%	41,00%	37,20%
Matam	31,60%	44,80%	37,90%
Sédhiou	67,50%	54,20%	61,40%
St-Louis	54,20%	67,80%	60,80%
Tamba	37,40%	34,10%	35,80%
Thies	66,20%	72,70%	66,20%
Ziguinchor	93,00%	96,10%	94,50%
SENEGAL	**52,30%**	**57,90%**	**55,00%**

Source : Inspection d'académie de Fatick

S'agissant de l'enseignement moyen, la région enregistre un TBS de 68,7% contre 55,0% au niveau national. Selon le sexe, le TBS enregistré chez les filles est plus élevé (73,90%) que celui des garçons (64,0%), soit 87 garçons pour 100 filles.

Pour l'enseignement secondaire, les populations ciblées concernent la tranche d'âge de 16 à 18 ans.

Tableau 4.33 : Taux brut de scolarisation au secondaire selon la région en 2014

Régions	Garçons	Filles	Total
Dakar	41,1%	39,5%	40,3%
Diourbel	16,1%	12,7%	14,3%
Fatick	**36,2%**	**33,8%**	**35,0%**
Kaffrine	14,7%	10,2%	12,5%
Kaolack	38,7%	28,2%	33,5%
Kédougou	26,6%	11,4%	19,2%
Kolda	24,8%	12,7%	18,9%
Louga	22,6%	20,6%	21,6%
Matam	17,7%	16,7%	17,2%
Sédhiou	40,7%	20,7%	31,8%
St-Louis	34,2%	32,7%	33,4%
Tamba	23,7%	15,3%	19,6%
Thiès	40,3%	37,6%	39,0%
Ziguinchor	70,7%	61,8%	66,7%
Sénégal	**33,6%**	**28,6%**	**31,1%**
Moyenne	**32,0%**	**25,3%**	**28,8%**
Min	**14,7%**	**10,2%**	**12,5%**
Max	**70,7%**	**61,8%**	**66,7%**
Ecart type	**14,1%**	**14,1%**	**13,9%**
C V	**44,1%**	**55,7%**	**48,2%**

Source : Inspection d'académie de Fatick

En 2014, le Taux Brut de Scolarisation de l'enseignement secondaire de la région de Fatick est de 35,0% contre 31,1% au niveau national. Selon le sexe, les résultats montrent que le TBS, qui est en faveur des filles du préscolaire à l'enseignement moyen, est devenu favorable aux garçons avec des taux de 36,2% chez les garçons et 33,8% chez les filles, soit un indice de parité de 107,1%. Ceci dénote une déperdition scolaire énorme chez les filles.

Par rapport aux autres régions du pays, Fatick fait partie parmi les quatre régions qui enregistrent les TBS les plus élevés.

En 2014, la région de Fatick enregistre un taux d'admission globale au BFEM de 41,2%. Ces résultats qui étaient de 37,3% en 2013, ont connu une hausse de 3,9 points de pourcentage entre 2013 et 2014.

Graphique 4.5 : Taux d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe (%)

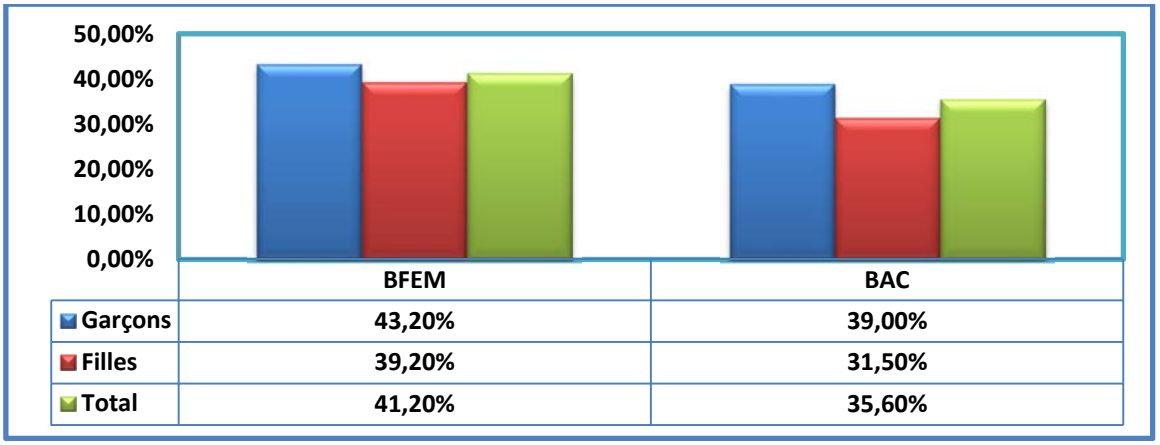

	BFEM	BAC
Garçons	43,20%	39,00%
Filles	39,20%	31,50%
Total	41,20%	35,60%

Source : Inspection d'académie de Fatick

A l'image de ce qui s'est produit au niveau primaire où la proportion des garçons ayant réussi à leur examen était supérieure à celle des filles, l'enseignement moyen est caractérisé par un taux de réussite des garçons qui dépasse de 4,0 points de pourcentage celui des filles (43,2% contre 39,2%).

Selon les statistiques fournies par l'inspection d'académie de Fatick, les résultats de la session normale du Bac 2014 sont moins fameux que ceux enregistrés en 2013. En effet, le taux de réussite au Bac dans la région de Fatick était de 53,2% en 2013 ; il a subi une diminution pour s'établir à 35,6% en 2014, soit une baisse importante de 17,6 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Selon le sexe, il est constaté que les garçons (39,0%) réussissent plus que les filles (31,5%).

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1. CONTRAINTES

En somme, le secteur de l'éducation est confronté à d'énormes difficultés qui peuvent se résumer ainsi

- la résistance à la scolarisation ;
- le déficit de formation des personnels enseignant et administratif
- le déficit du personnel enseignant surtout à l'élémentaire d'où la persistance de classes spéciales à la gestion desquelles les enseignants ne sont pas suffisamment formés ;
- le déficit des infrastructures surtout pour le préscolaire ;
- la pléthore d'abris provisoires au niveau élémentaire et moyen ;
- l'offre éducative non adaptée à la demande (Gossas et Foundiougne) ;
- le déficit de fonctionnalité des comités et conseils de gestion (surtout échelle département et commune) ;
- le déficit de moyens logistiques dans les IEF :
  - ✓ Besoins : 01 vedette à Foundiougne
  - ✓ 01 véhicule au moins dans chaque IEF

IV.5.2. PERSPECTIVES

Les perspectives majeures du secteur de l'éducation sont :

- l'organisation de séances d'animation pédagogique à l'élémentaire et au moyen secondaire ;
- le suivi-encadrement des maîtres et des professeurs ;
- le renforcement des capacités des directeurs d'école, principaux et proviseurs en management et gestion ;
- l'organisation de réunion de coordination, de rencontres bilan et de concertation
- le renforcement de capacités des organes de gestion des écoles et établissements ;
- le suivi et contrôle de la fonctionnalité des organes de gestion des écoles et établissements ;
- la construction et équipement de salles informatique ;
- Formation en TICE ;
- la réhabilitation des locaux de l'IEF de Gossas, de Fatick, du CAOSP et de l'IME ;
- la construction et équipement des locaux de l'IEF de Diofior ;
- la construction et équipement de structures au préscolaire, à l'élémentaire, au moyen et au secondaire ;
- la construction et équipement de structures de daaras modernes et d'écoles franco-arabe ;
- la mise à disposition d'un personnel enseignant en langue arabe ;
- l'appui aux initiatives communautaires et non publiques ;

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

V.1. INTRODUCTION

Le Sénégal, à l'instar des Pays en Voie de Développement (PVD), est confronté à plusieurs défis qu'il faut affronter pour garantir à la majorité de sa population une amélioration des conditions de vies par un accès équitable et durable à des services de santé de qualité.

Le gouvernement du Sénégal, conscient des enjeux, s'en est invité par des réformes dans son système de santé avec des politiques telles que, l'espacement des naissances, la gratuité des césariennes, et la Couverture Maladie Universelle (CMU) dont la gratuité des soins est assurée pour la tranche d'âge comprise entre 0 et 5 ans.

Aussi, à l'image de la communauté internationale, le pays a également adopté les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) et a élaboré son Plan National de Planification Familiale pour lutter contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

C'est ainsi, que ce présent chapitre décrit la situation des indicateurs sanitaires en 2014 de la région de Fatick, partie intégrante du système de santé du Sénégal.

V.2. SANTE

V.2.1. PARTENAIRES

PARTENAIRES	Domaines d'intervention	Zones d'intervention	Agences d'exécution
PRN	Nutrition	Toute la Région	Child Fund World vision, Araf
G S K/ Save The Children	SMI, Assainissement	DS Niakhar, Foundiougne, Sokone et Diofior	Save the Children
Fonds Mondial	SIDA, TB, Paludisme, RSS	Toute la Région	UAR, ANCS
SIGHTSAVERS / UE	Santé oculaire	DS Diofior, Fatick, Sokone et Gossas	
UCAD/IRD/IPD	Recherche en santé	Niakhar, Dielmo, Ndiop	
PROMETRA	Médecine traditionnelle	Centre Malango	
PAM	Nutrition	DS Foundiougne, Passy, Sokone	
ACDEV/ SWAA	PTME, TB com	Toute la Région	
PAPIL	Hygiène de l'Eau	DS Sokone, Fk, Gossas	

Source *: Région médicale de Fatick*

V.2.2. LES INFRASTRUCTURES DE SANTE

En 2014, le nombre total d'infrastructures sanitaires avec toutes les catégories confondues répertoriées s'élève à 250 unités contre 253 en 2013 d'où une variation de -1,2%. Suivant la catégorie, la variation entre 2013 et 2014 montre une diminution des cases de santé au nombre de 5 soit -3,2% et une augmentation des postes de santé de l'ordre de 2 soit 2,3% du fait que deux cases de santé ont été érigées en postes de santé.

Tableau 5.34 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Foundiougne	Gossas	Fatick	Région
Hôpital	2013	0	0	1	1
	2014	0	0	1	1
	Variation en %			0,0	0,0
Centre de santé	2013	3	1	3	7
	2014	3	1	3	7
	Variation en %	0	0	0	0
Poste de santé	2013	33	10	45	88
	2014	35	10	45	90
	Variation en %	6,1	0,0	0,0	2,3
Case de santé	2013	80	30	47	157
	2014	78	23	51	152
	Variation en %	-2,5	-23,3	8,5	-3,2
Total	2013	116	41	96	253
	2014	116	34	100	250
	Variation en %	0,0	-17,1	4,2	-1,2

Source *: Région médicale de Fatick*

La plus importante baisse en cases de santé entre 2013 et 2014 est enregistrée par le département de Gossas (-23,3%), suivi du département de Foundiougne (-2,5%). Par contre, le département de Fatick enregistre une hausse (8,5%).

Cependant, seul le département de Foundiougne a enregistré une variation en postes de santé soit 6,1% du fait que deux cases de santé de 2013 ont été érigées en postes de santé en 2014.

En référence aux normes de l'OMS, beaucoup d'efforts reste à faire pour une couverture correcte en infrastructures de santé. Par rapport à l'existence de Postes de santé, la couverture est correcte mais il demeure important de veiller à un bon maillage du territoire régional. Pour le nombre d'hôpitaux et de Centres de Santé, le gap est énorme, à l'image du pays. Il faut, au moins, construire 11 centres de santé et 4 hôpitaux pour se conformer aux normes de l'OMS.

Tableau 5.35 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Ratio Formation sanitaire / Population	Hôpital(Par nb d'hbts)	Centres de santé (par nb d'hbts)	Postes de santé (par nb d'hbts)
Normes Carte sanitaire 2008-2013	1 / 500 000	1/108 696	1 / 3 623
Diofior		1 / 76 999	1 / 5 500
Fatick		1 / 188 221	1 / 7 528
Foundiougne		1 / 51 425	1 / 5 713
Gossas		1 / 98 219	1 / 9 822
Niakhar		1 / 78 903	1 / 13 150
Passy		1 / 82 918	1 / 8 292
Sokone		1 / 149 914	1 / 9 369
REGION	1 / 725 801		

Source *: Région médicale de Fatick*

V.2.3. LE PERSONNEL DE SANTE

L'effectif du personnel soignant est de 310 à 365 agents en 2014.

Il est composé de :

- ✓ 20 Médecins
- ✓ 66 Sages- Femmes
- ✓ 148 Infirmiers d'Etat ou assimilés
- ✓ 20 Techniciens Supérieurs de Santé
- ✓ 5 Chirurgiens-dentistes
- ✓ 30 Agent d'hygiène

Tableau 5.36 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle par district

District	Médecin	Chir dent	Pharm	SFE	IDE / AI	AH	TSS	TS	Prev	Ensemble
Diofior	2	0	0	13	21	4	3	1	2	46
Fatick	3	1	0	13	37	2	2	1	2	61
Foundiougne	2	1	0	8	14	2	1	1	1	30
Gossas	2	1	0	8	19	4	3	0	2	39
Niakhar	1	0	0	4	10	2	1	0	1	19
Passy	1	0	0	2	13	2	1	0	2	21
Sokone	2	1	0	13	23	3	5	0	2	49
HR Fatick	4	1	2	5	9	0	0	2	0	23
CS Dalal xël	1	0	0	0	2	0	1	0	0	4
BRH	0	0	0	0	0	8	0	0	0	8
RM	1	0	1	0	0	3	3	1	1	10
Total	20	5	3	66	148	30	20	5	13	310

Source *: Région médicale de Fatick*

V.2.4. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.2.4.1. Santé de la reproduction

Dans la région de Fatick, en moyenne, 79% des enfants âgés de moins d'un an en 2014 ont été vaccinés contre la rougeole, soit une différence 11 points de l'adjectif annuel fixé qui est de 90%. La région enregistre une couverture de Pentavalente 3 de 84% en 2014 contre 71% en 2013. Le taux d'enfants complètements vaccinés (76%), même s'il n'atteint pas l'objectif annuel fixé qui est 90%, a subi une hausse de 7 points de pourcentage comparé à celui de 2013 qui était de 69%. Le vaccin Pentavalent est aussi utilisé en remplacement du ''DTC'' (Diphtérie, Tétanos et Coqueluche). En 2014, la région enregistre un taux de couverture Pentavalent 3 de 84% contre 71% en 2013, soit une variation positive de 13 points de pourcentage, n'atteignant pas l'objectif annuel fixé.

Tableau 5.37 : Indicateurs de santé de la mère et de l'enfant

Libellé d'indicateurs liés aux objectifs	Cible atteinte en 2013 (%)	Cible attendue en 2014	Cible atteinte en 2014 (%)	Cible nationale en 2014
Proportion d'enfants de 1an vaccinés contre la rougeole	64	28307	79	90%
Taux de couverture Pentavalent 3	71	28307	84	90%
Taux d'enfants complètement vaccinés	69	28307	76	90%
Taux d'utilisation des consultations Prénatales	61	28307	84	≥ 90%
Taux d'achèvement en CPN	27	23600	24	≥ 45%

Source *: Région médicale de Fatick*

Les consultations prénatales jouent un rôle essentiel pour assurer un suivi correct de l'évolution de la grossesse. C'est ainsi, la région médicale de Fatick enregistre un taux d'utilisation des Consultations Prénatales (CPN) de 84% des femmes ciblés en 2014 contre 61% en 2013. Par contre, en 2014, la proportion des femmes qui achève leurs consultations en CPN (24%) est relativement faible comparée à celle de 2013 et même de l'objectif fixé en 2014 (45%).

Dans la région de Fatick, en 2014, 60% des accouchements ont été effectués dans les structures de santé et 44% ont été assistés par un prestataire formé. Comparé à l'année 2013, la région a enregistré des avancées significatives à la politique de l'éradication de l'accouchement à domicile avec des hausses importantes des accouchements dans les structures de santé de 14 points de pourcentage et de proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié de 10 points de pourcentage.

Tableau 5.38 : Evolution du taux d'accouchement dans les structures et assistés par du personnel de santé qualifié par district

Districts	Année	Proportion d'accouchements dans les structures	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
Diofior	2013	38	33
	2014	56	44
	variation (%)	18	11
Fatick	2013	27	22
	2014	50	43
	variation (%)	23	21
Foundiougne	2013	92	68
	2014	53	37
	variation (%)	-39	-31
Gossas	2013	30	20
	2014	68	50
	variation (%)	38	30
Niakhar	2013	44	35
	2014	42	38
	variation (%)	-2	3
Passy	2013	50	24
	2014	67	35
	variation (%)	17	11
Sokone	2013	67	50
	2014	79	54
	variation (%)	12	4
Région	2013	46	34
	2014	60	44
	variation (%)	14	10

Source *: Région médicale de Fatick*

V.2.4.2. Programme national de lutte contre le paludisme

Selon les résultats de l'EDS-MICS 2014, la proportion de ménages disposant d'au moins une moustiquaire imprégnée est de 91% à Fatick. Selon les recommandations de l'OMS, chaque ménage devrait posséder au moins une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour deux personnes. Le pourcentage des personnes qui a dormi sous une moustiquaire est très élevé dans la région avec 73%. Pour le traitement préventif antipaludéen chez les femmes enceintes, 87% de ces femmes de la région ont reçu de la SP/Fansidar. Chez les enfants, la prévalence de la fièvre est de 15%.

V.2.4.3. Programme de lutte contre la tuberculose

En 2014, la région de Fatick enregistre 283 cas de tuberculose sur une cible de 725 individus soit un taux global de détection de 39%. Ce taux, qui était de 31% en 2013, a subi une hausse de 8 points de pourcentage durant ces deux années. Parmi ces cas enregistrés en 2014, on note un taux de guérison de 85% et 3,5% des cas sont perdus

de vue ou abandonnés. Comparé à l'année 2014, la région a enregistré des avancés car le taux de guérison a subi une variation positive de 4 points de pourcentage.

Tableau 5.39 : Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district

Districts	Année	Cas attendus	Taux détection (%)	Taux de guérison des malades TPM+	Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)
Diofior	2013	94	40	70	6
	2014	77	60	95	0
Fatick	2013	234	27	82	6
	2014	188	31	79	6,56
Foundiougne	2013	66	33	92	4,5
	2014	51	51	83	0
Gossas	2013	132	34	84	5
	2014	98	32	84	9,37
Niakhar	2013	90	29	NA	NA
	2014	79	25	76	0
Passy	2013	100	25	95	0
	2014	83	36	100	0
Sokone	2013	182	33	75	5
	2014	149	47	84	1,72
Region	2013	889	31	81	6
	2014	725	39	85	3,49

Source *: Région médicale de Fatick*

L'analyse selon les districts révèle que la meilleure performance en termes de Taux de Guérison TPM+ et est enregistrée au district de Passy avec 100%. Tous les autres districts ont des taux de Guérison TPM+ compris entre 79 et 95%.

V.2.4.4. Programme de lutte contre le VIH/sida

En 2014, la région médicale de Fatick enregistre une proportion de 64% personnes testées au VIH et ayant retiré leur résultat. Ce taux a connu une baisse importante de 22 points de pourcentage comparé à celui enregistré en 2013 (86%). Il est noté que 74 nouveaux patients mis sous ARV ont été enregistrés en 2014 pour une cible annuelle de 184. Ce nombre de cas mis sous ARV, qui était 445 en 2013, a subi une diminution importante de 83,4% en 2014.

Le nombre d'enfants nés de mères séropositives sous prophylaxie est de 32 en 2014 contre 39 en 2013, soit une baisse de 17,9%.

Tableau 5.40: Prévalence du VIH suivant le district sanitaire en 2014

Indicateurs	Année	Diofior	Fatick	Foundiougne	Gossas	Niakhar	Passy	Sokone	Région
Nombre d'enfants nés de mère séro+ sous prophylaxie ARV	2013	3	6	9	1	0	3	17	39
	2014	4	6	3	2	4	4	9	32
Nombre Personnes testées au VIH et ayant retiré leur résultat	2013	70	83	103	98	67	69	98	86
	2014	78	38	87	82	64	88	68	64
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV	2013	49	71	68	48	5	44	160	445
	2014	0	20	13	13	15	13	0	74

Source *: Région médicale de Fatick*

V.2.4.5. Activités de nutrition

Selon les résultats de l'EDS-MICS, l'allaitement est bien pratiqué par les femmes de la région de Fatick. En effet, le pourcentage d'enfants allaités dans l'heure qui a suivi la naissance est de 24%. La proportion d'enfants ayant allaité le jour qui a suivi la naissance est de 90%.

A partir de six mois, l'allaitement au sein doit être complété par l'introduction d'autres aliments appropriés pour satisfaire les besoins nutritionnels de l'enfant et lui permettre la meilleure croissance possible. Ainsi, la région de Fatick enregistre un pourcentage de 50% des enfants ayant consommé des aliments riches en vitamine A et 35% ont pris ceux riches en fer.

Par ailleurs, il est constaté que 73% des enfants de la région souffrent d'anémie et 15% sont confrontés par un retard de croissance.

V.3. HYGIENE PUBLIQUE

La Brigade d'Hygiène Régionale est chargée, sous l'autorité administrative, de l'application des dispositions relatives à la protection de la Santé Publique : il exerce un contrôle administratif et technique des règles d'hygiène dans la région, il a un rôle de prévention et de protection de la santé publique.

Il est chargé de faire appliquer les règles d'hygiène publique en s'appuyant sur les articles de la Santé publique. Il a donc un rôle de Police sanitaire. Il fait appliquer la loi dans les domaines de l'habitat, l'hygiène alimentaire, la pollution de l'air, du sol, de l'eau, la qualité des eaux potables etc. Il a aussi un rôle de conseils dans ces domaines.

V.3.1. LES VISITES DOMICILIAIRES

En 2014, la brigade et les sous brigades d'hygiène de la région ont eu à visiter 11749 concessions au niveau de la région de Fatick. Ce nombre, qui était 5112 en 2013, a subi une hausse importante de 129,8%. Cette hausse est observée au niveau de tous les départements de la région.

Tableau 5.41 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Département	2013		2014		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
Fatick	2594	50,7	3673	31,3	41,6
Foundiougne	2083	40,7	6590	56,1	216,4
Gossas	435	8,5	1486	12,6	241,6
Ensemble	5112	100,0	11749	100,0	129,8

Source : *Brigade régionale d'Hygiène*

Il convient de signaler que les visites les plus fréquentes ont été observées dans le département de Foundiougne (56,1%). Par contre, le plus faible taux est enregistré par la région de Gossas (12,6%)

S'agissant du contrôle de la salubrité lors les prospections domiciliaires de la police de l'hygiène de la région de Fatick, 4654 infractions ont été notées en 2014 contre 2612 cas en 2013, soit une hausse 78,2%.

Graphique 5.6 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2014

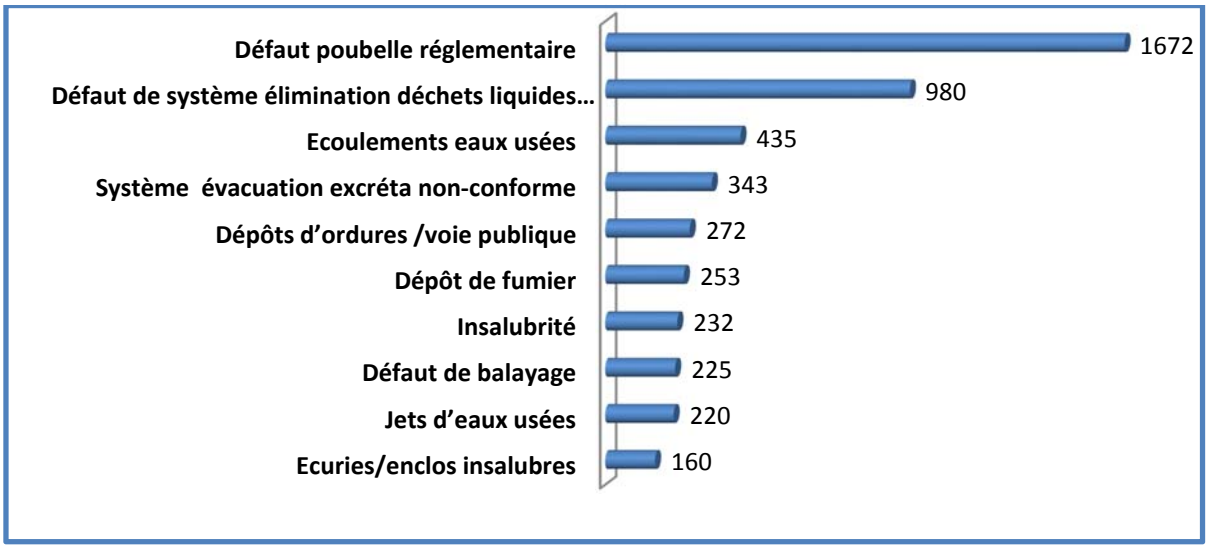

Source : *Brigade régionale d'Hygiène*

Les plus importantes des infractions relevées lors de ces visites sont les défauts de poubelles réglementaires (1672, soit 35,9% des infractions relevées), le défaut de système d'élimination des déchets liquides (980), l'écoulement des eaux usées (435), le système d'évacuation d'excréta non conforme aux règles d'hygiène (343), le dépôt

d'ordures non conformes à la voie publique (272), le dépôt de fumier (253), l'insalubrité (232). Le défaut de balayage constitue la huitième cause avec 225, soit 4,8% des infractions relevées, suivies de celles liées aux jets d'eau usées (220) et l'insalubrité des écuries et enclos viennent en dernière position avec 160, soit 3,4% des infractions relevées

V.3.2. LES INSPECTIONS DES ERP3

En 2014, la brigade d'hygiène de la région d Fatick a effectué 1989 visites de contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP) contre 1908 en 2013, soit une hausse de 4,2% entre ces deux années.

Tableau 5.42 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.

Nature ERP / Année	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Défaut de balayage	38	75	97,4	70	30	-57,1	13	3	-76,9	121	108	-10,7
Dépôts d'ordures /voie publique	16	40	150,0	32	20	-37,5	4	6	50,0	52	66	26,9
Défaut poubelles réglementaires	205	137	-33,2	140	87	-37,9	0	2	#DIV/0!	345	226	-34,5
Aliments non protèges	36	97	169,4	58	26	-55,2	23	2	-91,3	117	125	6,8
Aliments avaries	17	18	5,9	33	5	-84,8	5	0	-100,0	55	23	-58,2
6. Prod. Alimentaires périmes	109	116	6,4	53	29	-45,3	5	7	40,0	167	152	-9,0
Défaut de visites médicales	219	348	58,9	633	620	-2,1	38	6	-84,2	890	974	9,4
Défaut de revêtement comptoir	20	65	225,0	61	22	-63,9	8	2	-75,0	89	89	0,0
Défaut tabliers/blouse	5	34	580,0	16	2	-87,5	0	0		21	36	71,4
Autres	0	101		51	89	74,5	0	0		51	190	272,5
Total	665	1031	55,0	1147	930	-18,9	96	28	-70,8	1908	1989	4,2

Source : Brigade régionale d'Hygiène

L'examen des données selon le motif montre les défauts de visites médicales comme étant le principal motif (974 sorties, soit 49,0%), suivi par les défauts de poubelles réglementaires (226visites, soit 11,4%),les produits alimentaires périmés sont la troisième cause des sorties (152visites, soit 6,2%), le motif de la vente d'aliments non protégés constitue la cinquième cause (125 sorties, soit 6,2%) ; suivies des opérations pour le défaut de balayage (108, soit 5,4%), le défaut de revêtement comptoir occupent la septième position avec 89 sorties, soit 4,5% et 66 visites ont été effectuées pour le motif de dépôts d'ordures à la voie publique. Enfin, les motifs de défauts de tabliers/blouses et d'aliments avariés arrivent en dernière position avec respectivement 36 et 23 sorties consacrées.

[3] ERP = Etablissement Recevant du Public

S'agissant des infractions commises lors des visites de contrôles des ERP, on note qu'elles suivent parfaitement la fréquence des sorties effectuées pour chaque motif : plus les sorties sont nombreuses plus des infractions sont enregistrées.
En 2014, 4747 infractions ont été commises, soit une hausse de 48,1% comparé à 2013 où ce nombre s'établissait à 1 288.

Graphique 5.7 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2014

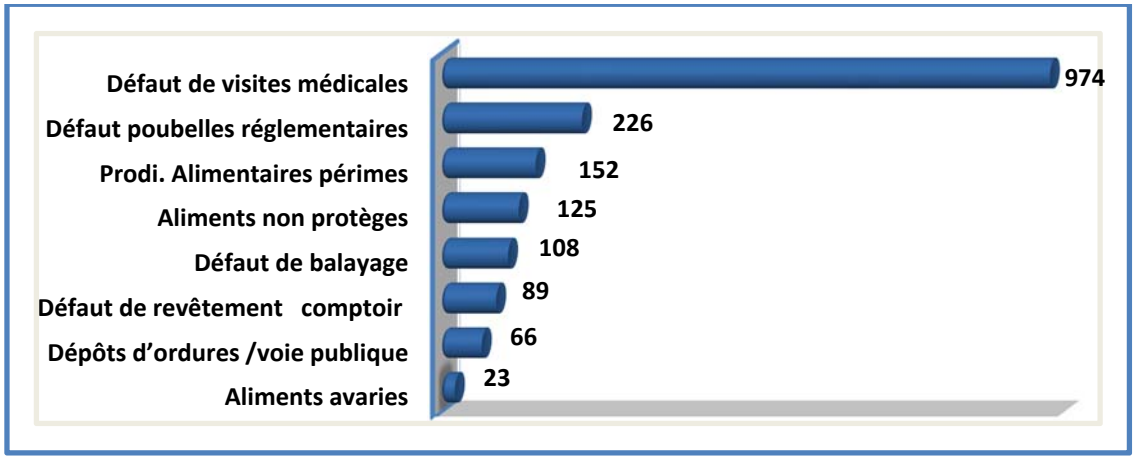

Source : Brigade régionale d'Hygiène

Cependant, le défaut de visite médicale est l'infraction la plus commise en 2014 (890, soit 46,6% des infractions relevées), suivies par les défauts de poubelles réglementaires (345 infraction, soit 18,1%), la vente d'aliments périmés (167), et les défauts de balayage avec 121 infractions. Par contre, les infractions liées à la vente d'aliments avariés sont moins fréquentes avec 23 cas enregistrés, soit 1,2%.

V.3.3. LES ACTIVITES D'IEC

Globalement, 52537 opérations de sensibilisation ont été menées en 2014, soit une hausse de 186,2% par rapport à 2013 où ce nombre s'établissait à 18 357.

Tableau 5.43 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature 2014

NATURE	TOTAL BRH	%
ENTRETIENS	42735	81,3
CAUSERIES	135	0,3
RADIOS CHROCHETS	2	0,0
REUNIONS	79	0,2
EMISSION RADIO	6	0,0
PLAIDOYER	41	0,1
VAD	9539	18,2
Total	52537	100

Source : Brigade régionale d'Hygiène

En 2014, de manière générale, les Entretiens ont constitué à l'essentiel des actions de sensibilisation avec 42735 séances, soit 81,3%. Il est suivi par les VAD qui représentent 18,2% des activés d'IEC.

Chapitre VI : CHAPITRE VI : EMPLOI

La population de la région de Fatick en âge de travailler, c'est-à-dire celle âgée de 15 ans ou plus, est évaluée à 183 288. Elle représente 25,7% de la population totale. Le taux d'activité, légèrement plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine (38% en milieu rural contre 33% en zone urbaine), est nettement plus élevé au département de Foundiougne, avec 38% contre 37% à Gossas et 36% à Fatick.

Quant au chômage, la région de Fatick enregistre un taux de chômeurs relativement élevé de 28,5%.

VI.1. VOLUME DE LA POPULATION ACTIVE

En 2013, la population active de la région de Fatick était évaluée à 183288 individus. Cette population active est essentiellement composée d'hommes (119094) et réside principalement au niveau des départements de Fatick et Foundiougne avec respectivement 55675 et 45314 individus.

Graphique 6.1 : Répartition de la population active et inactive suivant les groupes d'âge

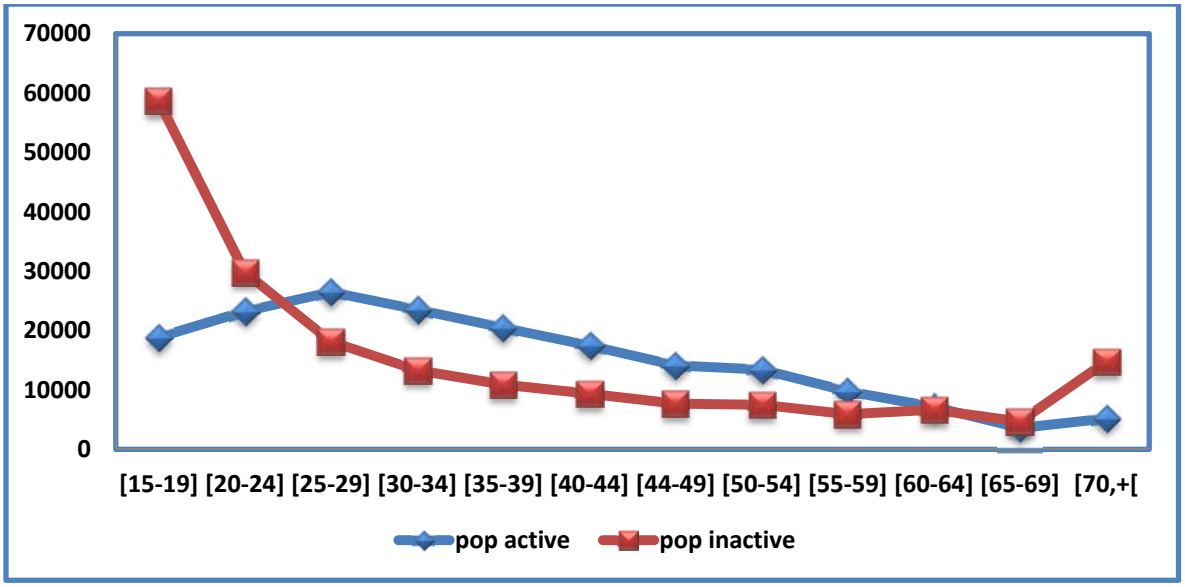

***Source** : ANSD.RGPHAE2013*

Au niveau régional, à l'exception du groupe d'âge 25-65 ans, la population inactive reste globalement majoritaire sur la population active. Cette supériorité est plus accentuée aux tranches d'âges comprises entre [15-24] ans et 69 ans et plus.
Il en est de même au niveau des départements de Fatick et Foundiougne. Au niveau de Gossas, quel que soit le groupe d'âge considéré, le volume de la population inactive est supérieur à celui de la population active, ce qui pose un réel problème de disponibilité de l'emploi et de qualification professionnelle.

La population active de la région se concentre essentiellement en milieu rural. Le faible degré d'urbanité de la zone pourrait en être la cause.

VI.2. TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité de la population de la région de Fatick est de 37%. En outre, au moment du recensement, près de 4 personnes sur 10 avaient un emploi au cours des douze mois ayant précédé la collecte ou étaient à la recherche d'un emploi. Ce taux d'activité est plus élevé en milieu rural (38%) qu'en milieu urbain (33%).

Tableau 6.44 : Taux d'activité selon l'âge, le sexe, le département et le milieu de résidence en 2013 (en %)

Groupe d'âge	Urbain				Rural				Total			
	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total
[15-19]	8	13	8	11	16	21	30	20	15	19	27	18
[20-24]	23	24	15	23	33	37	37	35	31	35	33	33
[25-29]	36	47	28	40	45	43	41	44	44	44	39	43
[30-34]	56	44	42	48	50	49	44	49	51	48	44	49
[35-39]	53	48	43	49	46	50	45	47	47	50	45	48
[40-44]	53	52	45	52	49	51	42	49	50	52	43	49
[44-49]	59	61	21	54	46	51	44	48	48	53	40	49
[50-54]	49	45	33	45	47	53	43	49	47	51	41	48
[55-59]	52	46	31	47	54	50	48	52	53	49	46	51
[60-64]	41	37	21	37	42	40	49	43	42	40	45	42
[65-69]	24	21	24	22	30	34	29	31	29	31	28	30
[70,+[	18	11	18	15	19	18	18	19	19	17	18	18
Total	34	34	25	33	37	39	38	38	36	38	37	37

Source : ANSD.RGPHAE 2013

Le taux d'activité dans les trois départements est pratiquement le même. Foundiougne enregistre le taux d'activité le plus élevé de la région, avec 38%. Il est suivi du département de Gossas avec 37% et de celui de Fatick avec 36%.

VI.3. TAUX DE CHOMAGE

Le taux de chômage déclaré dans la région de Fatick est évalué à 28,5%. Ce taux cache des disparités selon le département et le sexe. En effet, le département de Gossas enregistre le taux de chômage le plus élevé de la région avec 31,6% (21,7% chez les hommes contre 54,6% chez les femmes). Au niveau du département de Fatick, ce taux est évalué à 28,5% (17,3% chez les hommes contre 47,9% chez les femmes). Foundiougne enregistre le taux le plus faible avec 27,3% (19,4% chez les

hommes contre 42,0% chez les femmes). Globalement, le taux de chômage chez les hommes au niveau régional est de 18,8% contre 46,4% chez les femmes. A travers ces différents résultats, il est à noter que le chômage touche plus les femmes que les hommes.

Graphique 6.8: Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe de la région de Fatick en 2013

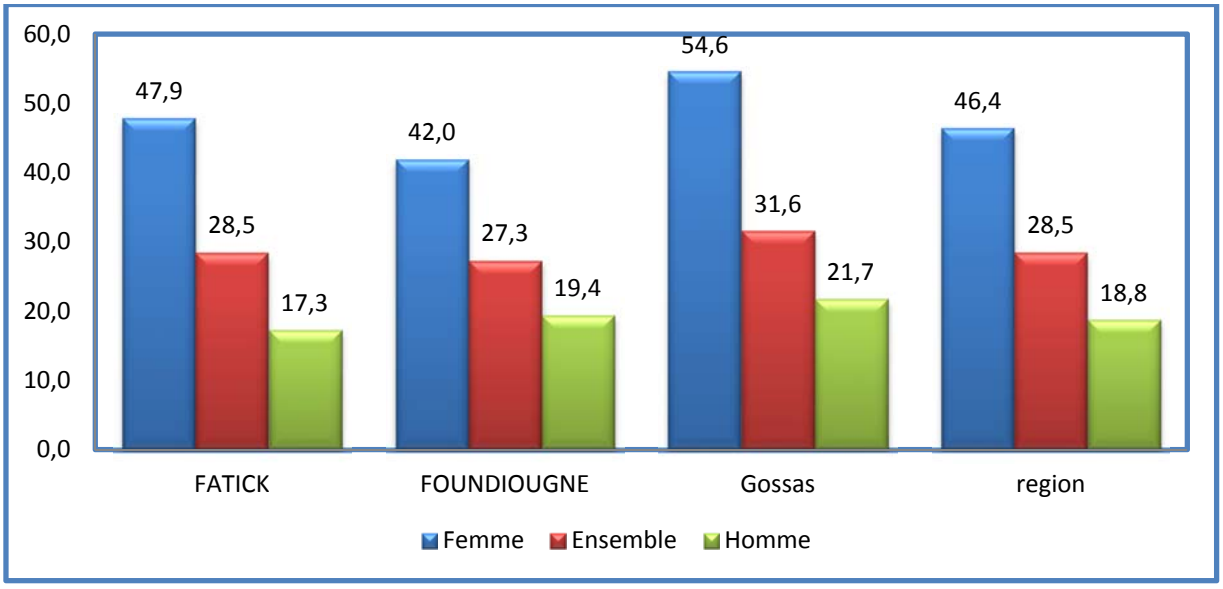

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Cette disparité de la répartition du taux de chômage est également notée selon la région. C'est dans la région de Matam que le taux de chômage est le plus élevé (54,2%). Dans cette région, le taux de chômage des hommes est de 38,9% contre 78,1% chez les femmes. C'est dans la région de Dakar qu'on a noté le taux de chômage le plus faible (14,9% globalement, avec 9,7% chez les hommes et 24,1% chez les femmes). Dans toutes les régions du pays, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes.

CONCLUSION

La région de Fatick regorge de beaucoup de potentialités qui peuvent générer beaucoup d'emplois. On peut citer entre autres l'existence de sites touristiques, de potentialités agricoles (agriculture, élevage et pêche) et des projets de création d'entreprises dans la région. Cependant, le taux d'activité de la région est estimé à 37,0% chez les 15 ans ou plus. En revanche, le taux de chômage enregistré est 28,5%.

Chapitre VII : CHAPITRE VII : JUSTICE

La justice est un secteur fondamental dans un pays, elle représente l'un des piliers pour un bon fonctionnement de la démocratie et constitue un des instruments au service de la liberté et de la sécurité. Elle joue un rôle important dans la lutte contre les inégalités socioéconomiques en ce qu'elle constitue un pilier fondamental dans la politique de bonne gouvernance du pays.
Ce présent chapitre traite la situation de la population écrouée au niveau des établissements pénitenciers et l'éducation surveillée de la région de Fatick.

VII.1. SITUATION CARCERALE

La région de Fatick dispose trois tribunaux départementaux et un tribunal régional. L'ensemble des écroués de la région sont répartis dans les trois Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) des trois départements.

VII.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.1.1. Les écroués

En 2014, les établissements pénitenciers de la région de Fatick enregistrent une population carcérale de 406 personnes dont 401 hommes et 05 femmes. Le nombre total de détenus qui était de 297 personnes en 2013, a subi une hausse importante de 36,7% en 2014.

Tableau 7.45 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative

Départements	Année	Homme			Femme			Total		
		Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne
Fatick	2013	187	64,0	97,9	4	**80**	2,1	191	64,3	**100**
	2014	205	51,1	97,6	5	**100**	2,4	210	51,7	**100**
	Variation %	9,6	-12,9	-0,3	25	20	0,3	9,9		
Foundiougne	2013	44	15,1	100	0	**0**	0	44	14,8	**100**
	2014	98	24,4	100	0	**0**	0	98	24,1	
	Variation %	122,7	9,4	0,0		0	0	122,5	9,3	**100**
Gossas	2013	61	20,9	98,4	1	**20**	1,6	62	20,9	**100**
	2014	98	33,6	100	0	**0**	0	98	24,1	**100**
	Variation %	60,7	12,7	1,6	-100	-20	-1,6	58,1	3,3	
Total	2013	292	100	98,3	5	**100**	1,7	297	100	**100**
	2014	401	100	98,8	5	**100**	1,2	406	100	
	Variation %	37,3		101,7	0		**-0,4**	36,7		**-100**

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

La population carcérale féminine est très faible en 2014 avec seulement 1,2% de l'ensemble des écroués. La répartition des écroués selon le département montre que Fatick héberge la majorité des détenus (51,7%), suivie de Gossas (24,1%) et Foundiougne (24,1%).

Graphique 7.9 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Fatick selon la classe d'âges en 2014

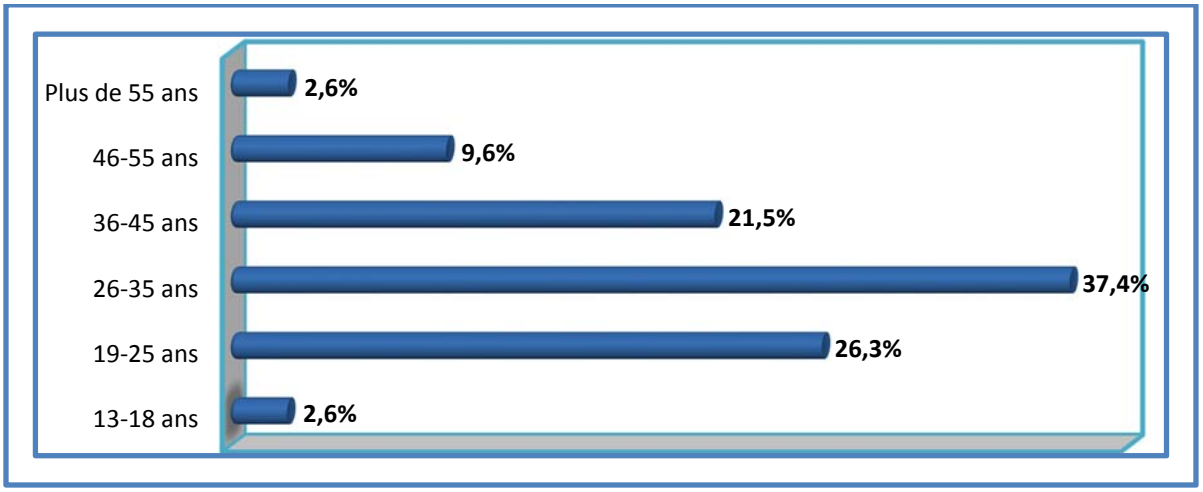

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

L'examen des données montre que la population carcérale varie suivant l'âge. En effet, les écroués dont l'âge est compris entre 26 et 35 ans sont majoritaires, ils représentent 37,4% des détenus. Ceux âgés entre 19 et 25 ans viennent en deuxième position avec 26,3%. Ils sont suivis par les écroués âgés entre 36 et 45 ans (21,5%), ceux dont l'âge est compris entre 46 et 55 ans représentent 9,6% et ceux âgés de moins de 18 ans ou moins et ceux âgés de 55 ans et plus représente chacun 2,6%

VII.1.1.2. Les détenus

En 2014, les MAC de la région de Fatick enregistrent une population carcérale de 406 personnes dont 111 détenus provisoires et 295 condamnés.

Tableau 7.46 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Fatick	2013	91	2	93	96	2	98	187	4	**191**
	2014	94	3	97	111	2	113	205	5	**210**
	Variation %	3,3	50,0	4,3	15,6	0,0	15,3	9,6	25,0	9,9
Foundiougne	2013	26	0	26	18	0	18	44	0	**44**
	2014	14	0	14	84	0	84	98	0	**98**
	Variation %	-46,2		-46,2	366,7		366,7	122,7		122,7
Gossas	2013	0	0	0	61	1	62	61	1	62
	2014	0	0	0	98		98	98	0	98
	Variation %				60,7	-100,0	58,1	60,7	-100,0	58,1
Région	2013	117	2	119	175	3	178	292	5	297
	2014	108	3	111	293	2	295	401	5	406
	Variation %	-7,7	50,0	-6,7	67,4	-33,3	65,7	37,3	0,0	36,7

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

Il est noté que les détenus condamnés ont subi une hausse importante de 65,7%, ils ont passé de 178 en 2013 à 295 à 2014. Par contre, le nombre de détenus provisoires, qui était de 119 individus en 2013, a diminué de 6,7% en 2014.

L'analyse des données du tableau ci-dessous permet d'identifier et d'apprécier la nature des types de déviances aux normes sociales.

Tableau 7.47 : Répartition des détenus selon la nature des infractions

Infraction	2013	2014	Variation %
Vol	114	149	30,7
Usage et trafic de stupéfiant	93	130	39,8
Coups et blessure volontaire	22	31	40,9
Viol-Att aux mœurs	15	24	60,0
Escroquerie-abus de confiance	16	22	37,5
Recel	4	10	150,0
Meurtre-Assassinat-Parricide	5	7	40,0
Faux et Usage de faux	1	4	300,0
Homicide Volontaire et Involontaire	2	3	50,0
Infanticide	1	1	0,0
Vagabondage et Mendicité	1	1	0,0
Divers	17	24	41,2
Total	291	406	39,5

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

C'est ainsi, qu'on note la prédominance du vol qui constitue le type d'infraction qui a été le plus perpétré, soit 36,7% des cas. Il est suivi de l'usage et trafic de stupéfiants (32,0%), les coups et blessures volontaires (7,6%), viols et attentats aux mœurs (5,9%), de l'escroquerie et de l'abus de confiance (5,4%), de Recel (2,5%) et du meurtre-assassinat-parricide (1,7%). Les infractions diverses représentent 5,9% de l'ensemble.

VII.1.1.3. Les sorties

En 2014, 194 personnes sont sorties des prisons de la région de Fatick, contre 164 en 2013, soit une hausse de 18,3%. Les principaux motifs de leur sortie sont : l'expiration de peine (95 cas, soit 49,0%), le relaxe d'acquittement (43 cas, soit 22,2%), le sursis (15 cas, soit 7,7%) et la Liberté provisoire (15 cas, soit 7,7%).

Tableau 7.48 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total	
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Effectifs	%
Fatick	2013	5	5	9	23	1	0	43	26,2
	2014	7	11	14	30	0	0	62	32,0
	Variation %	40,0	120,0	55,6	30,4	-100,0		44,2	5,7
Foundiougne	2013	19	2	3	2	0	0	26	15,9
	2014	21	3	1	9	0	0	34	17,5
	Variation %	10,5	50,0	-66,7	350,0			30,8	1,7
Gossas	2013	86	1	2	5	1	0	95	57,9
	2014	67	1	0	4	0	0	98	50,5
	Variation %	-22,1	0,0	-100,0	-20,0	-100,0		3,2	-7,4
Région de Fatick	2013	110	8	14	30	2	0	164	100
	2014	95	15	15	43	0	0	194	100
	Variation %	-13,6	87,5	7,1	43,3	-100,0		18,3	

***Source**: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas*

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.

Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.2.1. ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI ET ENFANTS EN DANGER

Le nombre d'enfants en danger pris en charge dans les services de l'AEMO de la Région de Fatick s'élève à 89 dont 58 garçons, soit 65,2% en 2014. Ce nombre, qui était de 163 enfants en 2013, a subi une baisse de 71,2% en 2014.

Tableau 7.49 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe

Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
2013	86	16	102	37	24	61	123	40	163
2014	26	0	26	32	31	63	58	31	89
Variation %	-69,8	-100	-74,5	-13,5	29,2	3,3	-83,3	-70,8	-71,2

Source *: AEMO Fatick*

L'analyse des données selon la situation de prise en charge montre que les mineurs qui sont en conflit avec la loi représentent 29,2%, soit 26 garçons. Ceci montre que le niveau de délinquance est plus élevé chez les garçons que les filles. Le nombre de mineurs en dangers constituent 63 enfants dont 32 garçons et 31 filles.

Parmi les enfants en danger, 28 sont en conflit avec la loi et 35 sont sous l'assistance éducative.

Tableau 7.50 : Répartition des mineurs en danger selon le motif de déplacement

Motif de placement	Mineur en conflit avec la loi	Mineur sous Assistance éducative	Total
Garçons	28	23	51
Filles	00	12	12
TOTAL	28	35	63

Source *: AEMO Fatick*

Tableau 7.51 : Répartition des effectifs selon l'âge et le sexe (mineur en conflit avec la loi)

Age	Remis aux parents sous LS[4]			Remis aux parents sans LS			Détention			Total		
	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
- 13 ans	01	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
13- 17ans	20	0	20	9	0	9	8	0	8	37	0	37
18 ans et +	12	1	12	0	0	0	0	0	0	12	0	12
Total	33	1	33	9	0	9	8	0	8	50	0	50

Source *: AEMO Fatick*

[4] LS = Liberté Surveillée

Durant l'année 2014, cinquante (50) enfants concernés par des procédures judiciaires ont été pris en charge dont 01 âgé de moins de treize (13) ans.

Les enfants dont l'âge se situe dans l'intervalle 13-17 ans ont constitué le plus grand nombre avec 37 enfants tous des garçons.

Graphique 7.10 : Répartition des mineurs selon la nature des infractions

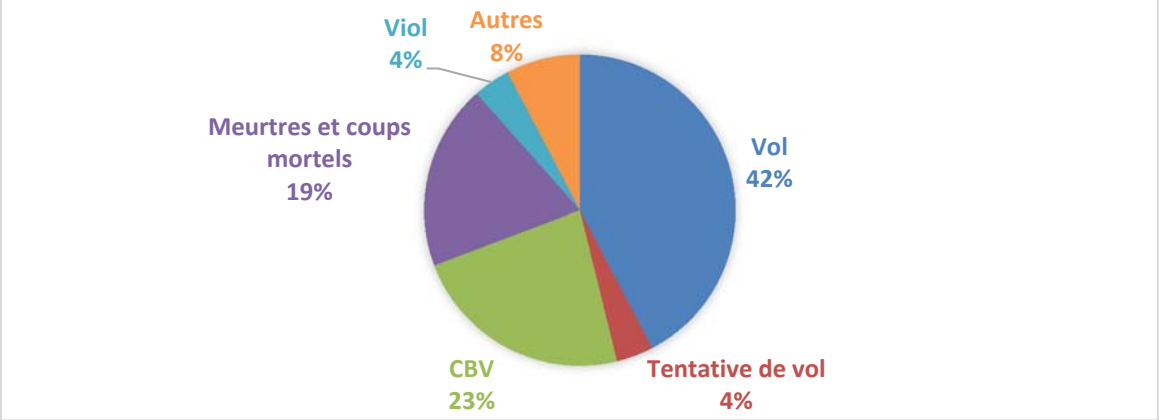

Source *: AEMO Fatick*

Les types d'infractions relevés sont divers et, parmi les plus fréquents, il est retenu le vol qui représente 42,3%, le délit des coups et blessures volontaires avec 23,1% des infractions commises. Pour ce qui est des tentatives de meurtre ou de coups mortels, elles sont à 19% et enfin viennent le délit de viol et la tentative de vol qui ont enregistré chacun une évolution de 3,8%.

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

- **Perspectives**

Les enjeux majeurs du secteur de la justice sont :

- Travailler en collaboration avec les délégués de quartiers pour une meilleure sensibilisation des populations sur la protection communautaire des enfants vulnérables.
- Organiser des causeries au niveau des établissements scolaires pour une meilleure vulgarisation des droits de l'enfant et leur protection.
- Recensement de toutes les structures d'accueil de la zone œuvrant dans l'illégalité et veiller à leur régularisation.

- **Recommandations**

Les recommandations majeures du secteur de la justice sont :

- L'absence d'un carré de mineurs à la prison de Fatick et les séjours quelques fois longs des mineurs qui sont gardés à côtés des adultes, constituent un danger

pour eux. C'est pourquoi, il urge de voir la réalisation du projet de construction du carré de mineur de Fatick pour éviter le pire.

- La tenue mensuelle de l'audience des mineurs (flagrant délit et Assistance Educative), les conditions d'acheminement des mineurs de la prison au tribunal, l'absence de boxes pour garder l'intimité des enfants sont en contradiction avec notre arsenal juridique quant à la protection des droits de l'enfant.

  La construction des locaux du tribunal de Fatick qui devra aussi prévoir dans sa disposition les bureaux de la coordination de l'AEMO, est une urgence et pourrait permettre à l'AEMO d'être présente durant l'audition des mineurs par le parquet.

Trouver un financement pour la construction d'un centre polyvalent à Fatick, afin d'éviter que le terrain octroyé ne soit ressaisi, aussi créer d'autres possibilités de prévention et de prise en charge de la déviance à côté de l'AEMO.

Chapitre VIII : AGRICULTURE

VIII.1. INTRODUCTION

L'agriculture est la principale activité économique au niveau de la région de Fatick et elle occupe près de 90 % de la population active. Cette agriculture qui dépendant fortement de la pluviométrie est de type extensif.

Le rôle important que joue le secteur agricole dans l'économie de la région est surtout lié à l'existence d'énormes potentialités favorables au développement économique. Les principales cultures sont : le mil, l'arachide d'huilerie, le maïs, le sorgho et le riz. Pour ce qui est des cultures diverses et à petite échelle, il y'a le sésame, le manioc et le coton particulièrement dans le département de Foundiougne. En effet, il est important de souligner que la culture arachidière domine essentiellement le secteur agricole. Aussi les cultures se font essentiellement sous pluie ; aucune spéculation ne fait l'objet d'irrigation dans la région.

VIII.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

VIII.2.1. MISE EN PLACE ET VENTE DES SEMENCES

Le tableau ci-après montre que les semences qui enregistrent les taux de ventes plus élevés sont principalement le riz (4199,3%), le maïs hybride (370,0%) et du niébé (143,8%). De plus, la vente de sorgho hybride a également connu une hausse de 90,5%, ce qui confirme l'augmentation considérable de la vente des hybrides lors de la campagne 2014/2015. Par contre, les ventes d'arachide, du sorgho local et du mil ont connu respectivement des baisses de 1,8%, de 37,2% et de 68,2% durant cette même campagne.

Tableau 8.52 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Fatick

Semences		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Arachide	Reçu (T)	1820	1555,45	-14,5	1768,95	1636,3	-7,5	1840	759,8	-58,7	5428,95	3951,58	-27,2
	Vendu (T)	1322,6	1550,6	17,3	1662,95	1636,3	-1,6	1035,7	759,8	-26,6	4021,2	3946,88	-1,8
	Reliquat (T)	497,5	4,7	-99,1	106	0	-100	804,3	0	-100	1407,8	4,7	**-99,7**
Maïs local	Reçu (T)	0	11		120	33	-72,5	0	22		120	66	-45,0
	Vendu (T)	0	6,01		120	30	-75,0	0	22		120	58,01	-51,7
	Reliquat (T)	0	**4,99**		0	**3**		0	0		0	**7,99**	
Maïs hybride	Reçu (T)	0	0		17	11	-35,3	0	0		17	11	-35,3
	Vendu (T)	0	0		1	4,7	370	0	0		1	4,7	370,0
	Reliquat (T)	0	0		16	6,3	-60,6	0	0		16	6,3	**-60,6**
	Reçu (T)	36	14	-61,1	26	10	-61,5	36	7	-80,6	98	31	-68,4

Semences		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Mil souna	Vendu (T)	36	14	-61,1	25,4	10	-60,6	36	7	-80,6	97,4	31	-68,2
	Reliquat (T)	0	0		0,6	0	-100	0	0		0,6	0	**-100,0**
Sorgho local	Reçu (T)	7,5	16	113,3	6,4	24	275	6	0	-100	19,9	40	101,0
	Vendu (T)	6,7	6,8	1,5	4,5	4	-11,1	6	0	-100	17,2	10,8	-37,2
	Reliquat (T)	**0,8**	**9,2**	1050,0	1,9	20	952,6	0	0		2,7	29,2	**981,5**
Sorgho hybride	Reçu (T)	4	2	-50,0	0,5	3	500	0	0		4,5	5	11,1
	Vendu (T)	0,4	0,8	100	0,02	0	-100	0	0		0,42	0,8	90,5
	Reliquat (T)	**3,6**	**1,2**	-66,7	0,48	3	525	0	0		4,08	4,2	**2,9**
Riz	Reçu (T)	21	241	1047,6	66	527	698,5	0	0		87	768	782,8
	Vendu (T)	8	164	1950	5,7	425	7356,1	0	0		13,7	589	4199,3
	Reliquat (T)	13	77	492,3	60,3	102	69,2	0	0		73,3	179	**144,2**
Niébé	Reçu (T)	50	204	308,0	23	115	400,0	80	54	-32,5	153	373	143,8
	Vendu (T)	50	204	308,0	23	115	400,0	80	54	-32,5	153	373	143,8
	Reliquat (T)	0	0		0	0		0	0		0	0	

Source : DRDR région de Fatick

Toutefois, il convient de signaler le cas particulier du Niébé où partout dans les trois départements, il a été constaté que les quantités de semences reçues sont égales aux quantités vendues, ce qui permet en évidence d'obtenir un résultat nul pour le reliquat durant la campagne 2014/2015.

VIII.2.2. LA MISE EN PLACE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES

Le tableau ci-dessous montre que les matériels et équipements agricoles sont essentiellement composés de Houe sine, plus fréquent à Foundiougne (47,6%), de Houe occidentale à 3 dents qui n'existe pas dans ce département et qui occupe 58,2% du matériel agricole à Gossas. S'agissant du Semoir Super-éco, il est beaucoup plus utilisé à Foundiougne (36,3%), Fatick (34,3%), qu'à Gossas (+29,4%).

Tableau 8.53 : Répartition des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région en 2014

Matériels de culture attelée		Fatick	Foundiougne	Gossas	Région
Houe sine 9 et 3 dents	**Nbre**	108	170	79	357
	%	30,3	47,6	22,1	100
Houe occidentale à 3 dents	**Nbre**	279	0	388	667
	%	41,8	0,0	58,2	100
Semoir Super-éco + 3 disques	**Nbre**	214	226	183	623
	%	34,3	36,3	29,4	100

Source : DRDR région de Fatick

VIII.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Vu le rôle important que joue l'agriculture dans l'économie régionale, il demeure impératif d'analyser les principales cultures agricoles pratiquées au niveau de Fatick. Parmi ces cultures, il y'a les cultures vivrières, industrielles et celles maraichères. En effet, ces cultures varient d'une année à une autre et d'une spéculation à une autre. Elles sont corrélées à la quantité de pluies et à sa variabilité dans le temps et dans l'espace. Egalement, les productions sont fortement influencées par la qualité des semences et l'utilisation des engrais chimiques et organiques.

VIII.3.1. LES CULTURES VIVRIERES

Les cultures vivrières qui sont essentiellement composées du mil, du sorgho, du maïs et du riz varient d'une année à une autre du fait de l'influence de plusieurs facteurs. En effet, ce tableau ci-dessous montre que ces différentes cultures ont toutes connu une baisse au niveau régional lors de la campagne 2014/2015. Ces baisses concernent aussi bien la superficie, le rendement que la production, à l'exception du Maïs et du Riz qui ont enregistré respectivement des hausses par rapport au rendement (24,0%) et à la production (50,2%) à l'échelle régionale.

Tableau 8.54: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Mil	Sup (Ha)	43061	35000	-18,7	42461	40000	-5,8	62522	55000	-12,0	148044	130000	-12,2
	Rdt (Kg/Ha)	700	800	14,3	800	750	-6,3	750	400	-46,7	750	615	-18,0
	Prod(T)	30143	28000	-7,1	33969	30000	-11,7	46892	22000	-53,1	111003	80000	-27,9
Sorgho	Sup (Ha)	1509	1977	31,0	1867	2946	57,8	2669	1700	-36,3	6045	6623	9,6
	Rdt (Kg/Ha)	850	700	-17,6	1350	1000	-25,9	900	550	-38,9	1027	795	-22,6
	Prod(T)	1283	1384	7,9	2520	2946	16,9	2402	935	-61,1	6205	5265	-15,1
Maïs	Sup (Ha)	1477	576	-61,0	12814	9801	-23,5	11717	825	-93,0	24678	11202	-54,6
	Rdt (Kg/Ha)	1500	600	-60,0	1215	1400	15,2	850	500	-41,2	1043	1293	24,0
	Prod(T)	221	346	56,6	15569	13721	-11,9	9959	413	-95,9	25749	14473	-43,8
Riz	Sup (Ha)	758	1930	154,6	877	713	-18,7				1635	2643,00	61,7
	Rdt(Kg/Ha)	3000	3000	0,0	3000	950	-68,3				3000	2447,00	-18,4
	Prod(T)	2274	5790	154,6	2631	677	-74,3				4305	6467,00	50,2

Source : DRDR région de Fatick

L'analyse de ce tableau montre que la production agricole de la région de Fatick a enregistré une progression de 50,2% du riz, imputable aux efforts et politiques gouvernementales consentis dans le secteur rizicole. Il est noté que seul le département de Gossas ne produit pas le riz. Pour ce qui est du sorgho, une augmentation de la superficie (9,6%) ne permet pas de booster le rendement et la production qui enregistrent respectivement des baisses de 22,6% et de 15,2 % au niveau régional pour la campagne 2014/2015.

VIII.3.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

Le tableau ci-dessous montre que l'essentiel des cultures industrielles a subi des baisses par rapport au rendement et à la production dans la région de Fatick lors de la campagne 2014/2015. Il faut cependant signaler que seul le Manioc connait des augmentations qui concernent aussi bien le rendement que la production avec une superficie de culture presque doublée (98,2%) par rapport à la campagne 2013/2014.

Tableau 9.55 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		Campagne 2013/204	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/204	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/204	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/204	Campagne 2014/2015	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	18300	12000	-13,0	41161	37461	-9,0	84634	71172	-15,9	13955	120633	**-13,6**
	Rdt (Kg/Ha)	900	800	-11,1	910	1000	9,9	850	750	-11,8	873	833	-4,6
	Prod(T)	12420	9600	-22,7	67456	37461	-44,5	71939	53379	-25,8	121816	100440	-17,5
Manioc	Sup (Ha)		349		219	300	37,0	512	800	56,3	731	1449	**98,2**
	Rdt (Kg/Ha)		8500		8500	8500	0,0	6000	7500	25,0	6749	7948	17,8
	Prod(T)		2967		1862	2550	36,9	3072	6000	95,3	4934	11517	133,4
Pastèque	Sup (Ha)		48		653	1625	148,9	757	287	-62,1	1410	1960	**39,0**
	Rdt (Kg/Ha)		8000		7525	7525	0,0	10000	10000	0,0	8854	7899	-10,8
	Prod(T)		384		4914	12228	148,8	7570	2870	-62,1	12484	15482	24,0
Bissap	Sup (Ha)				58	61	5,2	1642	49	-97,0	1700	110	**-93,5**
	Rdt (Kg/Ha)				275	300	9,1	400	400	0,0	396	300	-24,2
	Prod(T)				16	18	12,5	657	15	-97,7	673	33	-95,1
Sésame	Sup (Ha)				150	113	-24,7		50		150	163	**8,7**
	Rdt (Kg/Ha)				500	500	0,0		450		500	485	-3,0
	Prod(T)				75	57	-24,0		23		75	79	5,3
Niébé	Sup (Ha)	920	1519	65,1	505	500	-1,0	14984	6858	-54,2	16409	8877	**-45,9**
	Rdt (Kg/Ha)	600	500	-16,7	300	500	66,7	450	350	-22,2	454	384	-15,4
	Prod(T)	552	760	37,7	152	250	64,5	6743	2400	-64,4	7446	3410	-54,2

Source : DRDR région de Fatick

La région de Fatick doit consentir des efforts considérables allant dans le sens de relever le secteur agricole en général et les cultures industrielles en particulier. Pour le cas particulier de la pastèque, il est noté une baisse du rendement (-10,8%), au moment où la surface (+39,0%) et la production (+24,0%) ont enregistré des progressions. A cet effet, il est constaté que les rendements dépendent principalement de la qualité des intrants, de la pluviométrie et des techniques culturales utilisées.

Conclusion

Au terme de l'étude portant sur la campagne agricole de la région de Fatick de 2014/2015, les résultats de l'analyse montrent que ce secteur clé de l'économie rencontre des difficultés relatives aux semences, à la production et au rendement. En effet, ces paramètres ne peuvent être négligés pour réussir une bonne campagne agricole. Les matériels agricoles utilisés doivent relever de la modernité et de la qualité. Ils doivent être accessibles à tous les ayant droits.

S'agissant des semences, les taux de vente les plus élevés concernent principalement le riz, le maïs hybride et le niébé. Par contre l'arachide, le mil et le sorgho enregistrent des baisses de ventes considérables.

Pour ce qui concerne les superficies, des baisses ont été notées un peu partout surtout au niveau des cultures vivrières, sauf le riz et le sorgho qui ont connu des augmentations de surfaces. Et concernant les cultures industrielles, les superficies réservées au manioc et à la pastèque augmentent considérablement par rapport à la campagne 2013/2014.

Pour conclure, il convient de mentionner que la qualité des intrants, la bonne pluviométrie et les techniques culturales adéquates demeurent primordiales pour la réussite des campagnes agricoles.

Chapitre IX : ELEVAGE

IX.1. INTRODUCTION

L'élevage dans la région est essentiellement extensif de type agropastoral. Il contribue de façon notable à la sécurité alimentaire des populations et à la lutte contre la pauvreté. Dans ce domaine, les objectifs poursuivis sont l'amélioration de la santé animale, de la productivité et des productions et de l'accès des producteurs aux marchés.

Ainsi, ce chapitre passe en revue l'évolution du cheptel et de la volaille, la santé animale et sa mobilité, et les différents résultats tirés de l'exploitation de la pratique d'élevage.

IX.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

La région de Fatick voit son cheptel augmenter de manière relativement importante entre les campagnes 2013/2014 et 2014/2015 avec un taux d'accroissement global de 2,3%.

Tableau 9.56 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

Espèces	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Bovins	96400	97364	1,0	68300	68983	1,0	90350	91254	1,0	255050	257601	1,0
Ovins-Caprins	262400	270409	3,1	196700	202688	3,0	250550	258167	3,0	709650	731264	3,0
Asins	9540	9597	0,6	27450	27615	0,6	11560	11629	0,6	48550	48841	0,6
Equins	17500	17658	0,9	44000	44396	0,9	27000	27243	0,9	88500	89297	0,9
Porcins	97200	100019	2,9	10760	11072	2,9	250	257	2,8	108210	111348	2,9
Total bétail	483040	495047	2,5	347210	354754	2,2	379710	388550	2,3	1209960	1238351	2,3
Volaille	839080	920914	9,8	594500	611741	2,9	618400	636334	2,9	2051980	2168989	5,7

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Le bétail connait une hausse généralisée dans tous les départements de la région entre les campagnes 2013/2014 et 2014/2015. Le record est enregistré pour les ovins – caprins avec une augmentation d'un peu plus de 3% durant cette même période de campagne.

Ce cheptel est composé en 2014 de 257601 bovins, de 731 264 ovins - caprins, de 89 297 équins, de 48 841 asins et de 111 348 porcins.

Par ailleurs, l'examen des données par circonscription administrative révèle que le département de Fatick apparaît comme la principale zone d'élevage de la région avec

une proportion de 40% du bétail contre 31,4% et 28,6% respectivement pour Gossas et Foundiougne.

Pour ce qui concerne la volaille, la région de Fatick compte 2051980 têtes en 2013 contre 2168989 en 2014, soit une hausse de 5,7%.

La répartition spatiale des avicoles indique que, le département de Fatick, qui concentre 42,5%, dépasse largement les autres départements avec un taux d'accroissement annuel de 9,8%, au moment où les départements de Gossas et de Foundiougne concentrent respectivement 29,3% et 28,2% de la volaille.

IX.3. LES PRODUCTIONS

IX.3.1. LA PRODUCTION DE VIANDE

La production de la viande a connu une hausse de 6,4% en passant de 669173 à 711934 au cours de la période 2013 et 2014.

La production totale de viande rouge contrôlée dans la région de Fatick est de 711934 tonnes répartie comme suit : 44,7% de viande de vache ; 25,7% de viande taureau 15,7% de viande de caprin, 5,7% de viande de Veau/Velle, 5,3% de viande d'ovin et 3,0% de viande Bœuf. Par rapport au nombre de sujets abattus, les valeurs relatives donnent 58,9% de caprins, 26,8% de bovins et 14,3% d'ovins

IX.3.2. LA PRODUCTION CONTROLEE DES CUIRS ET PEAUX

La production contrôlée de cuirs et de peaux a baissé en 2014 comparée à l'année 2013. C'est ainsi que cette production totale de cuirs frais est passée de 19415 à 15781, soit une baisse de 18,7%. Le nombre de cuir sec a subi aussi une baisse durant ce période, en passant de 9 827 à 10 710, soit une diminution de 29,0%.

Tableau 9.57 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Départements	Cuirs de bovins		Peaux d'ovins		Peaux de caprins		Total	
	Secs	Frais	Secs	Frais	Secs	Frais	Secs	Frais
Fatick	1131	1052	642	672	1193	1481	2966	3205
Foundiougne	1020	2045	418	1124	2783	7133	4221	10302
Gossas	119	635	75	285	226	1354	420	2274
Total 2014	2270	3732	1135	2081	4202	9968	7607	15781
Total 2013	2118	4223	1704	1704	6888	13488	10710	19415
Variation (%)	7,2	-11,6	-33,4	22,1	-39,0	-26,1	-29,0	-18,7

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

En quantité, des baisses respectives de 31,4% et 28,5% ont été relevées pour ce qui concerne le cuir frais et le cuir sec sur le cheptel de la région de Fatick.

Le poids du cuir est ainsi passé respectivement de 23 373 kg à 1 6031 kg pour le frais et de 16 577 kg à 11 845 kg pour le sec. Il convient de rappeler que les cuirs et peaux concernent respectivement les dépouilles des grands ruminants (bovins) et celles des petits ruminants (ovins et caprins).

Il convient de noter aussi que la région ne dispose pas d'infrastructures adéquates de traitement de cuirs et peaux. Il existe cependant quelques installations sommaires au niveau desquelles le traitement par salage est effectué, comme à Fatick et à Gossas avec les GIE de femmes.

IX.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL.

IX.4.1. LES ENTREES ET SORTIES

Le solde migratoire du bétail qui correspond à la différence entre le nombre de sujets entrant et le nombre de sujets sortant a accusé en 2014 un déficit plus important comparé à l'année 2013 avec un solde passant de -31794 à – 32923 espèces. Toutefois, ce déficit a été accentué dans une large mesure par le déficit enregistré au niveau des ovins (-21442).

Tableau 9.58 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Fatick	Foundiougne	Gossas	Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2014/2015	Campagne 2014/2015	2013/20 Campagne 14	Campagne 2014/2015	Variation %
Bovins	**Entrées**	12596	4124	2650	**17362**	**19370**	**11,6**
	Sorties	16023	1305	1191	**19867**	**18519**	**-6,8**
	Solde	-3427	2819	1459	-2505	851	
Ovins	**Entrées**	22972	6482	9250	87927	**38704**	**-56,0**
	Sorties	26111	1091	32944	101588	**60146**	**-40,8**
	Solde	-3139	5391	-23694	-13661	-21442	
Caprins	**Entrées**	15732	3477	2790	44238	**21999**	**-50,3**
	Sorties	21779	1921	8600	45289	**32300**	**-28,7**
	Solde	-6047	1556	-5810	-1051	-10301	
Equins	**Entrées**	1025	1272	61	3020	**2358**	**-21,9**
	Sorties	1356	422	1404	7288	**3182**	**-56,3**
	Solde	-331	850	-1343	-4268	-824	
Asins	**Entrées**	763	1378	57	2563	**2198**	**-14,2**
	Sorties	1066	21	431	2998	**1518**	**-49,4**
	Solde	-303	1357	-374	-435	680	
Porcins	**Entrées**	0	1032	0	934	**1032**	**10,5**
	Sorties	1573	1299	47	10808	**2919**	**-73,0**
	Solde	-1573	-267	-47	-9874	-1887	
Total	**Entrées**	53088	17765	14808	156044	**85661**	**-45,1**
	Sorties	67908	6059	44617	187838	**118584**	**-36,9**
	Solde	-14820	11706	-29809	-31794	-32923	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Toutefois, il est relevé un solde déficitaire sur toutes les espèces sauf chez les bovins et les asins. Par rapport aux entrées, ce sont les ovins, les caprins et les bovins qui en sont les plus nombreux. Ces espèces représentent respectivement 45,2% ; 25,7% et 22,6% des entrées. Les sorties ont également concerné les mêmes espèces dans les proportions respectives de 50,7% ; 27,2% et 15,6%.

IX.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

IX.5.1. LES FOYERS DECLARES

Entre 2013 et 2014, le nombre de foyers enregistrés par le service public est passé de 34 à 68, soit une évolution importante de 100%.

Tableau 9.59 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

Affections	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	Campagne 2012/2013	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2012/2013	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2012/2013	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2012/2013	Campagne 2014/2015	Variation %
Nb. foyers	16	7	-56,3	13	56	330,8	5	5	0,0	34	68	100
Eff. touchés	119	0	-100,0	18290	5004	-72,6	10	32	220,0	18419	5036	-72,7
Morbidité	224	44	-80,4	2018	487	-75,9	24	23	-4,2	2266	554	-75,6
Mortalité	70	8	-88,6	482	149	-69,1	11	19	72,7	563	176	-68,7

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

La santé animale s'est légèrement améliorée en 2014, comparée à 2013, avec une baisse des taux de morbidité de 75,6%, de mortalité de 68,7%, ainsi d'un repli de 72,7% du nombre de sujets touchés. En termes d'effectifs touchés, le département de Foundiougne paraît être considérablement affecté avec 99,4% du total des sujets touchés, le département de Gossas concentre le reste avec un taux de 0,6%.

NB : Ces données sont incomplètes du fait qu'elles n'intègrent pas les statistiques des privés et de l'irrégularité de la remontée des informations par le public. En outre, le rapportage est parfois fourni avec des données épidémiologiques incomplètes.

IX.6. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE

L'insémination bovine est pratiquée à grande échelle dans la région de Fatick. Cette méthode de reproduction permet non seulement au perfectionnement génétique des bovins mais également, elle participe à la sécurité alimentaire. En 2014, 1024 vaches ont été sélectionnées dont 900 inséminées, soit 87,9%.

Tableau 9.60: Résultats des opérations d'insémination artificielle

Département	Nombre de CIA	Nombre d'éleveurs	Nombre de vaches			
			Sélectionnées	Déparasitées	Synchronisées	Inséminées
Fatick	17	266	370	370	334	335
Foundiougne	13	240	393	393	326	324
Gossas	7	95	261	261	244	241
Région	**37**	**601**	**1024**	**1024**	**904**	**900**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Au cours de la période, il est dénombré 37 centres dans la région, dont les 17 sont localisés dans le département de Fatick avec un effectif de 266 éleveurs, 13 dans le département de Foundiougne avec 240 éleveurs et 7 dans le département de Gossas avec 95 éleveurs.

IX.7. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.7.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

Le sous-secteur de l'élevage renferme plusieurs potentialités dont les suivantes :

- Position géographique favorable
- Disponibilité de la biomasse herbacée notamment en hivernage
- Pratiques de réserves fourragères
- Multiplication des infrastructures hydrauliques
- Existence de nombreux marchés et Acteurs organisés
- Présence de partenaires
- Niche d'emplois par le biais d'un encadrement du secteur
- Existence de races rustiques
- Disponibilité du cheptel,
- Existence de points d'eau naturels pour l'abreuvement,
- Disponibilités des ressources fourragères issues des récoltes
- Prédominance de l'agropastoralisme
- Existence de parcs à vaccination
- Bon niveau de structuration des éleveurs (MDE, DIRFEL, ASEM, ASP etc.)
- Existence de structures d'appui (PAFA, PDIF, World Vision, Heifer international)
- Existence d'un élevage intensif d'embouche
- Existence de plusieurs marchés hebdomadaires

IX.7.2. CONTRAINTES

La contrainte majeure à la pratique de l'élevage dans la région de Fatick est la réduction permanente des espaces pastoraux causée par plusieurs facteurs dont le plus important est la salinisation des terres. Pour y faire face, en particulier dans le Département de Fatick, les éleveurs effectuent un mouvement de transhumance périodique du bétail vers les régions frontalières du bassin arachidier et de la zone sylvo-pastorale.

Dans le département de Gossas, zone pastorale par excellence et carrefour pour le mouvement commercial du bétail, l'accès à l'eau est la principale contrainte pour la pratique de l'Elevage. Pour aider à la prise en charge de cette problématique, le PAPIL et d'autres acteurs déroulent un important programme d'aménagement de mares pastorales.

Dans le Département de Foundiougne, la pression glossinaire avec comme conséquence une forte prévalence de la trypanosomose animale peut être considérée comme une contrainte non négligeable. Cependant, la résistance des races à cette maladie et la prophylaxie permettent de faire face à cette pathologie.

De plus, d'autres contraintes sont notées à savoir :

- l'insuffisance des espaces pastoraux : salinisation, décret sur les parcours du bétail pas toujours appliqué, difficultés d'accès au foncier, feux de brousse ;
- Vol de bétail ;
- l'insuffisance des infrastructures d'élevage : foirails, abattoirs et aires d'abattage, parcs à vaccination, magasins de stockages ;
- la cherté de l'aliment de bétail et difficultés d'abreuvement ;
- la récurrence des foyers de maladies : faiblesse des taux de couverture vaccinale, faible implication des acteurs dans la surveillance des maladies animales ;
- la menace sur la santé publique : une importante population de chiens errants ;
- la divagation des animaux et transhumance ;
- la problématique du suivi des métis issus de l'insémination artificielle ;
- la cherté des soins vétérinaires.

IX.7.3. PERSPECTIVES

Pour pouvoir efficacement contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, le sous-secteur de l'élevage doit relever les défis suivants :

- Favoriser l'amélioration génétique (Sélection et l'insémination artificielle)
- Renforcer la protection zoo sanitaire
- Construire des parcs à vaccination
- Poursuivre le programme d'identification électronique du cheptel;
- Réhabiliter et/ou construire des abattoirs et aires d'abattage ;
- Matérialiser les zones de pâturage ;
- Mettre en place des unités laitières ;
- Achever les travaux de construction de l'abattoir de Fatick.

Chapitre X : PECHE

X.1. INTRODUCTION

Le secteur de la pêche, par son apport important du Produit Intérieur Brut, occupe une place de choix dans l'économie tant régionale que nationale. Ses débarquements annuels ont dépassé 19000 tonnes en 2014 pour une valeur commerciale à plus de 6 milliards. Il est aussi un secteur important de pourvoyeur d'emplois car plus de 5000 femmes s'activent à la collecte et à la transformation des coquillages et qui tirent des revenus substantiels de cette activité millénaire.

La région de Fatick est la cinquième région de pêche du Sénégal notamment grâce à son domaine amphibie avec trois grands groupes d'îles séparés par trois principaux bras de mer (Saloum, Diombos et Bandiala), bordés d'une importante végétation de mangroves et regorgeant d'une riche biodiversité et sa façade maritime qui s'étend de Palmarin à djinack sur une distance environs de 65 kms.

Ce chapitre passe en revue les infrastructures, les évolutions de la pêche artisanale et le diagnostic du secteur de la pêche.

X.2. LES INFRASTRUCTURES

Dans la région de Fatick, l'essentiel des services de la pêche se concentre au niveau du département de Foundiougne avec une proportion de 71,4% en 2014. Les services de pêche de la région sont composés de 07 postes de contrôle, 09 CLPA, 03 CLP, 01 centre de pêche et 01 centre de surveillance côtière.

Tableau 10.61 : Répartition des services selon le department

DEPARTEMENTS	POSTE DE CONTRÔLE	CLPA[5]	CLP[6]	CENTRE DE PECHE	CENTRE COTIERE
FATICK	2	2	1		01
FOUNDIOUGNE	5	7	2	01	
Total	7	9	3	1	1

Source *: Service Régional des Pêches*

X.3. LA PECHE ARTISANALE

X.3.1. LES SITES ET L'ARMEMENT DE PECHE

Le nombre de sites polarisés par les structures des CLPA dans la région de Fatick s'élève à 74 sites dont 63,5%, soit 47 de sites terrestres et 27 sites insulaires. La répartition des sites selon le département montre que le département de Foundiougne,

[5]CLPA = Conseil Local de Pêche Artisanale

[6]CLPA = Comité Local des Pêcheurs

qui abrite un nombre plus élevé de sites, regroupe 30 sites terrestres et 23 sites insulaires. Alors que le département de Fatick concentre 17 sites terrestres et 04 sites insulaires.

Tableau 10.62 : Répartition des sites selon le type de pêche, par circonscription administrative

Département	CLPA	Sites polarisés		TOTAL	
		Insulaires	Terrestres	Nombre	%
Foundiougne	Foundiougne	8	9	17	23
	Sokone		7	7	9,5
	Toubacouta	1	11	12	16,2
	Missirah	4	3	7	9,5
	Niodior	3		3	4,1
	Bassoul	7		7	9,5
Fatick	Fimela-Ndangane	4	11	15	20,3
	Djifere-Palmarin		6	6	8,1
Total		27	47	74	100

Source *: Service Régional des Pêches*

En 2014, la région de Fatick compte 1 324 pirogues dont 1031 pirogues locales et 293 pirogues saisonnières. Par rapport au parc piroguier de 2013, il est noté une hausse de 21,2% soit 232 pirogues de plus. Cette hausse montre que la population a donné un intérêt particulier pour ce secteur.

Tableau 10.63 : Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative

Armement	2014			Total 2013	Variation %
	Fatick	Foundiougne	Région		
Pirogues locales	721	310	1031	894	15,3
Pirogues saisonnières	48	245	293	198	48,0
Total	769	555	1324	1092	21,2

Source *: Service Régional des Pêches*

L'analyse spatiale des données montre que le nombre le plus important des pirogues locales est localisé au niveau du département de Fatick (69,9%) tandis que les pirogues saisonnières sont plus fréquentes à Foundiougne (83,6%).

X.3.2. LA PRODUCTION

Dans la région de Fatick, les poissons, les mollusques et les crustacés sont les trois groupes zoologiques les plus exploités. En 2014, les poissons constituent l'essentiel des produits de la pêche artisanale avec une proportion de 72,8%. Les mollusques représentent 23,0% et les crustacés seulement 4,2%. Comparées à 2013, les quantités débarquées de mollusques et de poissons en 2014 ont accusé des hausses respectives

de 88,2% et de 550,7%. Par contre, les crustacés ont enregistré une forte baisse, soit une chute de 74,3%,

Tableau 10.64 : Evolution des quantités produites et la valeur commerciale par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative

Année	Poissons		Mollusques		Crustacés	
	Quantité (Kg)	Valeur (FCFA)	Quantité (Kg)	Valeur (FCFA)	Quantité (Kg)	Valeur (FCFA)
2013	7551519	3068032423	689 378	3068032423	3 179 900	2986022710
2014	14213459	3 180 466 755	4485908	2321197761	815719	746733636
Variation %	88,2	4	550,7	-24	-74,3	-75

Source *: Service Régional des Pêches*

En 2014, la masse des mises à terres de la pêche artisanale de la région de Fatick est estimée à 19 453 080 kilogrammes, contre 11 468 462 kilogrammes en 2013, soit une hausse de 7984618 Kilogrammes (+69,6%). Ces mises à terres sont utilisées pour la consommation locale, le mareyage et la transformation artisanale.

Tableau 11.65 : Evolution en poids (kg) des différents groupes zoologiques exploités, par circonscription administrative

Destinations	2014				2013	Variation %
	Fatick	Foundiougne	Total	%		
Consommation locale	1 240 091	531 540	1771631	9,1	1375662	28,8
Mareyage	2478540	5718649	8 197 189	42,1	5390200	52,1
Transformation artisanale	7218160	2266100	9 484 260	48,8	4702600	101,7
Total	10 936 791	8 516 289	19 453 080	100	11 468 462	69,6

Source *: Service Régional des Pêches*

En 2014, la plus grande partie des produits halieutiques mises à terre est destinée à la transformation (48,8%) . Ces espèces sont essentiellement transférées aux industries de traitement et d'exportation de Mbour et de Dakar. Les 42,1% destinés au mareyage sont constitués de petits pélagiques (sardinelles, mulets) destinés aux marchés régionaux. Cela montre que la consommation locale de poissons frais dans la région ne concerne qu'une petite partie de la pêche et elle représente 9,1% des débarquements de la pêche artisanale, soit 1771631kilogrammes.

Selon la circonscription administrative, il convient de signaler que le département de Fatick est le principal producteur de produits halieutiques avec une part de 56% de la production régionale.

X.3.3. EXPORTATIONS DE PRODUITS HALIEUTIQUES

En 2014, la région de Fatick a exporté 411 114 kilogrammes de produits halieutiques vers les pays de la sous-région. La plus importante quantité a été acheminée vers le

Burkina Fasso avec 204811 kilogrammes, Guinée Conakry (166539 kilogramme) et 39764 vers la Gambie. Les recettes tirées de ces exportations se sont établies à 163974575 FCFA en 2014.

Graphique 10.11 Exportations en quantité et en valeur des produits halieutiques selon la destination

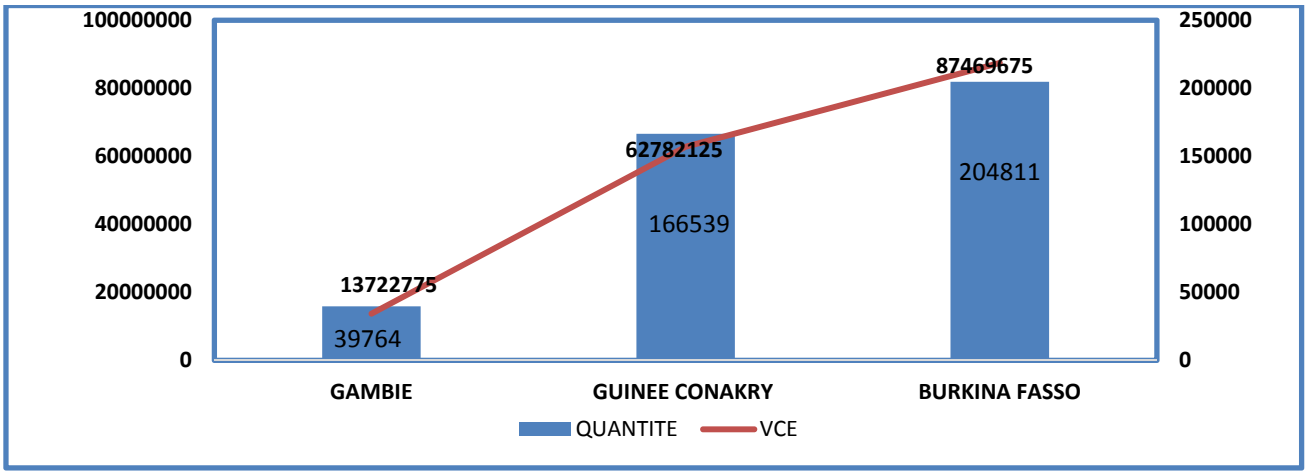

Source *: Service Régional des Pêches*

Parmi les produits halieutiques exportés, il est noté que le METORAH/KECCIAX représente 91 ,0% des quantités exportées en 2014, le tambadiang (6,1%), le GUEDJ (1,6%) et le SALI (1,6%).

Tableau 10.66 : Exportations en quantité et en valeur des produits halieutiques par type selon la destination en 2014

TYPESS DE PRODUTS	Gambie		Guinée Conakry		Burkina Faso	
	QUANTITE	VCE	QUANTITE	VCE	QUANTITE	VCE
Guedj	6463	4362525	0	0	0	0
Tambadiang	25021	6255250	0	0	0	0
Metorah/kecciax	8280	3105000	159939	59977125	205811	87469675
Sali	0	0	6600	2805000	0	0
TOTAL	39764	13722775	166539	62782125	204811	87469675

Source *: Service Régional des Pêches*

X.4. EMPLOIS GENERES

Le sous-secteur de la pêche a généré 14760 emplois en 2014 dont 5390 femmes, soit 39,9%. La presque totalité de ces femmes s'active à la transformation et à la cueillette. Par contre, 93,9% des hommes, qui s'activent dans ce sous-secteur, sont des pécheurs.

Tableau 10.67 : Emplois générés selon le type d'activités en 2014

Sexe		Pêche	Transformation-cueillette	Autres	Total	
					Effectif	%
Hommes		8330	122	418	8870	60,1
Femmes		0	5230	160	5390	39,9
Total	Effectif	8830	5352	578	14760	100
	%	59,8	36,3	3,9	100	

Source *: Service Régional des Pêches*

X.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.5.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

- L'aquaculture bien que peu développée dans la région, reste une filière d'avenir à cause de nombreux cours présents dans les départements de Fatick et de Foundiougne
- La façade maritime qui s'étend de Palmarin à djinack sur une distance environs de 65 kms.

X.5.2. CONTRAINTES

Parmi les contraintes auxquelles, le secteur est confronté, on peut citer :

- ☞ Contrôle difficile de l'accès à la ressource
- ☞ Prolifération de mauvaises pratiques de pêche
- ☞ Surcapacité-surexploitation-dégradation des écosystèmes
- ☞ La faible valorisation des produits halieutiques
- ☞ L'absence d'une chaine de froid performante pour la conservation et la commercialisation des produits
- ☞ L'insécurité de la pêche artisanale et du transport piroguier
- ☞ Le manque de sites aménagés pour la réception et la manutention des produits
- ☞ L'Absence d'unités industrielles de traitement et d'exportation de la crevette
- ☞ La surexploitation des ressources et la dégradation des écosystèmes
- ☞ Le mauvais état des principales pistes de production
- ☞ L'enclavement des nombreuses iles ou des centres de production
- ☞ L'insuffisance du personnel, des moyens de fonctionnement et de surveillance des pêches

X.5.3. PERSPECTIVES

Pour assoir un développement durable du secteur de la pêche et renforcer sa contribution à l'émergence économique de la région, les principales actions et mesures à mettre en œuvre sont :

- la mise en place d'une chaine de froid surtout à ndangane sambou, djiffère et Fatick commune (pour le département de fatick), à Missirah et à Foundiougne (pour le département de Foundiougne) ;

- la construction d'un marché au poisson à Fatick ;
- la construction d'un quai de Pêche (foundiougne, sokone, ndangane);
- la construction et l'aménagement d'atelier de transformation (ndangane, djirnda, bassoul);
- la connexion du quai de kadd diakhanor au réseau de la SENELEC;
- la mise aux normes sanitaires et l'agrément du quai de diakhanor, agrément à l'exportation vers l'U.E;
- l'amélioration des conditions techniques de débarquement au quai (dragage ou ponton);
- la mise en place d'un important programme de lutte contre l'avancée de la mer (djiffère, palmarin, dionewar…) ou alors proposer des alternatives claires et durables pour les sites exposés (déplacement-recasement);
- le balisage du chenal navigable de niodior et dionewar et de toutes les zones risques;
- l'appui (subvention) à l'atelier de confection de gilets de sauvetage de Mbam pour une production suffisante de gilets de qualité et à des prix abordables.

CONCLUSION

La région de Fatick est marquée par sa quantité de produits halieutiques qui ne cesse de croître, tandis que les experts ont démontré que ces ressources sont en phase de pénurie. Cette quantité importante débarquée montre que la pêche est actuellement victime d'une surexploitation.

Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES

L'environnement naturel de la région de Fatick est menacé par la salinisation des terres et par l'érosion côtière. Ainsi, une meilleure préservation des ressources naturelles de la région est nécessaire et demande beaucoup d'efforts et de moyens.
Dans ces lignes qui suivent, est présentée la gestion du domaine forestier et de la faune.

XI.1. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XI.1.1. PRESENTATION DU DOMAINE FORESTIER REGIONAL

Le domaine forestier classé comprend 14 forêts couvrant une superficie de 87 577 ha soit un taux de classement d'environ 13%.

Tableau 11.68 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km²)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Fatick	2646	2	1902	
Foundiougne	2959	11	84900	
Gossas	1080	1	775	
Région	6685	**14**	**87577**	**13%**

Source : préciser la source

L'analyse des données montre que le département de Foundiougne compte 11 massifs forestiers couvrant une superficie de 84 900 ha. Ces massifs peuvent être regroupés en fonction des espèces végétales prédominantes de véne, de santan, de rônier, d'acacia, de leungue, d'anacardier et de palétuvier. Il enregistre un taux de boisement qui avoisine 30% de sa superficie. Le Département de Fatick compte, quant à lui, deux forêts classées couvrant une superficie de 1 902 ha, soit un taux de classement de 0,71% qui demeure très faible. Il s'agit de la forêt classée de Mahécor située à cheval sur les Communautés rurales de Thiaré Dialgui et de Mbéllacadiao, qui est une savane dégradée en reconstitution très avancée et la forêt classée de Samba Dia qui est une rôneraie remarquable de 752 ha associée à plusieurs espèces locales. Enfin, le département de Gossas ne compte plus qu'une (01) forêt classée couvrant une superficie de 775 ha. Il s'agit de la forêt de Malka. La particularité ici, est que les aires de mises en défens sont très développées dans ce département, du fait de l'état de dégradation de la végétation.

XI.1.2. LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

Les principales activités ayant marqué cette campagne ont été la sensibilisation, la prévention, mais également la lutte contre les feux déclarés. Les projets et ONG, ainsi que les collectivités locales ont été mis à contribution pour la gestion des écosystèmes en 2014.

S'agissant de la lutte contre les feux de brousse, elle est d'une importance capitale pour protéger les écosystèmes. Pour ce faire, la région de Fatick a lutté contre les feux de brousse grâce au dynamisme de 338 comités en 2014. La plupart des comités se trouve dans les départements de Foundiougne (240 soit 71,0%) et de Fatick (86 soit 25,4%), alors que dans le département de Gossas ils sont peu nombreux (12 soit 3,6%). Comparée à l'année 2013, une diminution de 12,5% a été notée à Gossas, avec des effectifs qui ont passé de 22 en 2013 à 12 en 2014.

Tableau 11 69 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse			
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total
Fatick	2013	61	0	25	86
	2014	61	0	25	86
	Variation %	0	0	0	0
Foundiougne	2013	207	0	33	240
	2014	207	0	33	240
	Variation %	0	0	0	0
Gossas	2013	0	0	22	22
	2014	0	0	12	12
	Variation %	0	0	-45,5	-45,5
Région	2013	268	0	80	348
	2014	268	0	70	338
	Variation %	0	0	-12,5	-2,9

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

Parmi ces comités, 79,3% sont équipés. Le nombre de feux de brousse a diminué entre 2013 et 2014 (de 11 à 4 cas). Il convient de noter que ces feux de brousses ont brulé des superficies de 1210 ha.

XI.1.3. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

La région de Fatick, à l'instar des autres régions du domaine soudano-sahélien, subit une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement. Les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 591 387 en 2014 contre 744 918 plants en 2013, soit une baisse de 20,6%.

Tableau 12.70 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation en 2014

Espèces	Régie	Village	Commune	Individ.	Proj-Ong	Total	
Nbre de pépinières	**3**	**10**	**11**	**6**	**2**	**32**	%
Espèces Forestières	135 835	127 537	167 954	11 965	22 013	465 334	78,7
Espèces Fruitier-forestières	41 014	45 619	20 166	1 080	21	107 900	18,2
Espèces Fruitières	2 623	1 213	1 050	2 952	197	8 035	1,4
Espèces ornementales	5 950	400	800	2 322	646	10 118	1,7
Total	**185 422**	**174 769**	**189 970**	**18 319**	**22877**	**591 387**	**100,0**

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

En 2014, la région enregistre 32 pépinières dont 11 communautaires, 10 villageoises, 6 individuelles, 3 régies et 2 Projet-ONG. Durant la période sous revue, il est noté un accroissement des espèces forestières (78,7%) et fruitier-forestières (18,2%) en 2014. Par ailleurs, il est noté une légère hausse de 1,7% des espèces fruitières et de 1,4% de celles ornementales.

Au titre des plantations, il a été constaté une contribution de 32,1% des pépinières communautaires, de 31,4% de celles de régie, ainsi que de 29,6% des villageois. De plus, les pépinières individuelles et Privé/ONG représentent respectivement 3,1% et 1,2% de la production régionale.

Tableau 12.71 : Situation et évolution des plantations réalisées en 2014

Type	plants	
	Nombre	%
Régie	185422	31,4
Villageoises	174769	29,6
Communautaires	190000	32,1
Individuelles	18319	3,1
Privées/ONG	7279	1,2
TOTAL	591387	100

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

XI.2. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XI.2.1. POTENTIEL FAUNIQUE

L'habitat sauvage constitue le facteur déterminant pour la survie de la faune. Cependant, la déforestation liée à la démographie galopante, constitue une véritable contrainte pour la protection et la sauvegarde de cet habitat. Ainsi, en collaboration avec les collectivités locales concernées et les amodiataires, des stratégies d'action sont trouvées dans le cadre de la sensibilisation des populations, la mise à feu précoce, l'appui aux comités de lutte contre les feux de brousse.

Le potentiel faunique de la région est essentiellement concentré dans le département de Foundiougne, qui, avec son humidité, est un lieu de prédilection de l'exercice des activités de chasse. La présence de nombreux massifs forestiers dont le parc du delta du Saloum et une importante mangrove, offre un habitat sécurisant à la faune. Les zones de chasse sont essentiellement localisées dans les zones amodiées.

Une amodiation est un acte juridique par lequel une autorité publique ou un particulier affecte à un tiers, (entreprise privée ou collectivité) un terrain pour une durée limitée et, en principe, de façon réversible.

Tableau 12.72: Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Département	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Fatick						
Foundiougne	8	8	0	139 100	139 100	0
Gossas						
Région	8	8	0	139 100	139 100	0

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

La région de Fatick dispose de 8 zones amodiées, localisées au niveau du département de Foundiougne. Ces zones couvrent une superficie de 139 100 ha n'ayant pas subi de variation entre 2013 et 2014.

XI.2.2. RESULTATS DES CAMPAGNES DE CHASSE

En 2014, la région de Fatick compte 202 chasseurs en règle contre 196 en 2013 soit une hausse de 3,1%. La totalité des chasseurs de la région se localise dans le département de Foundiougne en 2014.

Tableau 12.73 : Evolution des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative

Désignation	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Nombre de chasseurs	0	0	0	196	202	3,1	0	0	0	196	202	3,1
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	0	0	0	6257	6870	9,8	0	0	0	6257	6870	9,8
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	0	0	0	1853	1922	3,7	0	0	0	1853	1922	3,7

Source *: Inspection Régionale des Eaux et Forets*

Dans la région de Fatick, le nombre de pièces de gibiers abattus est passé de 1853 en 2013 à 1922 en 2014, soit une hausse de 3,7%.

XI.3. POTENTIALITES ET OPPORTUNITES

Les ressources naturelles de la région de Fatick regorgent de beaucoup de potentialités parmi lesquelles il est noté:

- L'admission du delta du Sine Saloum au club des plus belles baies du monde qui pourrait attirer d'éventuels financements ;
- La protection de la mangrove à l'aide de techniques de pêche améliorées, basées sur l'utilisation des guirlandes ;
- Le programme de gestion durable des ressources naturelles relatif à la mise en valeur des bas-fonds du département de Fatick, la conservation de la biodiversité du département de Foundiougne et l'amélioration de la fertilité des sols dans le département de Gossas ;
- L'existence d'un programme d'aménagement forestier régional ;
- Les interventions des partenaires tels que : Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) et Projet de Gestion des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES), Wula Nafa, Femmes Enfants Environnement (FEE) ;
- L'arrivée du CODEVAL qui va contribuer dans la mise en place de systèmes de gestion durables et efficaces des terres agricoles de la région de Fatick ;
- La conservation de la mangrove, la récupération des terres salées entre autres, sont aussi développées annuellement en partenariat dans la région.

XI.3.1. CONTRAINTES ET RECOMMANDATIONS

A. CONTRAINTES

- Les principales contraintes liées à l'exploitation des ressources forestières sont :
- La coupe abusive ;
- La récurrence des feux de brousse,
- Le sous-développement de stratégies de gestion concertée des ressources naturelles,
- Le faible taux de réussite des campagnes de reboisement,
- Le faible développement de la technique de régénération naturelle assistée (RNA),

- L'exploitation précoce des fruits sauvages,
- La forte mortalité de certaines espèces en raison notamment de l'avancée de la langue salée,

B. OPPORTUNITES / POTENTIALITES

- Le potentiel forestier du département est composé entre autre de :
- Existence des hectares de domaines classés répartis dans onze (11) massifs forestiers,
- Existence des hectares des hectares de domaines protégés,
- L'intervention de structures de protection et de développement (ONG, Projet, STD, ...) de la foresterie,
- L'existence de plantations fruitières,
- L'existence du Parc National du Delta du Saloum (PNDS),
- La diversité des espèces végétales présentes.

C. ENJEUX ET DEFIS

- Le principal enjeu de ce secteur demeure l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de gestion durable des ressources naturelles. Dans ce sens, il faudra :
- Favoriser la conservation de la biodiversité,
- Lutter contre l'érosion côtière,
- Reconstituer la mangrove,
- Lutter contre les feux de brousse,
- Lutter contre l'érosion côtière,
- Lutter contre la déforestation et l'avancée de la langue salée.

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT

Dans la région de Fatick, l'environnement est confronté à plusieurs contraintes liées à la salinisation des terres et à l'érosion côtière.

Ainsi, des solutions doivent être apportées pour la restauration des équilibres écologiques menacés et une meilleure prise en charge des questions liées aux changements climatiques.

XII.1. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Le nombre d'ICPE de la région de Fatick s'élève à 44 en 2014 contre 41 en 2013, soit une progression annuelle de 7,3%. En 2014, la région compte 23 stations-services, 16 boulangeries, 4 dépôts de gaz butane et 1 usine.

Tableau 12.74 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Fatick			Foundiougne			Gossas			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Stations-services	2ième	11	11	0,0	9	9	0,0	3	3	0,0	23	23	0,0
Boulangeries	2ième	9	10	11,1	2	2	0,0	3	4	33,3	14	16	14,3
Dépôts de gaz butane	2ième	3	3	0,0	0	1		0	0		3	4	33,3
Usines	2ième	0	0		1	1		0	0		1	1	
Total		23	24	4,3	12	12	0,0	6	7	16,7	41	44	7,3

Source : D.R.E.E.C de Fatick

La répartition spatiale montre que l'essentiel des ICPE se concentre dans les départements de Fatick et de Foundiougne avec respectivement 24 et 12 unités. La région dispose d'une seule usine localisée au niveau de Foundiougne. Ainsi, le département de Fatick abrite l'essentiel des installations classées pour la protection de l'environnement avec 24 unités, soit 52,3% des structures régionales, 27,3% pour Foundiougne et 15,9% pour Gossas.

XII.2. ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

C'est la première et la principale étude visant la protection de l'environnement dans l'exécution d'un projet. Elle permet, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre que les contraintes techniques, économiques et sociales. Ces données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

Tableau 12.75 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation %
	2013	2014	
Fatick	03	03	**0**
Foundiougne	03	01 AEI	**-0,7**
Gossas	01	0	**-100**
Régionale	04	5	**25,0**
Région	11	9	**-18,2**

Source : D.R.E.E.C de Fatick

Selon les catégories de projets, la législation exige une étude d'impact légère (AEI) ou approfondie(EIA). Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation. Cette dernière fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

Il y'a aussi une Evaluation Environnementale Stratégique des projets et programmes qui touche souvent l'ensemble de la région.

En 2014, neuf (9) études d'impact environnemental ont été réalisées dans la région de Fatick. Ce nombre qui était de 11 en 2013, a subi une baisse de 18,2%.

XII.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

La région de Fatick subit des impacts du changement climatique. Cependant, on note le recul de 1 à 2m par endroit et par an, selon l'intensité de la houle, du trait de côte au niveau de la frange côtière (façade océanique) dans le Commune de Palmarin. Il faut également ajouter que les villages insulaires, protégées jadis par la mangrove contre l'érosion insulaire due en partie par l'hydrodynamique (marée), subissent de plein fouet. Cette situation de vulnérabilité est le résultat de la dégradation de ces écosystème par l'homme et accélérée par l'impact du Changement climatique.

Il faut aussi signaler que la salinisation des terres avec les déficits hydriques notés pendant les périodes sèches. Ceci a accéléré le processus de salinisation qui est beaucoup plus accentué au niveau des vallées (« vallées mortes ») et aux abords des bras du sine et du Saloum. Ce phénomène est en partie responsable de la dégradation des terres qui impacte négativement sur les rendements agricoles et limite les extensions. La région est aussi touchée par le phénomène de la remontée saline qui affecte les puits et les puisards (remontée du biseau salée).

Il faut également souligner que les inondations sont souvent le fruit d'une pluviométrie irrégulière mais aussi accentué par les divers aménagements (Parcellaire, terres de cultures etc.) dans des zones humides et les voies d'eau.

Enfin, le changement climatique se manifeste également dans la région par l'augmentation de la température qui a un impact considérable sur les parasitoses, favorisant les maladies du bétail et l'évapotranspiration.

XII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.4.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

Les principales potentialités environnementales sont les suivantes :

- Disponibilité des ressources forestières (Séquestration Carbone);
- nombreux cours d'eau pérennes et une façade océanique;
- présence de la Mangrove;
- biodiversité;
- présence des Parcs et réserves naturelles.

XII.4.2. CONTRAINTES

Malgré les nombreuses potentialités et opportunités, le sous-secteur de l'environnement fait face à des enjeux importants :

- inondation;
- érosion côtière (recul du trait de côte, variation entre 1 et 2m/an;
- disparition des plages;
- insuffisance de digue de protection;
- pollution de l'océan par les déchets solides et liquides;
- vulnérabilité des villages insulaires (remontée niveau de la mer);
- menace de la sécurité alimentaire;
- dégradation des écosystèmes marins, lacustres, côtiers et forestiers;
- salinisation des terres et des eaux (près d'1/3 des sols disponibles sont salinisés surtout dans les départements de Fatick et Foundiougne);
- insuffisance des projets d'Adaptation et d'atténuation au CC

- ☞ non maîtrise des aléas climatique;
- ☞ la non maîtrise de l'eau productive;

XII.4.3. PERSPECTIVES

Les perspectives de ce secteur sont :

- Développement des projets et programmes de résilience.
- introduction de la problématique des changements climatiques dans les documents de planification
- gestion des risques et catastrophes naturelles (structures à mettre sur pieds)
- développement de projets sobres en carbone.

Chapitre XIII : COMMERCE ET ARTISANAT

Le secteur du commerce dans la région de Fatick est à un niveau de développement très faible. Il reste dépendant dans son approvisionnement des régions de Kaolack, Diourbel, Thiès et Dakar. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la région ne dispose d'aucune infrastructure industrielle d'envergure. Seules les micro-entreprises s'activant dans la transformation des produits agricoles, des produits de la pêche et du traitement du sel y sont installées.

L'artisanat joue un rôle régulateur de premier plan dans le développement socio-économique et représente une part importante de l'activité économique de la région. Toutefois, il importe que la stratégie de lutte contre la pauvreté passe aussi par la valorisation du potentiel artisanal.

Dans ce chapitre, le point est fait sur la situation commerciale et artisanale dans la région de Fatick.

XIII.1. COMMERCE

XIII.1.1. LES MARCHES

En 2014, le nombre total de marchés répertoriés dans la région de Fatick est de 35, dont 16 permanents et 19 hebdomadaires. Durant la période sous revue, les départements de Fatick et de Foundiougne ont enregistré 14 marchés et celui de Gossas a comptabilisé 7marchés. Quel que soit le type de marché, les départements de Fatick et de Foundiougne en sont les plus dotés. Ces deux départements disposent respectivement de 6 et 7 marchés permanents, ainsi que de 8 et 7 marchés hebdomadaires.

Tableau 13.76: Répartition des marchés selon le statut et le département

Infrastructures	Départements			Total 2014	Total 2013
	Fatick	Foundiougne	Gossas		
Marchés permanents	06	07	03	16	12
Marchés hebdomadaires	08	07	04	19	17
Total	**14**	**14**	**7**	**35**	**29**

Source *: Service Régional de commerce*

XIII.1.2. LES STOCKS

L'activité de commerce au niveau de la région de Fatick en 2014 est essentiellement caractérisée par les produits de consommation. Elle se développe autour du commerce de détail et ne permet surtout pas une meilleure évaluation des marges commerciales. Par ailleurs, l'opération de suivi des stocks renseigne sur les évolutions de ces dernières, et sur les niveaux de consommations propres à chaque denrée.

.

Tableau 13.77 : Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit en 2014

désignation	Stocks trimestrielles			Variations en %		
	T1	T2	T3	(2/1)	(3/2)	(3/1)
Riz (en tonne)	372,1	358,5	273,9	-3,7	-23,6	-26,4
Huile (en m^3)	25,7	25,9	19,0	0,6	-26,8	-26,4
Sucre (en tonne)	104,6	103,6	25,7	-1,0	-75,2	-75,5
Lait en poudre (en tonne)	15,5	18,5	4,6	19,2	-75,3	-70,5
Pomme de terre (en tonne)	6,8	5,2	3,1	-23,2	-41,4	-55,0
Oignon (en tonne)	12,6	22,3	10,3	77,0	-54,1	-18,8
Farine (en tonne)	73,8	54,5	65,9	-26,2	21,0	-10,7
Mais (en tonne)	55,1	86,2	42,7	56,4	-50,5	-22,5
Tomate(en tonne)	9,3	7,0	4,4	-25,1	-37,1	-52,9
Gaz butane (en tonne)	1,7	2,2	1,6	28,1	-27,9	-7,7
Fer(en tonne)	411,3	697,2	873,9	69,5	25,4	112,5
Savon (en tonne)	20,0	19,2	3,9	-4,0	-79,8	-80,6
Ciment (en tonne)	697,8	1765,1	1654,3	153,0	-6,3	137,1

Source *: Service Régional de commerce*

L'analyse de la variation des stocks au cours des trois premiers trimestres révèle qu'une bonne partie des quantités de produits de consommation a subi progressivement une régression. En effet, la région enregistre au troisième trimestre de 2014 une diminution des stocks de la majeur partie des produits, notamment le sucre (-71,79%), le lait (-78,91%) et le savon (-66,17%), comparés à ceux du deuxième trimestre,. Par contre, la farine, le gaz et le ciment ont connu des variations positives respectivement de 5,55%, 7,85% et 16,57%.

En comparaison au premier trimestre, ce même rythme de régression est maintenu sauf pour le ciment qui a fortement crû par rapport à son niveau de premier trimestre (137,07%).

En outre, l'analyse des variations en rapport avec leurs niveaux de début de période (mois de juillet), laisse observer des pentes négatives pour le sucre, la farine, la tomate et le savon. Cela montre que les stocks en fin septembre se sont accrus par rapport à leurs niveaux de début juillet. En effet, cela résulterait d'une augmentation de la consommation pour l'ensemble des denrées, tirée essentiellement par les fêtes de korité et de la tabaski survenues durant cette période et qui font l'objet de fortes demandes.

Les variations positivement corrélées entre le fer et le ciment pour l'ensemble des trois trimestres montrent le rebondissement du secteur des BTP, corolaire d'un fort approvisionnement de biens de construction d'une part. D'autre part, le sens de ces variations indiquerait un ralentissement de l'activité dans le secteur en liaison à la période hivernale, notamment pour le troisième trimestre. A l'inverse, le sucre

contrairement aux trimestres (1) et (2) a affiché une baisse de stock en fin de troisième trimestre chiffrée à -12% par rapport en début juillet. S'agissant de l'oignon, ce n'est qu'au troisième trimestre que les variations ont été positives alors que le stock en septembre (10,25 tonnes) est moins important que ceux de mars et de et de juin (12,2 tonnes) et (22,34 tonnes) respectivement. Il s'agit entre autre d'une baisse de la consommation pour cette denrée.

XIII.2. ARTISANAT

L'artisanat est l'un des secteurs clés de l'économie du pays, il contribue à une hauteur importante dans le PIB national. Il est aussi un secteur de pourvoyeur d'emplois aux jeunes surtout les non instruits. C'est pour cela, la lutte contre la pauvreté passe impérativement par la valorisation du potentiel artisanal.

XIII.2.1. LES INFRASTRUCTURES

La région de Fatick dispose un seul village artisanal localisé dans le département de Fatick. Le village artisanal joue un rôle important à la vulgarisation et l'écoulement des produits artisanaux. Il est aussi un puissant moyen attractif de touristes. De ce fait, des politiques doivent être menées allant dans le sens de faire doter des villages artisanaux à chaque département

Tableau 13.78 : évolution du nombre de villages artisanaux par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de villages artisanaux	
	2013	2014
Fatick	1	1
Foundiougne		
Gossas		
Région	**1**	**1**

Source : Chambre de métier de Fatick

Vu son importance, le redressement du secteur artisanal s'impose et cela ne peut se faire qu'à travers une bonne volonté politique des gouvernants de ce secteur prometteur.

XIII.2.2. LES ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE DE METIERS

En 2014, le nombre d'artisans inscrits à la chambre des métiers de Fatick s'élève à 5531 et est constitué en majorité d'entreprises individuelles (97,2%, correspondant à 5.375 acteurs) et seulement 156 GIE, soit 2,8%. Une analyse de la répartition suivant la classification socio-économique permet de constater que plus de la moitié du nombre

de ces artisans (54,4%) évoluent dans la production. Le reste œuvre dans l'Artisanat artistique et créatif (28,3%, soit 1.520 artisans) et l'artisanat de service (17,3%). L'analyse des données selon la répartition spatiale montre que l'essentiel des entreprises individuelles inscrites se concentre dans le département de Fatick avec une proportion de 56,0%. Alors que celles exerçant leurs activités dans les départements de Foundiougne et de Gossas représentent respectivement 27,0% et 17,0%.

Tableau 13.79 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Entreprise individuelle						G.I.E.
	Production		Service		Art		Service
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Fatick	1482	50,7	556	59,8	973	64,0	
Foundiougne	852	29,1	253	27,2	345	22,7	
Gossas	591	20,2	121	13,0	202	13,3	
Total	2925	100	930	100	1520	100	156

Source : Chambre de métier de Fatick

Chapitre XIV : SERVICES FINANCIERS DECENTRALISEES (SFD)

Fatick est aujourd'hui une région en pleine mutation démographique et économique et où le taux de pauvreté est très élevé (67,8%). Elle a donc besoin des structures financières permettant aux agents économiques de mener à bien leurs activités. Ces structures financières telles que les banques et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) permettent, entre autres, aux agents économiques de faire des transaction fiables et rapides, d'épargner et d'emprunter pour financer leurs activités économiques ou pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Ces structures constituent donc dans le contexte actuel, un moyen privilégié de lutte contre la pauvreté dans la région de Fatick, surtout les SFD qui offrent des services et produits financiers adaptés aux populations aux revenus faibles et précaires.

XIV.1. COUVERTURE EN SFD DE LA REGION

Le nombre de SFD s'est établi à 23 en 2014 contre 22 en 2013, soit une hausse de 4,5%. Cette dernière se traduit par une augmentation d'une unité supplémentaire d'IMCEC isolée.

.Tableau 20.80 Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature.

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	2013	2014	Variation %
Faitière	0	0	
SFD affiliés	9	9	0
IMCEC isolées	13	14	7,7
Sociétés commerciales	0	0	
Total	22	23	4,5

Source : Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

L'analyse des données selon la nature d'établissement de SFD en 2014 révèle qu'une prédominance des IMCEC isolées, ils représentent 60,9% des structures, soit 14 unités. Cependant, les SFD affiliés sont chiffrés à 9 unités. Il convient aussi de signaler l'inexistence de structures faitières et de sociétés commerciales dans la région.

Sur la base de la répartition de la clientèle entre personnes physiques et morales, le nombre total de sociétaires du SFD de la région de Fatick est estimé à 42936 personnes en 2014 contre 37474 en 2013, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 14,6%. Cette hausse pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de micro finance.

Indexé à la population totale, le taux de pénétration du SFD se situe à 5,8% en 2014, soit 0,6 point de pourcentage de plus par rapport de l'année précédente. Rapporté à la population adulte (plus de 15 ans) de la région de Fatick en 2014, le taux de pénétration s'établit à 21,0%.

Tableau 20.81 Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	2013	2014	Variation %
Homme	20306	22299	9,8
Femme	11929	11416	-4,3
Personnes morales	5239	9221	76,0
Total	37474	42936	14,6

Source : Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

L'analyse des données selon le régime juridique montre que la structure du sociétariat du SFD affiche 21,5% pour les personnes morales contre 78,5% pour les personnes physiques composées de 66,1% d'hommes et 33,9% de femmes.

XIV.2. L'EPARGNE ET LES CREDITS

Les Systèmes Financiers Décentralisés jouent un rôle capital pour les agents économiques en ce sens que ces derniers financent leurs activités économiques à base de l'épargne et des crédits accordés.
En 2014, le nombre d'épargnants de la région de Fatick s'établit à 26458 contre 28372 en 2013, soit une baisse importante de 24,4%. L'examen des données suivant le sociétariat montre une prédominance des hommes (52,9%), suivit des femmes (29,6%). Par contre, les personnes morales sont moins représentées (17,5%). Selon le milieu de résidence, il convient de signaler que l'essentiel des épargnants réside dans le milieu urbain (63,4%).

S'agissant du nombre de crédits en cours, il se chiffre à 13036 en 2014 contre 9677 en 2013, soit une hausse importante de 34,7%. Selon la nature du sociétaire, il convient de noter que le nombre de crédits en cours est plus élevé chez les hommes, il concentre 46,3%. Il est suivi par les personnes morales 29,6% et les femmes occupent la plus faible proportion avec 24,1%. Par ailleurs, le plus grand nombre de crédit en cours est enregistré en milieu urbain (73,7%).

Quant au nombre de crédits accordés, la région enregistre 8831 en 2014 contre 8717 en 2013, soit une hausse de 1,3%. Les hommes occupent 59,0%, suivit des femmes avec 32,0%, et seulement 9,0% pour les personnes morales. Suivant le milieu de résidente, les données montrent que 77,2% des crédits accordés sont repérés dans le milieu urbain.

Tableau 20.82 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2013			2014			Variation%		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	8899	5843	14742	8250	5 751	14 001	-7,3	-1,6	-5,0
	Femmes	5646	2542	8188	5434	2 405	7 839	-3,8	-5,4	-4,3
	Personnes morales	3822	1620	5442	3087	1 531	4 618	-19,2	-5,5	-15,1
	Total	18367	10005	28372	16771	9687	26458	-8,7	-12,5	-24,4
Nombre de crédits en cours	Hommes	3 673	2 522	6195	3 750	2290	6 040	2,1	-9,2	-2,5
	Femmes	1 959	928	2887	2278	864	3 142	16,3	-6,9	8,8
	Personnes morales	413	182	595	3583	271	3 854	767,6	48,9	547,7
	Total	6045	3632	9677	9611	3425	13036	59,0	-5,7	34,7
Nombre de crédits accordés	Hommes	3023	2062	5085	3310	1897	5 207	9,5	-8,0	2,4
	Femmes	2031	844	2875	2106	716	2 822	3,7	-15,2	-1,8
	Personnes morales	539	218	757	535	267	802	-0,7	22,5	5,9
	Total	5593	3124	8717	5951	2880	8831	6,4	-7,8	1,3

Source : Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Le montant de l'encours de crédits s'élève à 5, 676 milliards en 2014, soit une hausse de 26,7% par rapport à l'année 2013 où le montant se chiffrait à 4, 479 milliards. En 2014, les personnes physiques sont les principales bénéficiaires de ces crédits (69,1%, soit 3,922 milliards) avec 2, 630 milliards pour les hommes et 1,292 milliards pour les femmes. Il convient de signaler que la part de l'encours de crédit des femmes a augmenté de 39,0% contre une baisse de 15,1% pour celle des hommes.

Tableau 20.83 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe / nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2013 (en millions de FCFA)			2014 (en millions de FCFA)			Variation en %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	1 258 372 750	1185 775 078	2 444 147 828	1 185 060 198	1 020 884 407	2 205 944 605	-5,8	-13,9	-9,7
	Femmes	744 788 513	352 315 375	1 097 103 888	474 122 930	335 956 676	810 079 606	-36,3	-4,6	-26,2
	Personnes morales	951 532 154	470 690 087	1 422 222 241	1 374 875 857	758 906 527	2 133 782 384	44,5	61,2	50,0
	Total	2 954 693 417	2008 780 540	4 963 473 957	3 034 058 985	2 115 747 610	5 149 806 595	2,7	5,3	3,8
Encours de crédit	Hommes	1 731 613 418	1366 310 214	3 097 923 632	1 165 821 806	1 464 470 728	2 630 292 534	-32,7	7,2	-15,1
	Femmes	649 134 467	280 175 285	929 309 752	990 531 617	301 495 268	1 292 026 885	52,6	7,6	39,0
	Personnes morales	363 647 727	88 418 371	452 066 098	1 573 688 664	179 907 988	1 753 596 652	332,8	103,5	287,9
	Total	2 744 395 612	1734 903 870	4 479 299 482	3 730 042 087	1 945 873 984	5 675 916 071	35,9	12,2	26,7
Montant des crédits accordés	Hommes	1 466 318 644	1260167185	2726485829	2217557255	3211380	2 220 768 635	51,2	-99,7	-100,0
	Femmes	552 309 877	275666595	827976472	664951330	777144	665728474	20,4	-99,7	-19,6
	Personnes morales	331 771 810	117101460	448873270	392784661	348186	393132847	18,4	-99,7	-12,4
	Total	2 350 400 331	1 652 935 240	4003335571	3275293246	4336710	1058861321	39,4	-99,7	-73,6

Source : Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

L'épargne collectée auprès des sociétaires de la région de Fatick est estimée à 5, 149 milliards en 2014 contre 4, 963 milliards en 2013, soit une hausse de 3,8%. Cependant, l'analyse selon la nature du sociétariat montre que les personnes physiques sont les principales détentrices de ces épargnes collectées (3,016 milliards, soit 58,6%) avec 2,206 milliards pour les hommes et 0,810 milliards pour les femmes. Par contre, le montant de l'épargne des personnes morales se chiffre à 2, 133 milliards. Par rapport au milieu de résidence, 58,9% des épargnes de 2014 se trouvent dans le milieu urbain.

En ce qui concerne les crédits accordés, la région enregistre un montant de 4,003 milliards en 2013. Ce montant a subi une baisse importante de 73,6% en 2014 pour atteindre 1,059 milliards. Selon la nature du sociétaire, les données montrent la somme octroyée aux personnes physiques est plus importante. En effet, elles bénéficient de 2,886 milliards en 2014 avec 2, 221 milliards pour les hommes et 0,666 milliards pour les femmes. La part des crédits accordés aux personnes morales est estimée à 0,393 milliards.

XIV.3. L'OBJET ET LES SECTEURS D'ACTIVITES BENEFICIAIRES DES CREDITS ACCORDES

Selon l'objet, la production des crédits accordés s'élève à 2,867 milliards en 2014 contre 4,003 milliards en 2013, soit un taux de régression élevé de 28,4% en valeur relative. Par ailleurs, les crédits de trésorerie occupent la part la plus importante avec 85,6%, contre 7,9% pour les crédits d'équipement, 0,9% pour les crédits à la consommation, 0,6% pour les crédits immobiliers et 4,1% pour les autres types de crédits.

Tableau 20.84 : Evolution de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités

Désignation	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation
Objet des crédits accordés			
Crédits immobiliers	1 155 315	17 371 222	1403,6
Crédits d'équipement	2 094 540 529	227 101 098	-89,2
Crédits à la consommation	207 342 462	26 051 893	-87,4
Crédits de trésorerie	743 633 132	2 479 626 072	233,4
Autres	956 664 132	116 906 578	-87,8
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés			
Agriculture, sylviculture et pêche	1 064 722 910	225 560 278	-78,8
Industries extractives	0	212 848	
Industries manufacturées	43 625 996	81 868 135	87,7
Bâtiment et travaux publics	862 036 520	67 813 803	-92,1
Commerce, restaurants, hôtels	872 438 041	2 133 105 562	144,5
Électricité, gaz, eau	0	139 619	
Transports, entrepôts et communications	386 376 288	73 476 522	-81,0
Assurances, services aux entreprises	0	123 381 349	
Immobilier	511 985	21 413 065	4082,4
Services divers	773 623 830	140 085 682	-81,9

Source : Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Par rapport au secteur d'activités, il convient de noter une prédominance des entreprises du commerce, de restaurants, d'hôtels bénéficiant de 74,4% des crédits accordés, suivi du secteurs de l'agriculture, de sylviculture et de la pêche (7,9%) et finalement de l'agriculture et la sylviculture (19,7%). Les autres secteurs d'activités ne dépassent pas la barre des 5%.

Conclusion

L'année 2014 est marquée par une hausse de 4,5% du nombre de structures du secteur des SFD de la région de Fatick. Toutefois, il convient de noter que les encours de crédits et d'épargne sont ressortis également à la hausse. Par contre, la production de crédits accordés selon l'objet s'est diminuée de 28,4% en 2014.

Chapitre XV : ANNEXES

ANNEXE.85 : Répartition du personnel enseignant du secondaire général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Corps	Non Public			Public			Ensemble
		Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
Fatick	Contractuel	3	101	104	136	361	497	601
	Fonctionnaire	0	0		31	116	147	147
	Vacataire	7	44	51		2	2	53
	Total	**10**	**145**	**155**	**167**	**479**	**646**	**801**
Foundiougne	Contractuel	1	30	31	49	241	290	321
	Fonctionnaire	0	0	0	14	54	68	68
	Vacataire	0	2	2	0	0	0	2
	Total	**1**	**32**	**33**	**63**	**295**	**358**	**391**
Gossas	Contractuel	2	1	3	9	51	60	63
	Fonctionnaire	0	0	0	0	2	2	2
	Total	**2**	**1**	**3**	**9**	**53**	**62**	**65**
Région	Contractuel	6	132	138	194	653	847	985
	Fonctionnaire	0	0	0	45	172	217	217
	Vacataire	7	46	53	0	2	2	55
	Total général	**13**	**178**	**191**	**239**	**827**	**1066**	**1257**

Source : Inspection d'académie de Fatick

ANNEXE.86 : Proportions des enfants vaccinés contre la rougeole et complément vaccinés

Districts	Année	Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	Taux d'enfants complètement vaccinés	Cible nationale en 2014
Diofior	2013	69	69	90 %
	2014	81	81	
	Variation (%)	12	12	
Fatick	2013	55	55	
	2014	69	71	
	Variation (%)	14	16	
Foundiougne	2013	74	58	
	2014	73	67	
	Variation (%)	-1	9	
Gossas	2013	20	58	
	2014	78	78	
	Variation (%)	58	20	
Niakhar	2013	71	71	
	2014	67	46	
	Variation (%)	-4	-25	
Passy	2013	80	88	
	2014	96	94	
	Variation (%)	16	6	
Sokone	2013	85	85	
	2014	90	89	
	Variation (%)	5	4	
Region	2013	64	69	
	2014	79	76	
	Variation (%)	15	7	

ANNEXE.87 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type par circonscription administrative

Département	Case Communautaire	Case des Tout Petits	Classe Prépa Elémentaire	Ecole Maternelle	Garderie	Total	
						Nbre	%
Fatick	0	23	6	12	23	64	58,7
Foundiougne	2	13	4	5	10	34	31,2
Gossas	2	4	1	3	1	11	10,1
Total général	4	40	11	20	26	109	100
Moyenne	1	13	4	7	11	36	
Ecart Type	1,2	9,5	2,5	4,7	11,1	26,6	
CV (%)	86,6	71,3	68,6	70,9	97,6	73,1	

Source : Inspection d'académie de Fatick

Tableau ANNEXE.88 : Situation des forêts classées de la région de Fatick en 2014

Nom du massif forestier classé	Arrêté de classement	Superficie totale	Superficie Boisée	Superficie dégradée	Superficie déclassée.	Superficie Sous contrat	Superficie empiétée	LOCALISATION	
								Département/	Commune /CR
Samba DIA	1536 du 30/06/1950	752ha	**752**	-	-	-			C.R Fimela
Mahecor	3225 du19/09/1950	1150ha	**972,49**	**176,64**	-	-	**692 ha**	Fatick	C.R. Diakhao et Mbellacado
Malka	2373 du 20/03/1937	775 ha	-	-	-	-		Gossas	C.R.Ndienne Lagane
Sangako	1601 du 10/05/1934	2140	2125	15 ha	3 ha				C.R Toubacouta
Patako Est	243 du 08/02/1934	1600	1540 ha	60 ha	5 ha				C.R. keur Saloum Diané
Patako Sud	248 du 08/05/1933	3980	3830 ha	150 ha	9 ha				C.R. Keur Samba Gueye
Baria	1052 du 08/05/1937	7200	7160 ha	40 ha	15 ha				C.R Keur Saloum Diané
Vélor	572 du 03/03/1937	6800	5650 ha	1150 ha	6 ha				C.R.Djilor
Fayako	1688 du 22/05/1936	11800							
Sokone	1124 du 22/05/1936	280	210 ha	70 ha	6 ha				C.R Sokone
Djilor	1830 du 30/08/1936	900	875 ha	25 ha	0 ha				C.R. Djilor
Iles de Bententi	238 du 22/01/1946	20000	19990 ha	10 ha	0 ha				C.R. Touba couta (Déclassement en cours pour abriter université du sine saloum)
Iles du Saloum	97 du 07/01/1946	30000	29985 ha	15 ha	0 ha				
Keur Sambel	7012 du 18/12/1950	200	195 ha	5 ha	0 ha			Foundiougne	
TOTAL		87577 ha							

ANNEXE.89 : Répartition des infrastructures de pêche implantées dans la région de la région de Fatick en 2014

Nature de l'infrastructure	Localité	Nombre
Quai de débarquement aménages	Djifere	1
Aires de transformation aménagées	missirah,bétenty,bossingkan,sandicoli,soukouta,sangako	10
Centre de mareyage	Foundiougne	1
Centre de pêche	Missirah	1
Usine de traitement de produit de la pêche	Foundiougne	1
Quincaillerie maritime	Foundiougne	1
Maison de pécheurs	Foundiougne bétenty	2
Fabrique de glace	Foundiougne	1
Station d'essence pirogue	ndagane,djifer,Foundiougne,missirah	7
Atelier de construction de caisse isotherme	Foundiougne	1

Source *: Service Régional des Pêches*

ANNEXE.90 : Répartition des infrastructures de pêche implantées dans la région de la région de Fatick en 2014

LOCALITE	2014		
	Homme	Femme	Ensemble
REGION FATICK	365 150	372 330	737 480
ZONE URBAINE	55 452	58 609	114 061
ZONE RURALE	309 698	313 721	623 419
DEPARTEMENT FATICK	173 534	176 670	350 207
COM. FATICK	14 445	14 745	29 190
COM. DIOFIOR	5 598	6 080	11 678
COM. DIAKHAO	2 060	2 481	4 541
ARRONDISSEMENT NDIOB	**35 367**	**35 787**	71 154
CR. DIAOULE	6 340	6 652	12 992
CR. MBELACADIAO	8 285	8 416	16 701
CR. NDIOB	9 807	9 836	19 643
CR. THIARE NDIALGUI	10 935	10 882	21 817
ARRONDISSEMENT FIMELA	**34 182**	**32 501**	66 683
CR. FIMELA	12 941	13 103	26 044
CR. LOUL-SESSENE	10 660	10 337	20 997
CR. PALMARIN FACAO	5 448	4 177	9 625
CR. DJILASSE	5 133	4 883	10 016
ARONDISSEMENT NIAKHAR	**39 159**	41 139	80 298
CR. NGAYOKHEME	11 912	12 876	24 788
CR. NIAKHAR	14 356	15 112	29 468
CR. PATAR	12 890	13 151	26 041

LOCALITE	2014		
	Homme	Femme	Ensemble
ARONDISSEMENT TATTAGUINE	**42 723**	**43 939**	86 662
CR. DIARERE	15 222	15 993	31 215
CR. DIOUROUP	11 682	12 282	23 964
CR. TATTAGUINE	15 820	15 664	31 484
DEPARTEMENT FOUNDIOUGNE	141 730	146 737	288 467
COM. FOUNDIOUGNE	3 544	3 498	7 042
COM. SOKONE	7 159	8 062	15 221
COM. PASSY	6 058	6 920	12 978
COM. KARANG POSTE	7 985	7 112	15 097
COM. SOUM	2 441	2 765	5 206
ARONDISSEMENT DJILOR	**40 114**	**41 577**	**81 691**
CR. DJILOR	10 242	10 128	20 370
CR. DIOSSONG	11 755	12 361	24 116
CR. DIAGANE BARKA	4 857	5 221	10 078
CR. MBAM	5 049	5 234	10 283
CR. NIASSENE	8 210	8 632	16 842
ARONDISSEMENT NIODIOR	**14 470**	**15 331**	**29 801**
CR. BASSOUL	4 481	4 755	9 236
CR. DIONEWAR	5 627	6 011	11 638
CR. DJIRNDA	4 362	4 566	8 928
ARONDISSEMENT TOUBACOUTA	**59 961**	**61 472**	**121 433**
CR. KEUR S.DIANE	13 670	13 909	27 579
CR. KEUR SAMBA GUEYE	11 990	12 293	24 283
CR. NIORO ALASSANE TALL	16 216	17 267	33 483
CR. TOUBACOUTA	18 084	18 003	36 087
DEPARTEMENT GOSSAS	49 886	48 923	98 809
Commune GOSSAS	6 162	6 946	13 108
ARONDISSEMENT COLOBANE	**24 126**	**22 960**	**47 086**
CR. COLOBANE	9 576	9 326	18 902
CR. MBAR	14 550	13 634	28 184
ARONDISSEMENT OUADIOUR	**19 598**	**19 018**	**38 616**
CR. NDIENE LAGANE	6 164	6 085	12 249
CR. OUADIOUR	5 647	5 519	11 166
CR. PATAR LIA	7 787	7 413	15 200